

PROJET DE PLAN MÉTROPOLITAIN DE **GESTION DES**  
**MATIÈRES RÉSIDUELLES**

2015 - 2020

- FÉVRIER 2015 -



Communauté métropolitaine  
de Montréal

ISBN 978-2-924076-32-3 (PDF)  
ISBN 978-2-924076-31-6

Dépôt légal : février 2015  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada

Crédits photos : © CMM  
à l'exception des pages suivantes :

p. 2 et p. 56 :  
© iStockphoto

p. 4 et p. 38 :  
© Tricentris, centre de tri

p. 8, p. 33, p. 35 et p. 40 :  
© Vincent Girard

p. 10 :  
© Sylvain Majeau

p. 24 :  
© Ville de Laval

p. 28 :  
Pierre Charbonneau | © Kruger inc.

p. 29 :  
© André Périllard

p. 34 :  
© Pierre Mathieu

p. 39, p. 48, p. 51 et p. 52 :  
© 123rf.com Stock Photos

p. 41 :  
© Ville de Laval



/CommunauteMetropolitaineDeMontreal



@cmm\_info

PROJET DE PLAN MÉTROPOLITAIN DE

# **GESTION** DES **MATIÈRES** RÉSIDUELLES

2015 - 2020

# Avant-propos

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2001, la Communauté métropolitaine de Montréal est un organisme de planification, de coordination et de financement qui regroupe 82 municipalités, lesquelles représentent 3,8 millions de personnes réparties sur un territoire de plus de 4 360 kilomètres carrés. La Communauté exerce notamment des compétences dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement économique, du logement social, du transport en commun et de l'environnement.

En matière d'environnement, la Communauté doit adopter et maintenir un plan de gestion des matières résiduelles. Le premier *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR)* est entré en vigueur en 2006. Depuis, le gouvernement du Québec a révisé sa *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* (Décret 100-2011) et adopté un plan d'action pour la période 2011-2015. Le projet de PMGMR 2015-2020 s'aligne sur les orientations et les objectifs gouvernementaux tout en tenant compte des grands enjeux métropolitains.

Bien que des efforts d'optimisation et une certaine hausse de la performance des matières recyclables soient attendus, les prochaines années seront consacrées à l'atteinte des objectifs de valorisation des matières organiques. Financées par les gouvernements du Québec et du Canada, des installations de biométhanisation et de compostage n'en sont aujourd'hui qu'à la phase de planification. Le déploiement des installations visant les matières organiques, prévu pour être complété d'ici 2022, fait en sorte que la Communauté doit planifier l'atteinte des objectifs sur un horizon 2025-2030. ●



© iStockphoto

# Sommaire

Le projet de PMGMR s'applique aux 82 municipalités du territoire de la Communauté ainsi qu'aux municipalités de Saint-Placide et de L'Épiphanie (Ville et Paroisse). Ce projet de plan adhère aux principes énoncés dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* et à son *Plan d'action 2011-2015* qui définit cinq grands objectifs à atteindre :

- recycler 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels;
- recycler 60 % de la matière organique putrescible résiduelle au moyen de procédés biologiques, à savoir l'épandage, le compostage et la biométhanisation;
- recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, de brique et d'asphalte;
- trier à la source ou acheminer vers un centre de tri 70 % des résidus de construction, de rénovation et de démolition du secteur du bâtiment;
- ramener la quantité de matières résiduelles éliminées à 700 kg par habitant par année.

**Pour atteindre ces objectifs, la Communauté a identifié cinq grands enjeux sur son territoire :**

- atteindre les cibles de recyclage et optimiser les quantités et la qualité des matières recyclables;
- atteindre les cibles de valorisation des matières organiques;
- trouver une solution de financement pour les surcoûts de la collecte, du transport et de la valorisation des matières organiques;
- desservir et/ou mettre en place des mesures d'appui aux industries, aux commerces et aux institutions;
- poursuivre la réduction des quantités des matières à éliminer tout en planifiant les éventuelles installations nécessaires au traitement des résidus ultimes.

Pour atteindre les objectifs attendus, dix-huit mesures ont été identifiées ainsi que sept orientations.

## **Orientation 1 :** Renforcer l'adhésion aux principes des 3RV-E.

La Communauté confirme son adhésion aux principes énoncés dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* relativement au respect de la hiérarchie des 3RV-E soit, dans l'ordre, la réduction, le réemploi, le recyclage et la valorisation des matières par la mise en place de mesures visant l'atteinte des objectifs de recyclage et de valorisation dans le but de réduire les quantités de résidus à éliminer.



## **Orientation 2 :**

Se doter, sur une base régionale, d'infrastructures de traitement des matières résiduelles performantes, tout en tenant compte de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La Communauté reconnaît le principe de l'autonomie régionale dans la gestion des matières résiduelles dans une perspective de réduction de notre dépendance aux installations situées à l'extérieur du Grand Montréal (sites de traitement des matières organiques, sites de traitement des matières recyclables, lieux d'enfouissement technique et sites de transbordement). La proximité des centres de production et de traitement des matières résiduelles aura pour effet de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

## **Orientation 3 :**

Atteindre les objectifs gouvernementaux de valorisation des matières recyclables (70 %) et des matières organiques (60 %) d'ici 2025.

Cette orientation vise à mettre en œuvre avec diligence les mesures prévues au projet de PMGMR, selon un calendrier graduel, réaliste et séquentiel, dressé en fonction des échéances des programmes de financement, du calendrier de mise en service des installations de traitement et des actions gouvernementales.

## **Orientation 4 :**

Optimiser les initiatives de récupération, de recyclage et de valorisation en place dans le but d'améliorer la qualité et la quantité des matières récupérées.

Diverses initiatives devront permettre d'améliorer la qualité et la quantité des matières recyclables, organiques et autres traitées dans le cadre de mesures existantes.

## **Orientation 5 :**

Identifier des sources de revenus pour financer les surcoûts engendrés par la mise en place des infrastructures et des mesures permettant l'atteinte des objectifs.

Dans un premier temps, il s'agit d'optimiser et d'adapter les collectes actuelles afin de générer des économies. Par la suite, des sources de revenus supplémentaires devront être identifiées afin de financer les surcoûts nets engendrés par l'implantation et l'exploitation des installations de traitement et des mesures qui permettront l'atteinte des objectifs.

## **Orientation 6 :**

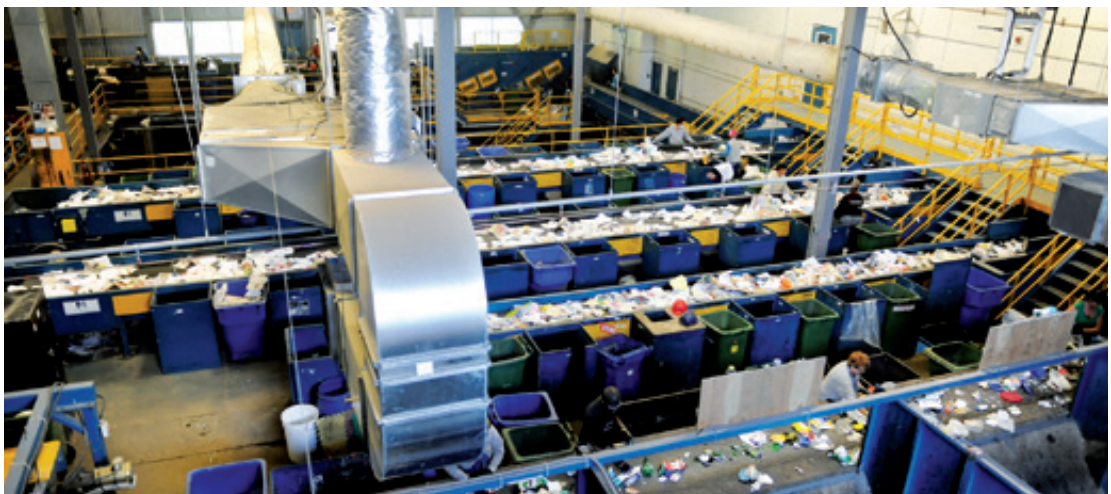
Informé et sensibiliser les citoyens quant à l'importance de participer aux initiatives de valorisation des matières résiduelles.

Miser sur l'engagement citoyen et, au besoin, sur des interventions réglementaires en vue d'atteindre les objectifs de réduction des quantités de résidus ultimes et de répondre à d'éventuelles prescriptions visant l'élimination de certaines matières. L'implantation de la collecte des résidus organiques exigera un effort supplémentaire de la part du citoyen.

## **Orientation 7 :**

Favoriser l'acceptabilité sociale des installations de traitement et de valorisation dans le Grand Montréal.

Respecter le principe d'autonomie régionale de gestion des matières résiduelles implique notamment l'implantation d'infrastructures de traitement des matières à l'échelle du territoire. Des mécanismes favorisant l'acceptabilité sociale de telles installations doivent être mis en place afin d'assurer leur déploiement nécessaire pour l'atteinte des objectifs.



© Tricentris, centre de tri

	Mesures	Échéancier
<b>Matières recyclables</b>	<b>Mesure 1 :</b> Optimiser la collecte des matières recyclables.	Au plus tard le 31 décembre 2017
	<b>Mesure 2 :</b> Desservir les industries, les commerces et les institutions produisant des matières recyclables assimilables, en termes de quantité et de qualité, aux matières résidentielles.	Au plus tard le 31 décembre 2017
	<b>Mesure 3 :</b> Implanter des équipements de récupération de matières recyclables identifiables dans tous les bâtiments municipaux et toutes les aires publiques, là où la fréquentation le justifie.	Au plus tard le 31 décembre 2017
	<b>Mesure 4 :</b> Organiser, au moins une fois par année, une campagne de sensibilisation et d'information concernant les matières recyclables à l'intention de toutes les clientèles desservies.	À partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2016
	<b>Mesure 5 :</b> Interdire de jeter les matières recyclables avec les matières destinées à l'élimination pour toute unité desservie par la collecte des matières recyclables.	Au plus tard le 31 décembre 2018
<b>Matières organiques</b>	<b>Mesure 6 :</b> Implanter un service de collecte porte-à-porte pour l'ensemble des matières organiques à l'intention des habitations de huit logements et moins.	Selon le calendrier d'entrée en service des infrastructures de traitement et de valorisation des résidus organiques
	<b>Mesure 7 :</b> Implanter un service de collecte porte-à-porte pour l'ensemble des matières organiques à l'intention des industries, des commerces et des institutions produisant des matières assimilables, en termes de quantité et de qualité, aux matières résidentielles.	Selon le calendrier d'entrée en service des infrastructures de traitement et de valorisation des résidus organiques
	<b>Mesure 8 :</b> Implanter des équipements de récupération de matières organiques identifiables dans tous les bâtiments municipaux et toutes les aires publiques, là où la fréquentation le justifie.	Selon le calendrier d'entrée en service des infrastructures de traitement et de valorisation des résidus organiques
	<b>Mesure 9 :</b> Organiser, au moins une fois par année, une campagne de sensibilisation et d'information concernant les matières organiques à l'intention de toutes les clientèles desservies.	Selon le calendrier d'entrée en service des infrastructures de traitement et de valorisation des résidus organiques
	<b>Mesure 10 :</b> Interdire de jeter la matière organique visée par la collecte avec les matières destinées à l'élimination pour toute unité desservie par la collecte des matières organiques.	Selon le calendrier de mise en œuvre des prescriptions gouvernementales

	Mesures	Échéancier
<b>Matières organiques (suite)</b>	<b>Mesure 11</b> : Implanter des mesures de contrôle sur les quantités, la qualité et la finalité des extrants.	Au plus tard le 31 décembre 2020
	<b>Mesure 12</b> : Implanter des mesures permettant de s'assurer de la vidange systématique des fosses septiques.	Au plus tard le 31 décembre 2020
	<b>Mesure 13</b> : Acheminer les boues valorisables vers une filière de valorisation.	Au plus tard le 31 décembre 2020
<b>Résidus domestiques dangereux, matières du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition, et autres</b>	<b>Mesure 14</b> : Favoriser l'accès à des aires consacrées au tri et à la récupération des matières du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition.	Au plus tard le 31 décembre 2017
	<b>Mesure 15</b> : Acheminer les résidus valorisables du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition des bâtiments municipaux vers une filière de récupération.	Au plus tard le 31 décembre 2017
	<b>Mesure 16</b> : Acheminer les encombrants valorisables vers une filière de récupération ou de réemploi.	Au plus tard le 31 décembre 2017
	<b>Mesure 17</b> : Offrir un service adapté (dépôt permanent ou collecte spéciale) aux besoins locaux pour les résidus domestiques dangereux.	Au plus tard le 31 décembre 2016
	<b>Mesure 18</b> : Interdire, pour toutes les clientèles desservies, de jeter avec les matières destinées à l'élimination des résidus visés par un programme de récupération dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs.	Au plus tard le 31 décembre 2016

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	8
<b>● CHAPITRE 1 Enjeux du projet de PMGMR</b>	10
1.1 Matières recyclables et matières organiques	13
1.2 Industries, commerces et institutions	14
1.3 Élimination	17
<b>● CHAPITRE 2 Objectifs du projet de PMGMR</b>	24
<b>● CHAPITRE 3 Orientations du projet de PMGMR</b>	28
3.1 Orientation 1 – Renforcer l’adhésion aux principes des 3RV-E	31
3.2 Orientation 2 – Se doter, sur une base régionale, d’infrastructures de traitement des matières résiduelles performantes, tout en tenant compte de la réduction des émissions de gaz à effet de serre	32
3.3 Orientation 3 – Atteindre les objectifs gouvernementaux de valorisation des matières recyclables (70 %) et des matières organiques (60 %) d’ici 2025	33
3.4 Orientation 4 – Optimiser les initiatives de récupération, de recyclage et de valorisation en place dans le but d’améliorer la qualité et la quantité des matières récupérées	34
3.5 Orientation 5 – Identifier des sources de revenus pour financer les surcoûts engendrés par la mise en place des infrastructures et des mesures permettant l’atteinte des objectifs	34
3.6 Orientation 6 – Informer et sensibiliser les citoyens quant à l’importance de participer aux initiatives de valorisation des matières résiduelles	35
3.7 Orientation 7 – Favoriser l’acceptabilité sociale des installations de traitement et de valorisation dans le Grand Montréal	35
<b>● CHAPITRE 4 Mesures retenues pour le projet de PMGMR</b>	36
4.1 Matières recyclables	37
4.2 Matières organiques	40
4.3 Résidus domestiques dangereux, matières du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition, et autres	45
<b>● CHAPITRE 5 Cadre financier du projet de PMGMR</b>	48
5.1 Projection des quantités	49
5.2 Projection des revenus et des dépenses	51
5.3 Surcoût de la gestion des matières organiques	53
5.4 Pistes d’optimisation et de rationalisation	54
<b>CONCLUSION</b>	56
<b>LEXIQUE</b>	57
<b>Annexe 1</b> - Évolution de la situation de la gestion des matières résiduelles	59
<b>Annexe 2</b> - Organisation territoriale, données sociodémographiques et activités économiques	62
<b>Annexe 3</b> - Ententes intermunicipales	69
<b>Annexe 4</b> - Organismes et entreprises œuvrant dans la gestion des matières résiduelles	71
<b>Annexe 5</b> - Installations de traitement des matières résiduelles	144
<b>Annexe 6</b> - Mode de collecte – Description	150
<b>Annexe 7</b> - Règlements municipaux qui encadrent la gestion des matières résiduelles	151

# Introduction

## Un parti pris pour le développement durable

Depuis le début des années 1990, le développement durable est un concept phare pour la planification des interventions de développement. Il s'agit d'un concept rassembleur touchant les aspects sociaux, économiques et environnementaux de nos sociétés. Il se définit généralement comme étant « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, rapport Brundtland, 1987).

Le développement durable vise trois objectifs : l'intégrité écologique, l'équité entre les pays, les individus et les générations, et l'efficacité économique. La qualité de vie est l'objectif ultime du développement durable. Depuis 1978, le Québec a entrepris de revoir les méthodes de prise en charge des déchets municipaux. Des technologies plus respectueuses de l'environnement ont été mises en place, la sensibilité des acteurs par rapport à l'environnement a évolué, les responsabilités ont été repartagées, des politiques ont été adoptées et des règlements sont venus les appuyer.

La *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* adoptée en 2011 s'inscrit dans cette optique de développement durable. Elle trace la voie afin de regrouper les acteurs, d'agir de façon concertée et de graduer par des dates d'échéance les étapes successives à franchir.

## La gestion des matières résiduelles du Grand Montréal

En matière d'environnement, la Communauté doit adopter et maintenir un plan de gestion des matières résiduelles. Le premier *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles* (PMGMR) est entré en vigueur le 22 août 2006. Ce premier plan s'applique au territoire de la Communauté ainsi qu'à celui de la municipalité de Saint-Placide (MRC de Deux-Montagnes).

À la demande de la MRC de Deux-Montagnes et de la MRC de L'Assomption, le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles s'applique maintenant, outre à la totalité du territoire de la Communauté, à celui des municipalités de Saint-Placide et de L'Épiphanie (Ville et Paroisse). Le projet de PMGMR est basé sur des objectifs à atteindre plutôt que sur des mesures ainsi que sur une obligation de résultats plutôt que sur une obligation de moyens.



© Vincent Girard





## **ENJEUX** DU PROJET DE PMGMR



**De 2006 à 2012**, la génération de matières résiduelles produites par les résidents du Grand Montréal (cf. annexe 1) est passée de 1,96 à 1,97 million de tonnes. Durant cette période, la génération de matières résiduelles a cru à un rythme moyen de 0,1 % par année, tandis que la récupération des matières progressait de 5,6 % par année et que l'élimination régressait de 2,3 % par année. ●



**TABLEAU 1** • Quantités gérées par les municipalités de 2006 à 2012 (en milliers de tonnes)

	2006	2011	Taux moyen annuel de croissance
Matières recyclables récupérées	268,0	375,4	5,8 %
Résidus verts récupérés	47,8	86,5	10,4 %
Résidus de table récupérés	8,3	11,5	5,6 %
CRD et autres matières récupérées	192,5	241,7	3,9 %
<b>Total partiel – Matières récupérées</b>	<b>516,6</b>	<b>715,1</b>	<b>5,6 %</b>
Élimination des ordures ménagères	1 301,3	1 184,4	-1,6 %
Élimination des CRD et autres matières	148,2	77,9	-10,2 %
<b>Total partiel – Matières éliminées</b>	<b>1 449,5</b>	<b>1 262,3</b>	<b>-2,3 %</b>
<b>Total généré</b>	<b>1 966,1</b>	<b>1 977,3</b>	<b>0,1 %</b>

Source : Tableau de bord du PMGMR.

Par personne, la génération, la récupération et l'élimination des matières résiduelles évoluent selon des taux annuels respectifs de -1,2 %, 4,2 % et -3,6 %. La récupération réussit donc à détourner de l'enfouissement une partie grandissante des matières résiduelles.

En 2012, chacun des habitants de la Communauté générait 524 kg de matières résiduelles comparativement à 565 kg en 2006. Avant 2006, la génération suivait l'évolution du produit intérieur brut du Québec, ce qui ne semble plus être le cas maintenant. Certes, la récession qui a suivi la chute des marchés financiers lors du dernier trimestre de l'année 2008 a contribué à ce phénomène. Fait à noter, dans certains pays

européens pratiquant la récupération à plus large échelle, aucun lien n'est observé entre la croissance de l'économie et la génération des matières résiduelles. Il est donc possible que les efforts de réduction et de récupération aient permis d'aider à stabiliser la génération des matières résiduelles. ●



**TABLEAU 2 • Quantités par personne selon le type d'activité, de 2006 à 2012 (en kg/personne/an)**

	2006	2012	Taux moyen annuel de croissance
Matières recyclables récupérées	77	99	4,3 %
Résidus verts récupérés	14	23	8,6 %
Résidus de table récupérés	2	3	7,0 %
Autres matières récupérées	55	64	2,6 %
<b>Total partiel – Matières récupérées</b>	<b>148</b>	<b>189</b>	<b>4,2 %</b>
Élimination des ordures ménagères	374	314	-2,9 %
Élimination des CRD et autres	43	21	-14,3 %
<b>Total partiel – Matières éliminées</b>	<b>417</b>	<b>335</b>	<b>-3,6 %</b>
<b>Total généré</b>	<b>565</b>	<b>524</b>	<b>-1,2 %</b>

Source : Tableau de bord du PMGMR.

En 2020, on estime que le total des matières résiduelles produites s'élèvera à 7 728 920 tonnes, soit une augmentation de plus de 750 000 tonnes en 10 ans. Toutes les données utilisées pour les calculs des projections de population (cf. annexe 2) s'appuient sur les projections du *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* (PMAD).

**TABLEAU 3 • Projection du total des matières résiduelles produites dans la Communauté (tonnes)**

Secteurs	2010	2015	2020
Secteur résidentiel*	1 974 186	2 036 000	2 110 300
Secteur ICI	3 275 000	3 436 000	3 501 000
Secteur CRD	1 556 000	1 671 000	1 940 000
Boues résiduaires (tonnes sèches)	154 370	172 920	177 620
<b>Total – Matières résiduelles produites</b>	<b>6 959 556</b>	<b>7 315 920</b>	<b>7 728 920</b>


Sources : *Étude préalable à la révision du PMGMR*, Dessau, juin 2012.

\*Projection pour le secteur résidentiel issue de *Synthèse des travaux du comité restreint sur le cadre financier effectués dans le cadre de l'élaboration du projet de PMGMR*, septembre 2014.

## 1.1 Matières recyclables et matières organiques ●

Le taux de récupération des matières recyclables atteint presque l'objectif établi en 2006, soit 60 % et est identique au taux québécois (59 % en 2012) tandis que celui des CRD (construction, rénovation et démolition) et des autres matières s'élève à 57 %. Au cours des prochaines années, le principal défi de la gestion des matières résiduelles sera celui de la collecte et du traitement des matières organiques, dont le taux de récupération était seulement de 12 % en 2012 (16 % pour l'ensemble du Québec) alors que l'objectif à atteindre avait été fixé à 60 %. Passer de 12 % à 60 % nécessitera de mobiliser des ressources importantes au cours de la prochaine décennie.

**TABLEAU 4** • Taux de récupération selon la catégorie de matières



Catégories de matières	2006	2012	Objectifs
Matières recyclables récupérées	46 %	59 %	60 %
Matières organiques récupérées	8 %	12 %	60 %
CRD et autres matières récupérées	41 %	57 %	de 50 à 80 % selon les matières
<b>Taux de récupération global</b>	<b>29 %</b>	<b>38 %</b>	<b>60 %</b>

Source : Tableau de bord du PMGMR.

### ENJEU 1

Atteindre les cibles de recyclage et optimiser les quantités et la qualité des matières recyclables.

### ENJEU 2

Atteindre les cibles de valorisation des matières organiques.

### ENJEU 3

Trouver une solution de financement pour les surcoûts de la collecte, du transport et de la valorisation des matières organiques.



## 1.2 Industries, commerces et institutions ●

Plus de 40 % des matières résiduelles du Québec sont générées par les industries, les commerces et les institutions (ICI). Près de la moitié de ces matières a été dirigée vers les lieux d'élimination en 2006. Ce constat a engendré l'une des stratégies d'intervention de la politique, soit stimuler la performance des ICI et des CRD. Pour atteindre les objectifs

de la politique, la gestion des matières résiduelles produites par les ICI et les CRD doit être prise en compte.

En 2010, le secteur ICI générait 47 % des matières produites sur le territoire de la Communauté et le secteur CRD, 22 %.



◀◀ **40 %**

**TABLEAU 5 • Matières résiduelles produites en 2010 (tonnes)**

Secteur géographique	Secteur résidentiel	Secteur ICI	Secteur CRD	Boues résiduelles (tonnes sèches)	Total (tonnes)
<b>Agglomération de Montréal</b>	1 008 543	2 052 000	581 000	99 150	<b>3 740 693</b>
<b>Laval</b>	209 820	301 000	196 000	12 200	<b>719 020</b>
<b>Agglomération de Longueuil</b>	189 051	344 000	204 000	11 020	<b>748 071</b>
<b>Couronne Nord</b>	325 095	319 000	311 000	11 300	<b>966 395</b>
<b>Couronne Sud</b>	241 677	259 000	264 000	20 700	<b>785 377</b>
<b>Total</b>	<b>1 974 186</b>	<b>3 275 000</b>	<b>1 556 000</b>	<b>154 370</b>	<b>6 959 556</b>

Source : Étude préalable à la révision du PMGMR, Dessau, juin 2012.

Le secteur ICI génère une grande quantité de matières résiduelles, qui sont majoritairement gérées par le secteur privé. L'enjeu consiste à tenir compte des ICI et à les faire participer à l'atteinte des objectifs de récupération et de valorisation.

### ENJEU 4

Desservir et/ou mettre en place des mesures d'appui aux industries, aux commerces et aux institutions.

Pour inciter et mobiliser les ICI à contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux en matière environnementale, plusieurs moyens peuvent être mis en place : par voie réglementaire ou en s'appuyant sur l'engagement volontaire des dirigeants et gestionnaires les plus soucieux des questions environnementales. La seconde avenue apparaît d'emblée plus appropriée dans un contexte où il existe une offre de services capable de répondre à la demande pour une gestion plus environnementale des ressources et des matières résiduelles et dans la mesure où les dirigeants et gestionnaires intéressés à se mobiliser peuvent y trouver un avantage.

Depuis plusieurs années, différents programmes de reconnaissance et de certification de produits verts, d'établissements verts et d'entreprises vertes ont été mis en place. Le but recherché est généralement d'offrir une image verte à ces produits ou aux dirigeants et gestionnaires qui les offrent, ce qui en retour justifie l'investissement dans une démarche environnementale. À moyen terme, l'exemple offert par ces dirigeants et ces gestionnaires, de même que la démonstration des résultats obtenus induiront un mouvement de conscientisation et de mobilisation de leurs congénères et contribueront à terme à l'atteinte des objectifs visés. En bout de processus, la voie réglementaire pourra ultimement être envisagée pour faire en sorte que tous les intervenants visés puissent agir et contribuer à l'atteinte des résultats recherchés dans le respect de l'équité entre les intervenants.

**Les différents programmes mis en place agissent à plusieurs niveaux, dans l'ordre :**

1. L'engagement volontaire des dirigeants et gestionnaires dans une démarche.
2. L'implantation des ressources et la mise en œuvre des activités recherchées.
3. Le suivi des activités et la mesure des résultats obtenus.
4. L'obtention d'une reconnaissance ou d'une certification et la diffusion et promotion de celle-ci.

Les programmes varient selon les secteurs auxquels ils s'adressent et sont souvent déterminés par la nature des impacts environnementaux générés par le type d'activités de ces secteurs. Par contre, certains des impacts sont communs à tous types d'activités. C'est le cas notamment de la production et de la gestion des matières résiduelles, une conséquence inévitable de toute activité économique ou humaine. Le tableau qui suit présente une liste non exhaustive de plusieurs programmes existants et de l'étendue variée des secteurs d'activités économiques auxquels ils s'adressent. Tous ces programmes ont des critères ou des dispositions concernant la gestion des matières résiduelles.

**TABLEAU 6 • Programmes et ressources s'adressant aux différents secteurs institutionnels, commerciaux et industriels**



Secteurs	Programmes	Description	Références, outils et ressources
<b>Tous secteurs ICI</b>	<i>ICI on recycle !</i> (Recyc-Québec)	Programme québécois à trois niveaux (engagement, mise en œuvre, certification) s'adressant aux établissements de tous secteurs et concernant uniquement la gestion des matières résiduelles	<a href="http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/prog-reconnaissance/ici.asp">http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/prog-reconnaissance/ici.asp</a>
<b>Immeubles et places d'affaires</b>	<i>BOMA – BEST</i> (BOMA-Québec)	Programme pancanadien de certification s'adressant aux gestionnaires d'immeubles et de parcs immobiliers commerciaux ou institutionnels	<a href="http://www.bomabest.com/fr/">http://www.bomabest.com/fr/</a> <a href="http://www.bomabest.com/fr/outils-et-ressources/">http://www.bomabest.com/fr/outils-et-ressources/</a>
<b>Construction et rénovation de bâtiments</b>	<i>LEED</i> (Conseil du bâtiment durable du Canada - section Québec)	Programme nord-américain d'accompagnement et de certification à plusieurs niveaux s'appliquant aux constructions nouvelles ou existantes	<a href="http://batimentdurable.ca/">http://batimentdurable.ca/</a> <a href="http://batimentdurable.ca/construction-developpement-durable/leed">http://batimentdurable.ca/construction-developpement-durable/leed</a>
<b>Restauration</b>	<i>Dine Green</i> (Green Restaurant Assoc.)	Programme nord-américain de certification s'adressant aux établissements de restauration	<a href="https://www.dinegreen.com/about-us.asp">https://www.dinegreen.com/about-us.asp</a>

Secteurs	Programmes	Description	Références, outils et ressources
<b>Hébergement</b>	<i>Green Key Global</i> (Assoc. des hôtels du Canada)	Programme canadien de certification à plusieurs niveaux s'adressant aux établissements hôteliers et d'hébergement	<a href="http://greenkeyglobal.com/french/">http://greenkeyglobal.com/french/</a> <a href="http://www.greenlodgingnews.com/">http://www.greenlodgingnews.com/</a> (bulletin électronique nord-américain des hôtels « verts »)
	<i>Réserververt</i> (Assoc. Hôtellerie Québec)	Programme québécois de certification s'adressant aux établissements d'hébergement du Québec	<a href="http://www.hotelleriequebec.com/innover/reserververt/programme/">http://www.hotelleriequebec.com/innover/reserververt/programme/</a>
<b>Centres d'achats et d'affaires</b>	<i>America's Marketplace Recycles</i> (USEPA)	Programme nord-américain de certification s'adressant aux gestionnaires de centres commerciaux et d'affaires	<a href="http://www.epa.gov/osw/conservation/tools/rogo/documents/amrguide/">http://www.epa.gov/osw/conservation/tools/rogo/documents/amrguide/</a>
<b>Ateliers de services automobiles</b>	<i>Clé verte</i> <sup>MD</sup> (Nature-Action Québec)	Programme québécois de certification s'adressant aux garages et ateliers de mécanique automobile du Québec	<a href="http://nature-action.qc.ca/site/cle-verte">http://nature-action.qc.ca/site/cle-verte</a>
<b>Établissements de santé</b>	<i>Synergie Santé Environnement</i>	Réseaux québécois et canadien d'échanges et d'accompagnement s'adressant aux professionnels et gestionnaires des établissements de santé	<a href="http://www.synergiesanteenvironnement.org/">http://www.synergiesanteenvironnement.org/</a> <a href="http://www.greenhealthcare.ca/">http://www.greenhealthcare.ca/</a>
<b>Établissements universitaires</b>	<i>Campus durable</i>	Programme québécois et canadien de certification s'adressant aux gestionnaires et à la clientèle des établissements et campus universitaires	<a href="http://www.syc-cjs.org/fr/quebec/certification">http://www.syc-cjs.org/fr/quebec/certification</a> <a href="http://www.aqpere.qc.ca/campus/index.htm">http://www.aqpere.qc.ca/campus/index.htm</a>
<b>Établissements collégiaux</b>	<i>Cégep vert</i> (EnJeu)	Programme québécois de certification s'adressant aux gestionnaires et à la clientèle des établissements collégiaux	<a href="http://enjeu.qc.ca/-Cegep-vert-du-Quebec-.html">http://enjeu.qc.ca/-Cegep-vert-du-Quebec-.html</a> <a href="http://www.aqpere.qc.ca/campus/index.htm">http://www.aqpere.qc.ca/campus/index.htm</a>
<b>Établissements scolaires</b>	<i>Écoles vertes Brunland</i> (CSQ)	Programme québécois d'engagement et d'échanges s'adressant aux gestionnaires et au personnel des établissements scolaires de niveaux primaire et secondaire	<a href="http://www.evb.lacsq.org/">http://www.evb.lacsq.org/</a>
<b>Établissements publics et parapublics</b>	<i>Visez juste !</i>	Programme d'accompagnement s'adressant aux ministères et organismes du gouvernement du Québec	<a href="http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/visezjuste.asp">http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/visezjuste.asp</a>

## 1.3 Élimination ●

Dans le double but de réduire les quantités dirigées vers l'élimination et de favoriser la mise en œuvre des activités de récupération et de mise en valeur inscrites dans les plans de gestion des matières résiduelles, le gouvernement du Québec a institué des redevances s'appliquant sur chaque tonne de matières résiduelles enfouies ou incinérées. À l'heure actuelle, deux catégories de redevances à l'élimination s'appliquent :

- des redevances dites régulières, instituées en 2006, au montant de 10 \$/tonne, indexables annuellement et pour lesquelles aucun terme n'a été adopté. Au total, 85 % du montant global des redevances ainsi perçues est redistribué entre les municipalités pour les aider financièrement à mettre en œuvre les mesures contenues dans leur PGMR. En 2012, 14,9 M\$ ont ainsi été versés par les municipalités de la Communauté;
- des redevances dites supplémentaires, instituées en 2010, au montant de 9,50 \$/tonne, indexables depuis juillet 2013 et qui doivent durer jusqu'en 2023. Pour les trois premières années, 33 % du montant global des redevances supplémentaires perçues s'ajoutait aux sommes redistribuées aux municipalités en vertu des redevances régulières, le reste étant conservé pour le financement du *Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage* (PTMOBC) et du premier plan d'action quinquennal du gouvernement. En juillet 2013, le cadre normatif du programme a été revu et désormais, les sommes redistribuées aux municipalités en provenance des redevances supplémentaires sont plutôt conservées par le gouvernement du Québec aux fins du PTMOBC. En 2012, 12,6 M\$ ont ainsi été versés par les municipalités de la Communauté.

Des montants versés, les municipalités de la Communauté ont reçu 32,6 M\$ du *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles*.

Globalement, depuis 2006, la croissance des quantités éliminées et assujetties aux redevances semble avoir été ralentie et contenue. Ceci a une incidence sur les sommes totales redistribuées aux municipalités, exception faite de celles découlant de l'entrée en vigueur, en octobre 2010, des redevances supplémentaires. Ces sommes versées aux municipalités de la Communauté auront tendance à diminuer proportionnellement par rapport au total de celles redistribuées à l'ensemble des municipalités du Québec. Cela s'explique par le fait que le gouvernement a procédé à la mise en place graduelle d'un critère de performance environnemental (la quantité des matières éliminées par personne) dans le calcul des sommes redistribuées aux municipalités ainsi que par

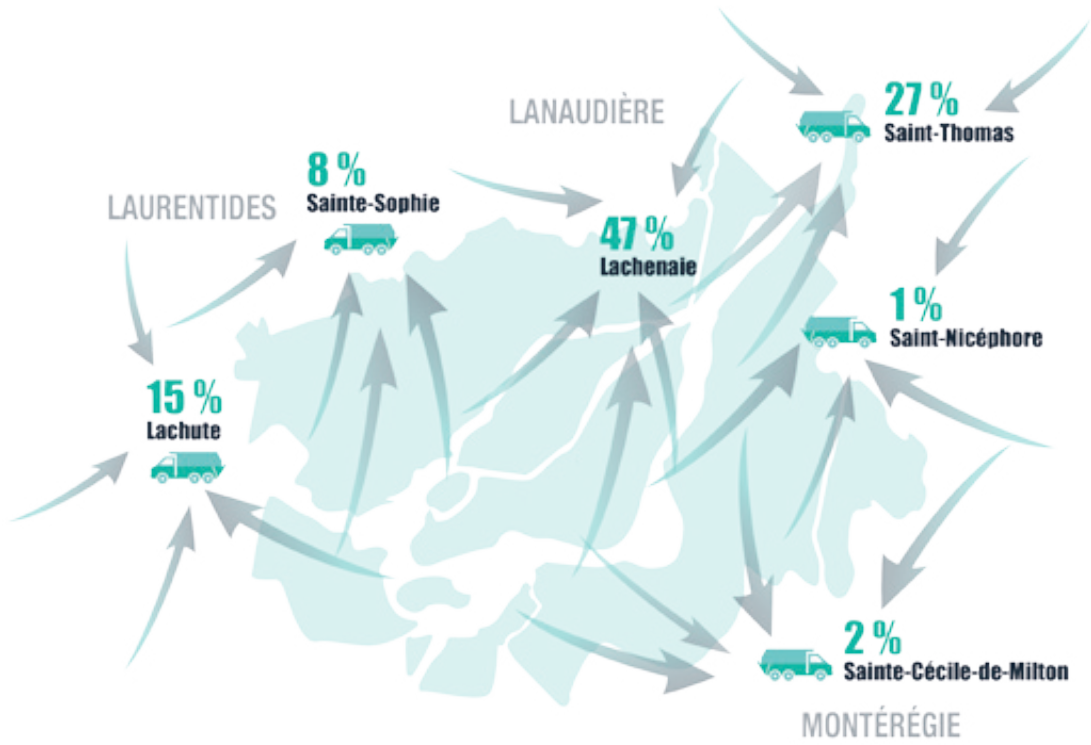
le retard des municipalités du Grand Montréal à implanter la collecte à trois voies, ce qu'ont fait d'autres municipalités comme Sherbrooke, Gatineau et Lévis.

Par ailleurs, la révision du cadre normatif du programme a introduit une obligation aux municipalités en ce qui a trait à la révision et à la mise en œuvre des plans de gestion des matières résiduelles. Ainsi, le gouvernement impose aux municipalités régionales (dans ce cas-ci, la Communauté) d'adopter un projet de plan de gestion destiné à la consultation publique, au plus tard le 31 octobre 2015, et aux municipalités locales de disposer d'un plan de gestion révisé et en vigueur au plus tard le 31 décembre 2016. Dans l'hypothèse où ces conditions ne seraient pas respectées, à compter de 2017, le gouvernement pourrait ne pas verser aux municipalités en défaut les sommes dues en vertu du programme de redistribution des redevances aux municipalités. Enfin, rappelons que les matières acceptées dans les lieux d'enfouissement technique à titre de matériel de recouvrement ne sont pas soumises aux redevances.

Depuis 2006, la situation a peu changé en ce qui concerne la destination des matières éliminées. Les municipalités de la Communauté sont encore largement tributaires des lieux d'enfouissement technique situés à l'extérieur du territoire de la Communauté pour l'élimination de leurs matières résiduelles. En 2006, 45 % des matières éliminées étaient enfouies au LET de Terrebonne (secteur Lachenaie) – le seul site se trouvant sur le territoire de la Communauté – alors qu'en 2012, il en recevait 47 %.



Carte 2 • Destination des quantités éliminées en 2012



Source : Tableau de bord du PMGMR.



**TABLEAU 7 • La capacité autorisée des principaux lieux d'enfouissement technique**



LET	Sainte-Sophie	Lachute	Drummondville (secteur Saint-Nicéphore)	Saint-Thomas	Sainte-Cécile-de-Milton	Terrebonne
MRC hôtesse	La Rivière-du-Nord	Argenteuil	Drummond	Joliette	La Haute-Yamaska	Des Moulins
Décrets	829-2009	918-2003	551-2013	645-2006	920-2007	976-2014
Quantité annuelle maximale autorisée	1 mégatonne/an	500 000 tonne/an	dégressive (de 500 000 à 430 000 tonnes)	650 000 tonnes/an	150 000 tonnes/an	dégressive (de 1,29 mégatonne à 1,27 mégatonne)
Durée de vie autorisée (à terme)	2019	2023	2018 (2020 si non complété)	2031	2047	2019
Durée de vie totale du site (à terme)	2034 à 2039	2023	2028 à 2035	2031	2047	2027

Source : Données adaptées de *Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique à Drummondville (secteur Saint-Nicéphore) – Rapport d'enquête et d'audience publique (n° 291)*, BAPE, septembre 2012.

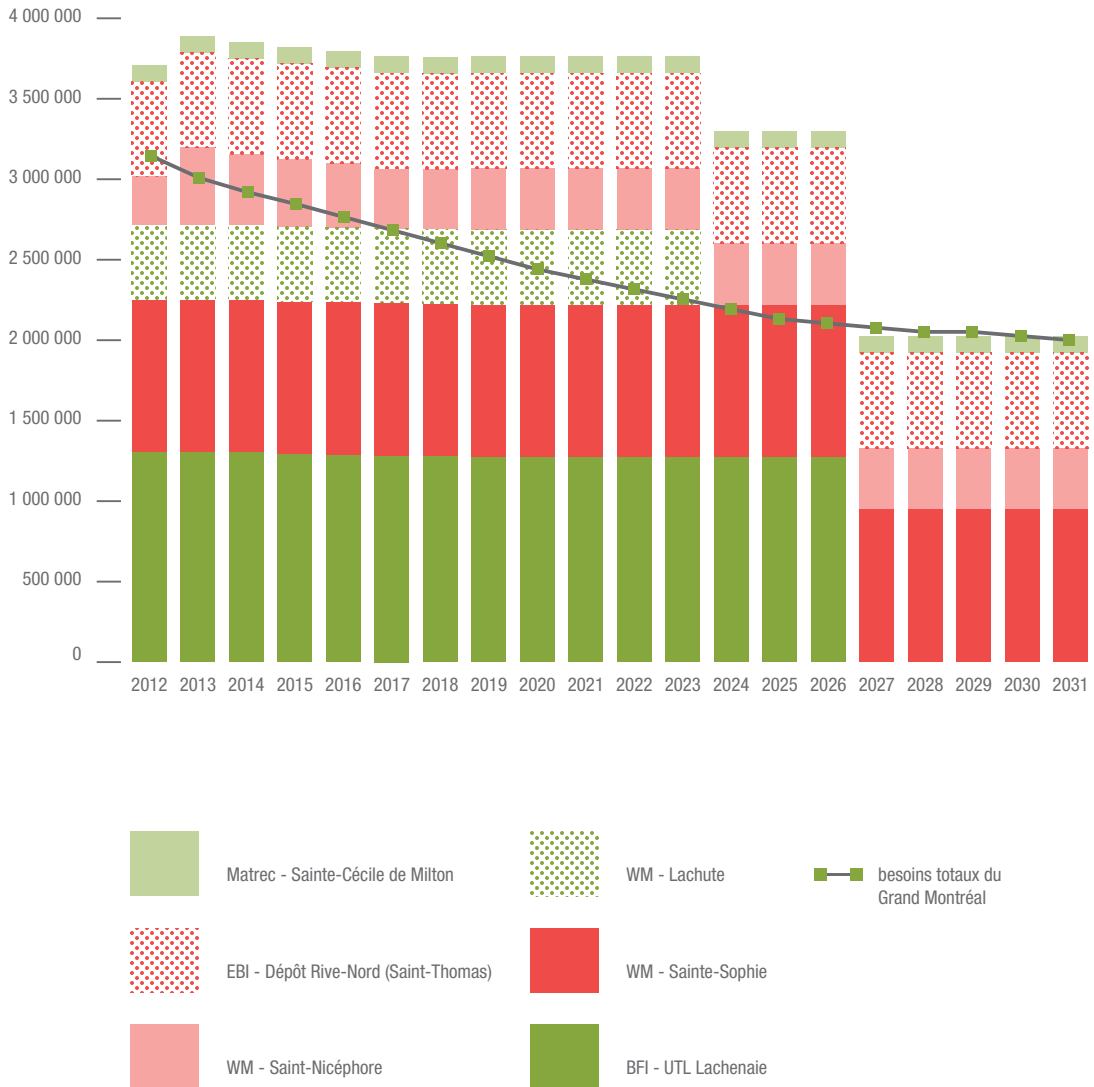
Dans le Grand Montréal, la plus grande partie des quantités éliminées est enfouie à l'extérieur du territoire métropolitain. Un seul lieu d'enfouissement est situé sur le territoire, soit celui de BFI à Terrebonne, secteur Lachenaie. Ce site est autorisé à enfouir 1,3 million de tonnes de matières résiduelles chaque année. Les besoins totaux du Grand Montréal sont de l'ordre de 3 millions de tonnes (secteurs municipal, ICI et CRD compris) annuellement.

Ainsi, cinq autres lieux d'enfouissement doivent donc combler les besoins excédentaires (environ 1,7 million de tonnes en 2012). La *Loi sur la qualité de l'environnement* accorde aux MRC hôtesse de ces lieux un droit de regard sur les quantités qui peuvent provenir de l'extérieur de leur territoire, droit qu'elles peuvent ou non exercer dans les limites que leur confère la Loi. À ce jour, aucune d'entre elles n'a manifesté d'objection à ce que les sites existants continuent de recevoir et d'enfouir des matières provenant de l'extérieur de leur territoire.

Les besoins d'élimination à long terme ont été estimés pour la période de 2012 à 2031, puis comparés aux capacités autorisées et projetées.



**Figure 1** • Capacité d'accueil projetée des six LET desservant la Communauté (2012-2031)



Note : Le graphique présente la capacité d'enfouissement autorisée aux six LET, moins les quantités réservées aux MRC hôtesse.

On constate que les sites auraient la capacité de combler les besoins du Grand Montréal jusqu'en 2031. Cette capacité tend à demeurer stable jusqu'en 2023, après quoi elle diminue dès que l'exploitation du site de Lachute sera achevée et, de façon plus significative, après 2026 lorsque le site de Terrebonne (Lachenaie) aura atteint sa capacité résiduelle, dans les limites du périmètre d'exploitation actuel.

### ENJEU 5

Vu les capacités actuelles des LET desservant le Grand Montréal et le statu quo des MRC hôtesse sur l'importation de matières à éliminer, l'enjeu majeur portant sur l'élimination consiste à poursuivre la réduction des quantités des matières à éliminer tout en planifiant les éventuelles installations nécessaires au traitement des résidus ultimes du Grand Montréal.

En cumulant l'offre des municipalités au chapitre de la récupération, de la réutilisation, du recyclage et de la valorisation (collectes, éco-centres, etc.) avec l'offre grandissante des points de dépôt de matières sous la responsabilité élargie des producteurs, la disposition des matières résiduelles peut emprunter différentes voies. Les secteurs privé et socio-communautaire sont très actifs dans l'ensemble des secteurs de la gestion des matières résiduelles.

Au chapitre de l'autonomie régionale, le PMGMR 2006-2011 proposait de maintenir le statu quo relativement à l'élimination. Cela étant, il exigeait des cinq secteurs géographiques de la Communauté d'évaluer, au 31 décembre 2007, la faisabilité d'alternatives en vue d'implanter de nouvelles infrastructures de traitement/d'élimination des déchets organiques et ultimes dans une perspective d'autonomie régionale de leur territoire respectif.



Complété en 2012, l'exercice a permis de dégager les orientations sectorielles présentées ci-dessous.

## Plans directeurs régionaux

### Agglomération de Montréal

- L'agglomération a dégagé et adopté ses orientations à long terme pour la récupération des matières organiques triées à la source (pour les habitations résidentielles de huit logements et moins) et le traitement (par biométhanisation et/ou compostage) de ces matières.
- Pour les résidus ultimes, l'agglomération a prévu l'implantation d'une unité pilote de prétraitement (par tri mécano-biologique) dans le but d'étudier la faisabilité de diverses alternatives techniques et technologiques et d'en dégager les orientations pour, le cas échéant, traiter et valoriser les résidus ultimes et les matières organiques des habitations de neuf logements et plus.
- Un plan directeur sectoriel contenant ces orientations et respectant le principe d'autonomie régionale pour le traitement des matières a été élaboré et adopté à la suite d'une consultation publique. Cependant, le plan directeur

prévoit qu'à court terme, une partie des résidus verts récupérés doit être expédiée à l'extérieur du territoire de l'agglomération pour y être compostée.

### Agglomération de Longueuil

- L'agglomération a dégagé et adopté ses orientations à long terme pour la récupération des matières organiques triées à la source (pour les habitations résidentielles de huit logements et moins) et le traitement (par biométhanisation et compostage) de ces matières.
- Pour les résidus ultimes, l'agglomération a prévu étudier, expérimenter et, le cas échéant, implanter une infrastructure de valorisation énergétique des résidus ultimes.
- Un plan directeur sectoriel contenant ces orientations a été élaboré et adopté à la suite d'une consultation publique. Ce plan respecte le principe d'autonomie régionale ou, le cas échéant, de collaboration intersectorielle avec la couronne Sud (pour le traitement des résidus ultimes).

### Ville de Laval

- Après une étude préalable menée conjointement avec la Table des préfets et élus de la couronne Nord, la Ville a



dégagé et adopté ses orientations à long terme pour la récupération des matières organiques triées à la source (pour les habitations résidentielles de huit logements et moins) et le traitement (par biométhanisation et compostage) de ces matières.

- Pour les résidus ultimes, à court terme, la Ville prévoit étudier et suivre de près les avancées technologiques des procédés de valorisation énergétique et de prétraitement (tri mécano-biologique) avant d'adopter à plus long terme (2017) ses orientations et d'implanter, le cas échéant, une infrastructure de valorisation énergétique ou de prétraitement des résidus ultimes.
- Un plan directeur sectoriel contenant ces orientations et respectant le principe d'autonomie régionale a été élaboré et déposé aux fins d'une consultation publique. Ce plan devrait être adopté sous peu.

### Couronne Sud

- La Table des préfets et élus de la couronne Sud a dégagé et adopté ses orientations à long terme pour la récupération des matières organiques triées à la source et le traitement (par biométhanisation et/ou compostage) de ces matières.

- En ce qui a trait aux résidus ultimes, une étude réalisée pour la Table a permis de constater les avancées technologiques qui s'offrent aux élus de la couronne Sud pour la valorisation énergétique des résidus ultimes à plus long terme.
- Un plan directeur sectoriel contenant ces orientations et respectant le principe d'autonomie régionale a été élaboré et déposé à la Table. À l'heure actuelle, la mise en œuvre des orientations contenues dans ce plan touche à celles qui ont trait à la récupération et à la valorisation des matières organiques.

### Couronne Nord

- Après étude préalable menée conjointement avec la Ville de Laval, la Table des préfets et élus de la couronne Nord a pris connaissance des options possibles, puis a mené une série de consultations locales et régionales devant mener à l'adoption de ses orientations pour la récupération et le traitement des matières organiques et des résidus ultimes.
- La Table a déposé un rapport à cette fin à la Communauté, où elle affirme vouloir privilégier l'offre de services des entreprises établies sur son territoire.

Le *Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques appuie financièrement l'implantation des infrastructures de traitement des résidus organiques (tableau 10).

Après avoir réduit au maximum les quantités de résidus ultimes par la réduction, la récupération, le recyclage, la réutilisation, la biométhanisation et le compostage, et devant l'imminence du point de rupture des capacités des LET desservant actuellement le Grand Montréal, prévu en 2027 (figure 1), la Communauté demande aux cinq secteurs de procéder à une mise à jour des plans directeurs régionaux dans le but de planifier les alternatives régionales, l'équipement, la technologie et la localisation d'infrastructures de traitement des résidus ultimes, le tout dans la perspective de cesser l'enfouissement des résidus ultimes.

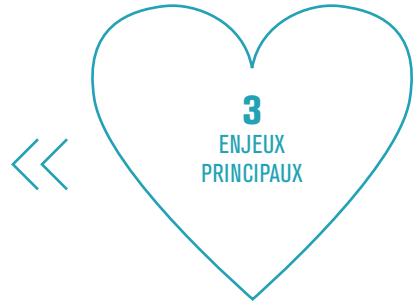




## **OBJECTIFS** DU PROJET DE PMGMR



**Adoptée en 2011**, la nouvelle Politique québécoise de gestion des matières résiduelles est une politique pérenne accompagnée de plans d'action quinquennaux comportant des objectifs quantitatifs et des échéances. L'objectif fondamental est d'éliminer une seule matière résiduelle au Québec, le résidu ultime. Elle définit 3 enjeux principaux : mettre un terme au gaspillage des ressources, contribuer aux objectifs du *Plan d'action sur les changements climatiques* et à ceux de la *Stratégie énergétique du Québec*, et responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles. ●



## 10 stratégies

**La Politique propose 10 stratégies d'intervention qui visent à répondre aux trois enjeux majeurs de la gestion des matières résiduelles mentionnés ci-dessus :**

- respecter la hiérarchie des 3RV-E (dans l'ordre, réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation et élimination);
- prévenir et réduire la production de matières résiduelles;
- décourager et contrôler l'élimination;
- bannir des lieux d'élimination la matière organique (incluant les boues municipales);
- responsabiliser les producteurs;
- soutenir la planification et la performance régionales;
- stimuler la performance des industries, des commerces et des institutions (ICI) et des entreprises de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD);
- choisir le système de collecte le plus performant;
- connaître, informer, sensibiliser et éduquer;
- rendre compte des résultats.

## 5 objectifs

**Le Plan d'action 2011-2015 du Québec comporte cinq objectifs :**

- ramener la quantité de matières résiduelles éliminée à 700 kg par habitant par année (724 kg en 2012);
- recycler 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels (59 % en 2012);
- recycler 60 % de la matière organique putrescible résiduelle au moyen de procédés biologiques, à savoir l'épandage, le compostage et la biométhanisation (21 % en 2012);
- recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, de brique et d'asphalte (quantités indéterminées en 2012);
- trier à la source ou acheminer vers un centre de tri 70 % des résidus de construction, de rénovation et de démolition du secteur du bâtiment (quantités indéterminées en 2012).

**TABLEAU 8 • Objectifs poursuivis par la Communauté**



	Objectifs Québec 1998-2008	Objectifs CMM 2006-2011	Résultats CMM 2012	Objectifs Québec 2011-2015	Objectifs CMM 2025
<b>Récupération des matières recyclables</b>	60 %	60 %	59 %	70 % (objectif de mise en valeur)	70 % (objectif de mise en valeur)
<b>Récupération des matières organiques</b>	60 %	60 %	12 %	60 % (incluant les boues)	60 % (incluant les boues valorisables)
<b>Mise en valeur des boues résiduaires</b>	Aucun objectif spécifique pour les boues	Aucun objectif spécifique pour les boues	11 % en valorisation organique (2011)		
<b>Récupération des encombrants</b>	60 % (incluant les débris de CRD)	60 % (incluant les débris de CRD)	56 %	Aucun (règlementation gouverne- mentale sur la responsabilité élargie des producteurs et sur la consignation)	Aucun
<b>Récupération des résidus dangereux domestiques</b>	75 % (huiles et peinture) 60 % (autres RDD)	75 % (huiles et peinture) 60 % (autres RDD)	55 % toutes matières confondues		
<b>Récupération des contenants de bière et boissons gazeuses consignés</b>	80 %	80 %	76 % (à l'ensemble du Québec)		
<b>Récupération des textiles</b>	50 %	50 %	Voir note 1	Aucun	Aucun voir note 1
<b>Récupération des débris de CRD du bâtiment</b>	Aucun objectif spécifique pour le bâtiment et pour les municipalités	Aucun objectif spécifique pour le bâtiment et pour les municipalités	Inclus avec les encombrants	Trier 70 % sur le chantier ou dans un centre de tri	Contribuer à l'objectif québécois de trier 70 % sur le chantier ou dans un centre de tri
<b>Mise en valeur des débris de béton et asphalte</b>	Aucun objectif pour le béton et l'asphalte et pour les municipalités	Aucun objectif pour le béton et l'asphalte et pour les municipalités	Voir note 2	80 %	Contribuer à l'objectif québécois de 80 % voir note 2

	Objectifs Québec 1998-2008	Objectifs CMM 2006-2011	Résultats CMM 2012	Objectifs Québec 2011-2015	Objectifs CMM 2025
<b>Récupération des matières valorisables</b>	65 % (incluant les ICI et CRD)	60 % (secteur municipal seulement)	38 %	Aucun objectif global de récupération	Aucun
<b>Réduction des quantités éliminées</b>	Aucun objectif spécifique pour la réduction des quantités éliminées	Aucun objectif spécifique pour la réduction des quantités éliminées	695 kg/pers./an (sans les boues : approx. 100 kg/pers.)	700 kg/pers./an (incluant les ICI, les CRD et les boues)	Contribuer à l'objectif québécois de 700 kg/pers./an (incluant les ICI, les CRD et les boues)

Notes :

1. La récupération des textiles et des autres matières valorisables est en grande partie effectuée par les organismes communautaires et les entreprises d'économie sociale (cf. annexe 4).
2. En absence d'objectif spécifique, les débris d'asphalte et de béton récupérés n'ont pas été comptabilisés. Les pratiques courantes des municipalités font en sorte qu'ils sont largement récupérés puis réutilisés après entreposage temporaire, sous forme d'agrégats recyclés répondant à la norme BNQ sur les matériaux granulaires recyclés (réf. NQ 2560-600/2002).

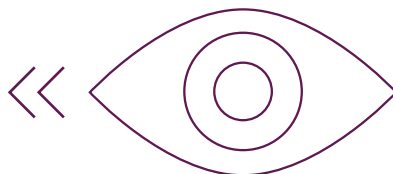




## **ORIENTATIONS** DU PROJET DE PMGMR



**En septembre 2003,** le conseil de la Communauté adoptait un énoncé de vision stratégique du développement économique, social et environnemental de la région métropolitaine. Intitulé *Cap sur le monde : bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable*, cette vision esquisse ce que pourrait devenir la Communauté en 2025 si les efforts nécessaires sont consentis. En février 2008, la Communauté présentait son mémoire intitulé *La gestion des matières résiduelles, un défi prioritaire pour la Communauté métropolitaine de Montréal* à la Commission des transports et de l'environnement de l'Assemblée nationale du Québec, qui formulait l'objectif de tendre vers le zéro enfouissement. ●



**VISION**  
STRATÉGIQUE DU DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET  
ENVIRONNEMENTAL

Le projet de PMGMR découle de ces éléments voulant que, d'ici 2025, la Communauté soit attractive, car elle a aussi comme défi de continuer à mettre en valeur ses atouts pour attirer davantage de personnes dans la région métropolitaine, et de donner des services de qualité à la population. Concrètement, cela veut également dire être responsable vis-à-vis des générations futures en protégeant et en mettant mieux en valeur le milieu naturel, en assurant une excellente qualité de l'air et de l'eau, en reconnaissant l'importance du territoire agricole et en assurant une gestion écologique des matières résiduelles. ●



© André Périllard

**TABEAU 9 • Orientations et implications retenues par la Communauté**



Orientations	Implications
1. Renforcer l'adhésion aux principes des 3RV-E.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Changer les modes de gestion afin de réduire les matières résiduelles à éliminer dans un lieu d'enfouissement.</li> </ul>
2. Se doter, sur une base régionale, d'infrastructures de traitement des matières résiduelles performantes, tout en tenant compte de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Implanter de nouvelles infrastructures.</li> <li>● Réviser les circuits de collecte.</li> <li>● Intégrer, à l'échelle locale ou régionale, l'utilisation des biocombustibles de remplacement produits.</li> </ul>
3. Atteindre les objectifs gouvernementaux de valorisation des matières recyclables (70 %) et des matières organiques (60 %) d'ici 2025.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Optimiser les résultats de la collecte sélective des matières recyclables.</li> <li>● Implanter la collecte et le traitement des matières organiques.</li> <li>● S'assurer d'une utilisation durable des extrants.</li> </ul>
4. Optimiser les initiatives de récupération, de recyclage et de valorisation en place dans le but d'améliorer la qualité et la quantité des matières récupérées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Bonifier l'offre aux clientèles desservies.</li> <li>● S'inspirer des pratiques exemplaires.</li> <li>● Partager les expériences.</li> </ul>
5. Identifier des sources de revenus pour financer les surcoûts engendrés par la mise en place des infrastructures et des mesures permettant l'atteinte des objectifs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Privilégier les mesures qui permettront d'optimiser les services actuellement offerts et de réduire l'incidence des surcoûts occasionnés par l'implantation des mesures du PMGMR.</li> </ul>
6. Informer et sensibiliser les citoyens quant à l'importance de participer aux initiatives de valorisation des matières résiduelles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Réaliser des campagnes de sensibilisation, d'information et d'éducation à l'intention des citoyens.</li> </ul>
7. Favoriser l'acceptabilité sociale des installations de traitement et de valorisation dans le Grand Montréal.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Réaliser les démarches d'implantation en collaboration avec le milieu récepteur.</li> <li>● S'assurer que la population tire un avantage de la présence d'une installation de gestion de matières résiduelles dans son voisinage.</li> </ul>

### 3.1 Orientation 1 – Renforcer l'adhésion aux principes des 3RV-E ●

Le PMGMR 2006-2011 adhérait aux principes énoncés dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* à l'égard de la hiérarchie des 3RV-E. Dans le contexte actuel où le gouvernement du Québec dispose maintenant d'une stratégie énergétique et d'un plan de lutte aux changements climatiques, il faut également tenir compte du fait que la production et la gestion des matières résiduelles ont des effets importants sur les émissions de GES, sur la qualité de l'atmosphère et sur l'environnement en général.

En planifiant une régionalisation (cf. annexe 3) de la gestion des déchets afin de réduire graduellement la dépendance de la Communauté envers les installations extérieures, il sera possible d'observer une réduction globale des distances de transport des matières à éliminer et, par le fait même, la réduction des émissions de gaz à effet de serre. De même, des projets de biométhanisation et de compostage des matières organiques actuellement en construction contribuent à produire une énergie verte, tout en réduisant les besoins en transport.

Afin de réduire la quantité de matières à éliminer, la Communauté encourage les administrations municipales à intégrer à leurs politiques d'achat des mesures favorisant les produits faits de matières recyclées ainsi que toute initiative de réduction des emballages et des sacs ainsi que toute autre pratique susceptible d'éviter la production de matières résiduelles ou l'utilisation non optimale des ressources.

#### Première orientation

La **première orientation** renforce l'adhésion du projet de PMGMR aux principes énoncés dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* relativement au respect de la hiérarchie des 3RV-E – soit, dans l'ordre, la réduction, le réemploi, le recyclage et la valorisation des matières – avec la mise en place de mesures visant l'atteinte des objectifs de recyclage et de valorisation dans le but de réduire les quantités de résidus à éliminer.



### 3.2 Orientation 2 – Se doter, sur une base régionale, d’infrastructures de traitement des matières résiduelles performantes, tout en tenant compte de la réduction des émissions de gaz à effet de serre ●

Portant sur les matières organiques et les résidus ultimes, un travail a été réalisé à l’échelle régionale avec la confection de plans directeurs régionaux des équipements et des technologies de traitement des matières putrescibles et des résidus ultimes. Ces plans abordent timidement la valorisation et l’élimination des résidus ultimes; ils proposent diverses options de traitement sans en préciser le type, les coûts ou la localisation des infrastructures de traitement/valorisation/élimination des résidus ultimes. Cela étant, la réflexion est amorcée.

Quant aux installations de biométhanisation/compostage qui entreront en exploitation d’ici 2022, chaque infrastructure a été planifiée régionalement et diverses instances de gouvernance ont été mises sur pied.

À court terme, la capacité d’accueil des lieux d’élimination qu’utilisent les municipalités de la Communauté permettra, dans les conditions actuelles, de maintenir le statu quo. Aussi, il est prévu de compléter la mise en service des installations de traitement et de valorisation des résidus organiques puis, par la suite, de planifier la destination des résidus ultimes.

#### Deuxième orientation

La **deuxième orientation** vise à se doter, sur une base régionale, d’infrastructures de traitement des matières résiduelles performantes, tout en tenant compte de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La Communauté reconnaît le principe de l’autonomie régionale dans la gestion des matières résiduelles dans une perspective de réduction de la dépendance aux installations situées à l’extérieur du Grand Montréal (sites de traitement des matières organiques, sites de traitement des matières recyclables, lieux d’enfouissement technique et sites de transbordement). La proximité des centres de production et de traitement des matières résiduelles aura pour effet de réduire les émissions de gaz à effet de serre.



### 3.3 Orientation 3 – Atteindre les objectifs gouvernementaux de valorisation des matières recyclables (70 %) et des matières organiques (60 %) d'ici 2025 ●

Les mesures définies dans le PMGMR 2006-2011 ont majoritairement été mises en place. Toutefois, les échéanciers ont souvent été décalés dans le temps. Par exemple, les matières organiques devaient être collectées afin d'être valorisées au plus tard à la fin de 2010. Divers retards dans la publication de plans d'action et des lignes directrices du gouvernement et dans le lancement de programmes de financement des infrastructures ont entraîné un report des échéances de sorte qu'en 2012, seulement 12 % des résidus organiques étaient collectés en vue d'être valorisés.

Bien que plusieurs installations de biométhanisation et de compostage soient en cours d'implantation, l'atteinte des objectifs de valorisation des matières organiques ne pourra se produire qu'après une certaine période. Le concept d'année horizon 2025 permettra d'intégrer la valorisation des matières organiques sur l'ensemble du territoire et d'atteindre l'objectif.



#### Troisième orientation

La **troisième orientation** vise à atteindre les objectifs gouvernementaux de valorisation des matières recyclables (70 %) et des matières organiques (60 %) d'ici 2025.

Cette orientation vise à mettre en œuvre avec diligence les mesures prévues au projet de PMGMR, selon un calendrier graduel, réaliste et séquentiel, dressé en fonction des échéances des programmes de financement, du calendrier de mise en service des installations de traitement et des actions gouvernementales.



### 3.4 Orientation 4 – Optimiser les initiatives de récupération, de recyclage et de valorisation en place dans le but d'améliorer la qualité et la quantité des matières récupérées ●

La Communauté reconnaît les efforts qu'ont entrepris plusieurs municipalités au chapitre de la gestion des matières résiduelles. Le choix des moyens, des outils, de la fréquence et des circuits de collecte, des sites et des autres modalités d'application des mesures contenues dans le projet de PMGMR doit rester d'ordre local et refléter les particularités de chaque municipalité.

Par exemple, afin d'augmenter la participation citoyenne à la collecte des matières résiduelles, il convient de considérer l'ensemble des outils de collecte (sacs, petits bacs, grands bacs, etc.), d'optimiser la fréquence et les circuits de collecte et d'offrir un service comparable et de même nature tant en milieu résidentiel qu'en milieu commercial, industriel et institutionnel.

#### Quatrième orientation

La **quatrième orientation** vise à optimiser les initiatives de récupération, de recyclage et de valorisation en place dans le but d'améliorer la qualité et la quantité des matières récupérées.



### 3.5 Orientation 5 – Identifier des sources de revenus pour financer les surcoûts engendrés par la mise en place des infrastructures et des mesures permettant l'atteinte des objectifs ●

La récupération des matières organiques, le principal défi du projet de PMGMR, entraînera une hausse des contributions municipales d'ici 2020. Cette augmentation, qui s'inscrit en parallèle à l'entrée en exploitation des installations de biométhanisation et de compostage en planification dans le Grand Montréal – pour tenir compte de l'atteinte de l'objectif de 60 % pour la matière organique en 2025 – découlera en particulier du surcoût de la gestion des matières organiques, d'une baisse des sommes provenant des sources de financement exogène, attribuable essentiellement à une baisse des redevances, et de l'atteinte d'un taux de 70 % de récupération pour les matières recyclables, les CRD et les autres matières.

#### Cinquième orientation

La **cinquième orientation** vise à identifier des sources de revenus pour financer les surcoûts engendrés par la mise en place des infrastructures et des mesures permettant l'atteinte des objectifs. Dans un premier temps, il s'agit d'optimiser et d'adapter les collectes actuelles afin de générer des économies. Par la suite, des sources de revenus supplémentaires devront être identifiées afin de financer les surcoûts nets qu'engendreront l'implantation et l'exploitation des installations de traitement et les mesures qui permettront l'atteinte des objectifs.



© Pierre Mathieu

### 3.6 Orientation 6 – Informer et sensibiliser les citoyens quant à l'importance de participer aux initiatives de valorisation des matières résiduelles ●

Afin de susciter une réponse positive à l'égard des mesures prévues au projet de PMGMR, plusieurs activités de sensibilisation et de communication ont été et devront être réalisées. Encore aujourd'hui et à l'avenir, des activités d'information, de sensibilisation et de communication permettront de progresser considérablement vers les objectifs à atteindre. Au besoin, la mise en place d'une réglementation adéquate pourra contribuer à l'atteinte des objectifs de réduction et de gestion des matières résiduelles.

#### Sixième orientation

La **sixième orientation** vise à informer et à sensibiliser les citoyens quant à l'importance de participer aux initiatives de valorisation des matières résiduelles. La Communauté mise donc sur l'engagement citoyen et, au besoin, sur des interventions réglementaires en vue d'atteindre les objectifs de réduction des quantités de résidus ultimes et de répondre à d'éventuelles prescriptions visant l'élimination de certaines matières. L'implantation de la collecte des résidus organiques exigera un effort supplémentaire de la part du citoyen.



© Vincent Girard

### 3.7 Orientation 7 – Favoriser l'acceptabilité sociale des installations de traitement et de valorisation dans le Grand Montréal ●

L'implantation d'un projet public d'envergure est de plus en plus tributaire de son acceptabilité sociale. À cet égard, des enjeux d'importance sont présents; aussi, pour atteindre une harmonisation sociale, il faut savoir les reconnaître et les traiter de façon à concevoir un projet qui tient compte des préoccupations et des attentes de la collectivité d'accueil.

Les enjeux, généralement multiples et variés, rejoignent les préoccupations locales et régionales directement liées au lieu d'implantation; ils touchent aussi à des questions d'intérêt national comme les politiques environnementales et les grands débats sociaux de l'heure. Par ailleurs, le processus décisionnel menant au choix d'un projet ainsi que les moyens pour associer la Communauté aux retombées connexes ont également une incidence directe sur son acceptabilité sociale.

La gestion des matières résiduelles, et les installations qu'elles nécessitent, comptent parmi les domaines qui peuvent profiter le plus d'une connaissance fine des enjeux liés à l'acceptabilité sociale.

#### Septième orientation

La **septième orientation** vise à favoriser l'acceptabilité sociale des installations de traitement et de valorisation dans le Grand Montréal.

Respecter le principe d'autonomie régionale de gestion des matières résiduelles implique notamment l'implantation d'infrastructures de traitement des matières à l'échelle du territoire. Des mécanismes favorisant l'acceptabilité sociale de telles installations doivent être mis en place afin de permettre leur déploiement, lequel est nécessaire à l'atteinte des objectifs.

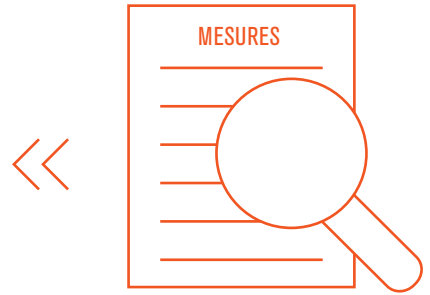




## **MESURES RETENUES** POUR LE PROJET DE PMGMR



**La présente section** contient les mesures proposées pour le projet de PMGMR. Les mesures proposées tiennent compte des résultats déjà obtenus et de la capacité des infrastructures de gestion des matières résiduelles actuelles et projetées, selon un calendrier réaliste et graduel. Rappelons que le projet de PMGMR propose des obligations de résultats. Les moyens sont laissés aux administrations municipales leur permettant ainsi d'adopter de façon optimale leurs moyens à leur clientèle afin d'atteindre les objectifs. ●



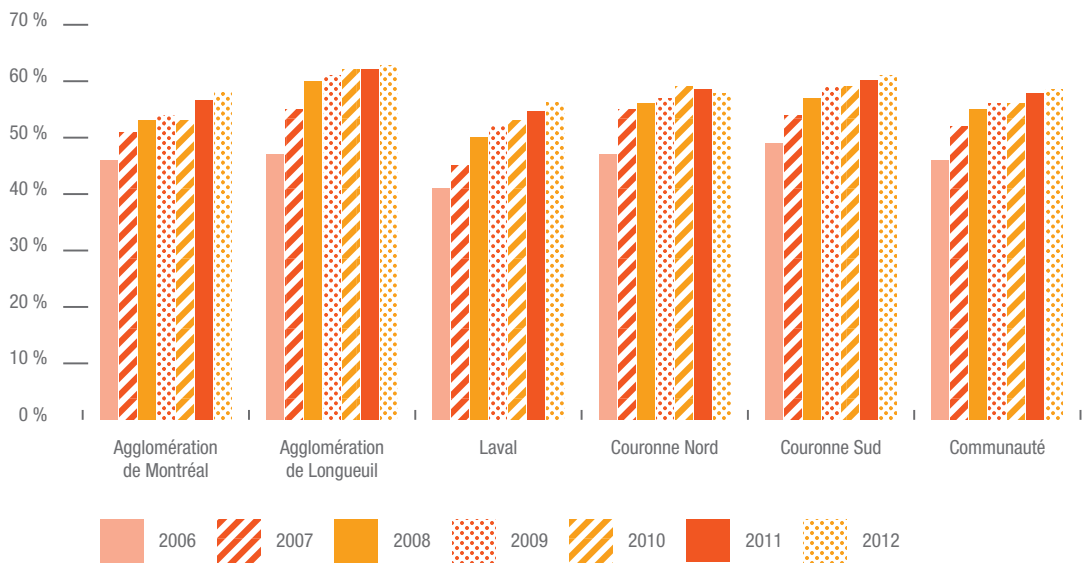
#### 4.1 Matières recyclables ●

La filière des matières recyclables a connu d'importantes avancées depuis la mise en place du PMGMR 2006-2011. Depuis plusieurs années maintenant, toutes les municipalités du territoire offrent à l'ensemble de leurs citoyens une collecte sélective des matières résiduelles.

De 2006 à 2012, les quantités de matières recyclables n'ont cessé d'augmenter. Globalement, dans le Grand Montréal, le taux de récupération est passé de 46 % (2006) à 59 % (2012) et secteurs (l'agglomération de Longueuil et la couronne Sud) ont atteint l'objectif de 60 % en 2011. De manière plus précise, sept municipalités ont même dépassé la marque des 70 % dès 2011, soit Boucherville, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Lambert, Calixa-Lavallée, Pointe-des-Cascades, Richelieu et Sainte-Julie.



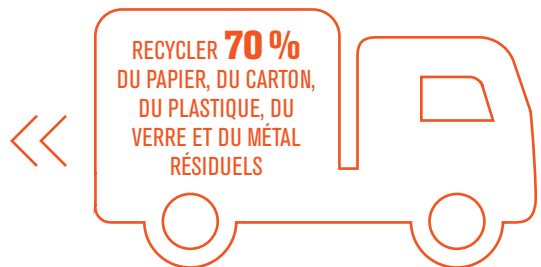
**Figure 2 • Progression du taux de récupération des matières recyclables dans le Grand Montréal**



Source : Tableau de bord du PMGMR.

### **Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et son Plan d'action 2011-2015**

L'objectif de la nouvelle Politique est de recycler 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels. Cela diffère de l'objectif de la précédente politique en ce sens que non seulement le seuil augmente de 60 % à 70 % mais le 70 % s'applique à un taux de mise en valeur effective et non plus à un taux de récupération par la collecte sélective. Il s'agit donc d'un objectif de réussite, après tri des rejets pouvant se retrouver mêlés avec les matières recyclables visées par la collecte sélective.



### **Capacité des infrastructures**

Les centres de tri de matières recyclables qui desservent actuellement la Communauté (cf. annexe 5) auraient la capacité totale suffisante pour recevoir et traiter les volumes supplémentaires découlant de l'augmentation des quantités récupérées et du bannissement du papier et du carton. Ceux-ci peuvent traiter au moins 650 000 tonnes de matières recyclables, ce qui pourrait permettre de combler les besoins du Grand Montréal au-delà de 2020. Par ailleurs, Recyc-Québec propose un programme d'aide financière à l'intention des centres de tri pour leur permettre d'optimiser leurs opérations et, ainsi, d'accroître leur capacité de traitement.



© Tricentris, centre de tri

## Système public de consignation

Jusqu'à maintenant, le système public de consignation des contenants à remplissage unique, qui vise la vente et la distribution de bière et de boissons gazeuses, a permis de récupérer une plus grande proportion de ce type de contenants que la collecte sélective municipale. Cependant, les résultats des dernières années laissent croire que d'ici peu, celle-ci pourrait atteindre une performance équivalente. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a confié au Centre de Recherche en économie de l'Environnement, de l'Agroalimentaire, des Transports et de l'Énergie (CREATE) de l'Université Laval le mandat de comparer les systèmes de consigne et de collecte sélective pour la récupération des contenants de boisson au Québec. Cette étude a été lancée conjointement par le MDDELCC et Recyc-Québec. Le rapport final n'aura pas pour objectif de faire des recommandations au gouvernement, mais plutôt de l'accompagner dans sa réflexion dans ce dossier.

Rappelons qu'en juin 2009, le rapport de consultation de la commission de l'environnement de la Communauté sur le renouvellement de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* recommandait de maintenir la consigne sur les contenants à remplissage unique (CRU) de bière et de boissons gazeuses, et d'évaluer l'opportunité d'accroître ce système de consignation à d'autres contenants en application du principe de la responsabilité élargie des producteurs.



© 123rf.com Stock Photos

### Comment atteindre les nouveaux objectifs

Afin de passer de 59 % à 70 %, les efforts concernant les matières recyclables devront être mis sur l'optimisation de la collecte en déterminant le meilleur mode (petit bac, bac roulant, sac, etc.) et la fréquence optimale à adopter. La mécanisation des collectes pourra être envisagée quand le contexte local y sera favorable. Également, considérant que dans les aires publiques municipales où des équipements sont présents, le taux moyen global de récupération était de 77,9 % pour les aires intérieures, 60,1 % pour les aires extérieures et 52,7 % pour les îlots de rues<sup>1</sup>, des équipements devront systématiquement être présents dans les espaces publics respectant la même déclinaison utilisée pour les équipements résidentiels. Les ICI pourront également être mis à contribution lorsque la qualité et la quantité de matières recyclables sont comparables aux collectes d'origine domestique (papiers, cartons, plastiques, verres et autres matières déjà recueillies). Par ailleurs, diverses initiatives d'adhésion volontaires sont en

place. Administrés tant par Recyc-Québec que par certaines associations, des programmes visent des secteurs d'activités économiques spécifiques. La Communauté est d'avis que ces moyens doivent être maintenus voire accentués afin de permettre le développement de filières spécifiques de valorisation des résidus d'origines industrielle, commerciale et institutionnelle. Enfin, il est admis que les grands ICI récupèrent d'importantes quantités de matières résiduelles, notamment les rejets de production.

Des campagnes de sensibilisation et d'information à l'intention des citoyens et des ICI devront être maintenues pour que les bonnes habitudes prises demeurent. Finalement, afin de répondre aux cibles de bannissement émises par le gouvernement, un cadre réglementaire (cf. annexe 7) pourra être mis en place afin d'interdire de jeter les matières recyclables avec les ordures ménagères.

<sup>1</sup> Rapport d'activité et résultats 2008-2011, la Table pour la récupération hors foyer.



	Mesures	Échéancier
<b>Matières recyclables</b>	<b>Mesure 1 :</b> Optimiser la collecte des matières recyclables.	Au plus tard le 31 décembre 2017
	<b>Mesure 2 :</b> Desservir les industries, les commerces et les institutions produisant des matières recyclables assimilables, en termes de quantité et de qualité, aux matières résidentielles.	Au plus tard le 31 décembre 2017
	<b>Mesure 3 :</b> Implanter des équipements de récupération de matières recyclables identifiables dans tous les bâtiments municipaux et toutes les aires publiques, là où la fréquentation le justifie.	Au plus tard le 31 décembre 2017
	<b>Mesure 4 :</b> Organiser, au moins une fois par année, une campagne de sensibilisation et d'information concernant les matières recyclables à l'intention de toutes les clientèles desservies.	À partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2016
	<b>Mesure 5 :</b> Interdire de jeter les matières recyclables avec les matières destinées à l'élimination pour toute unité desservie par la collecte des matières recyclables.	Au plus tard le 31 décembre 2018

## 4.2 Matières organiques ●

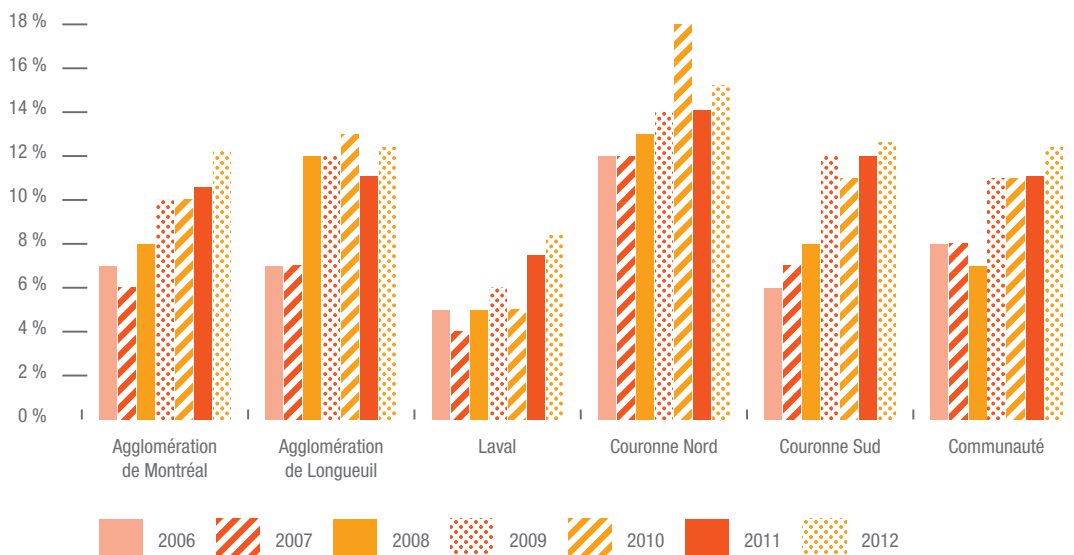
### Matières organiques

Les actions municipales des dernières années ont permis essentiellement de généraliser la collecte sélective des résidus verts. Des projets de collecte de matières organiques sont en cours dans une dizaine de municipalités locales. Ces projets pilotes visent à favoriser la participation des citoyens, à mettre à l'épreuve les équipements et les modalités de collecte, et à vérifier la qualité des matières collectées. Les résultats obtenus permettront de préciser le mode de collecte à retenir, le type de contenant à offrir aux résidents ainsi que le type de traitement à privilégier en fonction des matières récupérées et du territoire couvert.



© Vincent Girard

**Figure 3 : Progression du taux de récupération des matières organiques dans le Grand Montréal**



Source : Tableau de bord du PMGMR.

Le taux de récupération des matières organiques est passé de 8 % en 2006 à 12 % en 2012. Les quantités collectées se répartissent comme suit : 91 % de résidus verts, 3 % de résidus de table et 6 % de résidus de table et verts mélangés.

Lancé le 1<sup>er</sup> février 2010, le *Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage* du gouvernement du Québec offre un soutien financier pour

l'installation d'infrastructures permettant de traiter la matière organique. Dans le Grand Montréal, neuf installations (5 à Montréal, 1 à Laval, 1 à Longueuil et 2 dans la couronne Sud) sont actuellement en phase de planification pour des investissements totaux dépassant 500 M\$. La mise en service de l'ensemble des installations s'échelonne de 2016 à 2022. Les mesures proposées au chapitre des matières organiques sont donc tributaires de la mise en place des installations.



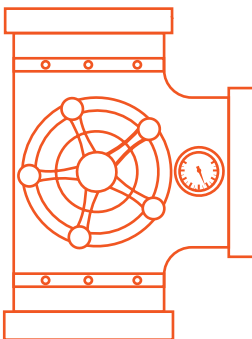
**TABLEAU 10 •** Planification des projets de biométhanisation et de compostage du Grand Montréal



Secteur	Nombre d'installations	Tonnage prévu et provenance	Valeur totale (M\$)	Contribution (M\$)		Échéance prévue
				Québec	Ottawa	
Montréal	2 Biométhanisation 2 Compostage 1 Prétraitement	224 000 tonnes résidentiel	<b>215,5 M\$</b>	68,5 M\$	67,1 M\$	2019-2022
Laval	1 Biométhanisation + Compostage	90 000 tonnes résidentiel ICI boues municipales	<b>123 M\$</b>	35,0 M\$	30,6 M\$	2019
Longueuil	1 Biométhanisation + Compostage	70 000 tonnes résidentiel ICI	<b>85 M\$</b>	23,2 M\$	21,5 M\$	2018
Couronne Sud	2 Biométhanisation + Compostage	122 000 tonnes résidentiel ICI	<b>97 M\$</b>	31,5 M\$	27,7 M\$	2016-2017
Couronne Nord	Aucune	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>506 000 tonnes</b>	<b>520,5 M\$</b>	<b>158,2 M\$</b>	<b>146,9 M\$</b>	

## Boues résiduares

Les boues municipales peuvent se subdiviser en deux types principaux : les boues de fosses septiques, pour les habitations desservies par des systèmes autonomes individuels, et les boues de stations d'épuration, pour la majorité des habitations sur le territoire de la Communauté.



**TABLEAU 11 • Production des boues résiduares en 2011**

Territoires	Nombre total d'installations de traitement	Installations ayant disposé des boues	Quantité de boues disposées (tonnes humides)	Quantité totale de boues (tonnes sèches)
Agglomération de Montréal	2	1	268 378	91 249
Agglomération de Longueuil (voir note)	1	1	35 509	10 283
Ville de Laval	3	3	50 767	14 887
Couronne Nord	19	10	33 524	11 776
Couronne Sud (voir note)	26	11	42 230	14 942
<b>Communauté</b>	<b>51</b>	<b>26</b>	<b>430 408</b>	<b>143 137</b>

Note : Aux fins de ce tableau, la station servant les villes de Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Basile-le-Grand étant située à Saint-Basile-le-Grand, cette station a été comptabilisée avec la couronne Sud.

Source : *Enquête auprès des gestionnaires d'installations de traitement des eaux usées*, CMM, 2013.

L'agglomération de Montréal constitue le secteur qui génère la majorité des boues, soit 64 % du volume total produit en poids sec pour l'année 2011. Ensemble, les secteurs de Montréal, de Longueuil et de Laval totalisent plus de 80 % du volume de boues produites et disposées en 2011.

### Boues de fosses septiques

En 2012, il y avait 43 616 installations individuelles de traitement des eaux usées. À l'exception des municipalités qui offrent un service de vidange des installations à leurs résidents et celles qui possèdent des ouvrages de réception où les boues de fosses septiques peuvent être déversées directement dans le réseau ou à la station d'épuration municipale, les municipalités ne disposent pas de données quant à la traçabilité de ces boues.

### Boues des stations d'épuration

On retrouve 51 installations sur le territoire de la Communauté, qui traitent environ 4,25 millions de mètres cubes d'eaux usées chaque jour. Ce volume représente environ les 2/3 de la capacité journalière de l'ensemble des stations d'épuration du Québec (6 637 000 m<sup>3</sup>). De même, 31 installations utilisent des étangs aérés pour traiter les eaux usées qu'elles reçoivent. Les 20 autres installations sont des stations dites mécanisées, utilisant différents procédés de traitement.

### Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et son Plan d'action 2011-2015

L'objectif de la nouvelle Politique est de recycler 60 % de la matière organique résiduelle (incluant les boues). Or, en ce moment au Québec, la matière organique résiduelle est en grande partie enfouie ou incinérée. Les modes de gestion de cette matière doivent plutôt permettre de la valoriser, notamment pour améliorer le bilan d'émissions de gaz à effet de serre de la Communauté et pour participer à la stratégie énergétique du Québec, qui cherche également à mettre en valeur de nouvelles technologies.

### Capacité des infrastructures

Selon les données disponibles, les installations existantes, dont certaines sont assez éloignées de la métropole (cf. annexe 5), ne pourraient traiter qu'environ 250 000 tonnes de matières, incluant les quantités endogènes de leurs régions. Avec des quantités d'origine résidentielle de plus d'un demi-million de tonnes en 2020, les besoins du Grand Montréal seront loin d'être comblés et encore moins dans la perspective envisagée du bannissement de l'élimination. L'implantation accélérée de la collecte à trois voies doit impérativement être accompagnée de la mise en service des installations de biométhanisation et de compostage projetées par les municipalités du Grand Montréal, de même que celles qui pourraient être mises



en service par les entreprises de services de gestion des matières résiduelles qui œuvrent actuellement sur le territoire de la Communauté.

## Comment atteindre les nouveaux objectifs

En tablant sur la mise en service graduelle des installations de traitement des matières organiques et en mettant en place, en parallèle, la collecte à trois voies, le taux de récupération des matières organiques pourra progresser rapidement. La collecte des matières organiques sera optimisée en déterminant le meilleur mode (petit bac, bac roulant, sac, etc.) et la fréquence optimale à adopter selon le contexte local. La mise en place d'équipements dans les bâtiments et les aires publiques municipales permettra de contribuer aux efforts d'atteinte de l'objectif de recyclage de 60 %.

Des campagnes de sensibilisation et d'information devront être déployées à l'intention des citoyens. De plus, afin de répondre aux cibles de bannissement émises par le gouvernement, un

cadre réglementaire pourra être mis en place afin d'interdire de jeter les matières organiques avec les ordures ménagères.

Les boues résiduaires, qui font maintenant partie intégrante de l'objectif de recycler 60 % de la matière organique résiduelle, devront faire l'objet de mesures exemplaires. Ceci comprend, entre autres, la mise en place d'un contrôle permettant de s'assurer de la vidange systématique des fosses septiques et leur disposition dans des sites de valorisation ainsi que la valorisation des boues potentiellement valorisables issues des stations d'épuration de la Communauté.

Enfin, les matières organiques traitées doivent être valorisées et utilisées à bon escient. Que ce soit pour les besoins municipaux en horticulture, en amendement de sols, pour les besoins agricoles ou pour tout autre usage de mise en valeur, les composts et autres matières produites doivent répondre à des standards permettant leur utilisation. Des mécanismes de distribution et de développement de marchés doivent être mis en place afin d'assurer une utilisation adéquate des produits.

	Mesures	Échéancier
<b>Matières organiques</b>	<b>Mesure 6 :</b> Implanter un service de collecte porte-à-porte pour l'ensemble des matières organiques aux habitations de huit logements et moins.	Selon le calendrier d'entrée en service des infrastructures de traitement et de valorisation des résidus organiques
	<b>Mesure 7 :</b> Implanter un service de collecte porte-à-porte pour l'ensemble des matières organiques à l'intention des industries, des commerces et des institutions produisant des matières assimilables, en termes de quantité et de qualité, aux matières résidentielles.	Selon le calendrier d'entrée en service des infrastructures de traitement et de valorisation des résidus organiques
	<b>Mesure 8 :</b> Implanter des équipements de récupération de matières organiques identifiables dans tous les bâtiments municipaux et toutes les aires publiques, là où la fréquentation le justifie.	Selon le calendrier d'entrée en service des infrastructures de traitement et de valorisation des résidus organiques
	<b>Mesure 9 :</b> Organiser, au moins une fois par année, une campagne de sensibilisation et d'information concernant les matières organiques à l'intention de toutes les clientèles desservies.	Selon le calendrier d'entrée en service des infrastructures de traitement et de valorisation des résidus organiques.
	<b>Mesure 10 :</b> Interdire de jeter la matière organique visée par la collecte avec les matières à l'intention de l'élimination pour toute unité desservie par la collecte des matières organiques.	Selon le calendrier de mise en œuvre des prescriptions gouvernementales
	<b>Mesure 11 :</b> Implanter des mesures de contrôle sur les quantités, la qualité et la finalité des extrants.	Au plus tard le 31 décembre 2020
	<b>Mesure 12 :</b> Implanter des mesures permettant de s'assurer de la vidange systématique des fosses septiques.	Au plus tard le 31 décembre 2020
	<b>Mesure 13 :</b> Acheminer les boues valorisables vers une filière de valorisation.	Au plus tard le 31 décembre 2020

## 4.3 Résidus domestiques dangereux, matières du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition, et autres ●

Avant l'entrée en vigueur du PMGMR 2006-2011, les municipalités collectaient les encombrants et les matériaux secs environ deux fois par année, et parfois plus fréquemment à la demande des citoyens. Le réseau d'écocentres qui a pris forme ces dernières années facilite de plus en plus la mise en valeur des encombrants, des textiles et des matières du secteur CRD d'origine domestique et permet d'offrir une accessibilité équitable à tous les citoyens. La plupart des écocentres abritent également des dépôts permanents pour les résidus domestiques dangereux (RDD).

### Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et son Plan d'action 2011-2015

La Politique adoptée en mars 2011 et son Plan d'action 2011-2015 réitèrent la volonté de développer la responsabilité élargie des producteurs (REP) au Québec. On y prévoit l'adoption d'un nouveau règlement en matière de REP et la désignation de trois nouvelles catégories de produits (produits électroniques, lampes au mercure et batteries), la production d'une liste de produits devant être désignés prioritairement sous la REP et la désignation d'au moins deux nouveaux produits tous les deux ans. L'application de la REP à la gestion des pneus hors d'usage et la révision du nouveau règlement quatre ans après son entrée en vigueur y sont également prévues. Le *Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises* est entré en vigueur le 14 juillet 2011.

Cette politique vise également qu'à l'horizon 2015, 80 % des résidus d'asphalte, de brique et de béton soient recyclés et que 70 % des débris de CRD produits par le secteur du bâtiment soient triés sur le chantier ou acheminés vers un centre de tri de débris de CRD. S'il est généralement acquis que les résidus issus des travaux de génie civil (ponts et chaussées) sont déjà recyclés dans une large mesure, il en va tout autrement pour ceux issus du secteur du bâtiment, en raison des contraintes techniques et économiques que cela représentent. En effet, il est plus rapide et plus économique de procéder à une démolition complète et immédiate d'un bâtiment à l'aide d'une grue équipée d'un bélier mécanique que de déconstruire le même bâtiment en ses principales composantes et ses principaux matériaux. Par ailleurs, on doit aussi reconnaître qu'en ce qui concerne les plus petites quantités de débris de CRD, les municipalités du Grand Montréal ont implanté de nombreux écocentres depuis près de deux décennies pour permettre à leurs résidents d'y apporter les débris produits par les travaux domiciliaires et d'en faire le tri sur place.

### Capacité des infrastructures

Les municipalités locales et régionales de la Communauté se sont dotées d'un important réseau d'aires de récupération (écocentres, parcs de conteneurs, dépôts de RDD et d'autres matières) et de services de collectes spéciales, très appréciés par les citoyens, leur permettant de pouvoir disposer de diverses matières (rebutis encombrants, débris de rénovation, textiles, petits appareils électriques et électroniques, équipements de communication, RDD, etc.). Les organismes communautaires et les entreprises d'économie sociale sont également très actifs dans la récupération, le recyclage et la valorisation de certaines matières (cf. annexe 4).

En ce qui concerne le bois et les débris de CRD qui ne sont pas triés et récupérés à la source ou sur les chantiers, les installations et les centres de tri de CRD (cf. annexe 5) qui desservent le Grand Montréal offrent une capacité globale de traitement qui dépasse le million de tonnes par année. De plus, Recyc-Québec dispose d'un programme d'aide financière visant à permettre aux promoteurs de projets d'implanter de nouvelles installations ou aux installations existantes d'augmenter leur capacité. À priori, il semble donc que le Grand Montréal dispose et disposera d'une capacité suffisante de tri et de traitement pour 70 % des débris de chantier du secteur du bâtiment qui ne sont pas triés à la source, de même que tous les résidus de bois susceptibles d'être visés par un éventuel bannissement de l'élimination. Une attention spéciale doit être apportée aux quantités de bois découlant de l'abattage massif prévu en raison de l'infestation de l'agrile du frêne.



## Stratégie métropolitaine de lutte contre l'agrile du frêne 2014-2024

Toutes les municipalités de la Communauté devront se doter de plans d'action locaux contre l'agrile du frêne comprenant notamment la gestion des résidus de frêne (pour éviter la dispersion de l'insecte et valoriser le bois). Si certaines municipalités utilisent déjà les résidus à des fins de paillis ou de compost, plusieurs nouvelles avenues de valorisation sont actuellement explorées. Un exercice visant une meilleure connaissance des réseaux actuels de valorisation et de disposition des résidus, très variés d'une municipalité à l'autre, est en cours de réalisation.

Le comité métropolitain, qui réunit plusieurs représentants provenant des municipalités concernées, des organismes gouvernementaux, des groupes environnementaux et du monde universitaire, a travaillé à différents éléments de la Stratégie métropolitaine de lutte contre l'agrile du frêne. Ce comité a mis sur pied six sous-comités qui travaillent respectivement sur les questions suivantes : (1) inventaire et diagnostic; (2) recherche et valorisation; (3) reboisement; (4) règlement type; (5) communication et sensibilisation; (6) reboisement et remise en culture dans la zone agricole.



En ce qui concerne les RDD, les appareils électriques et électroniques et les divers rebuts encombrants (électroménagers, mobilier domiciliaire et matelas), le gouvernement a déjà prévu le assujettir éventuellement au cadre réglementaire de la responsabilité élargie des producteurs comme voie principale de détournement de l'élimination.

### Comment atteindre les nouveaux objectifs

Avec un taux de récupération québécois de 74 % en 2008, le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition a largement dépassé l'objectif qui lui avait été fixé par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. Cependant, on constate que certains types de déchets sont trop souvent acheminés vers les lieux d'élimination. Des efforts seront nécessaires pour favoriser la récupération de ces matières, qui offrent un bon potentiel de mise en valeur afin d'atteindre la cible de 70 % de matières triées ou acheminées vers un centre de tri. Pour ce faire, les citoyens et les entrepreneurs devront avoir accès à des aires consacrées à la récupération des CRD. De plus, dans le secteur des CRD, les municipalités devront acheminer les déchets de CRD des bâtiments municipaux vers des centres de tri.

L'ajout régulier de nouvelles catégories de produits au cadre réglementaire de la responsabilité élargie des producteurs permettra d'optimiser le détournement de ces produits de l'enfouissement et, à terme, de l'en bannir. En parallèle, les municipalités qui le désirent pourront continuer d'offrir des services jugés complémentaires à ceux offerts directement par les producteurs. La valorisation des RDD et des CRD incitera donc les municipalités à mettre en place un cadre réglementaire favorisant la valorisation de ces matières.



	Mesures	Échéancier
<b>Résidus domestiques dangereux, matières du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition, et autres</b>	<b>Mesure 14 :</b> Favoriser l'accès à des aires consacrées au tri et à la récupération des matières du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition.	Au plus tard le 31 décembre 2017
	<b>Mesure 15 :</b> Acheminer les résidus valorisables du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition des bâtiments municipaux vers une filière de récupération.	Au plus tard le 31 décembre 2017
	<b>Mesure 16 :</b> Acheminer les encombrants valorisables vers une filière de récupération ou de réemploi.	Au plus tard le 31 décembre 2017
	<b>Mesure 17 :</b> Offrir un service adapté (dépôt permanent ou collecte spéciale) aux besoins locaux pour les résidus domestiques dangereux.	Au plus tard le 31 décembre 2016
	<b>Mesure 18 :</b> Interdire, pour toutes les clientèles desservies, de jeter avec les matières destinées à l'élimination des résidus visés par un programme de récupération dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs.	Au plus tard le 31 décembre 2016





## **CADRE FINANCIER** DU PROJET DE PMGMR



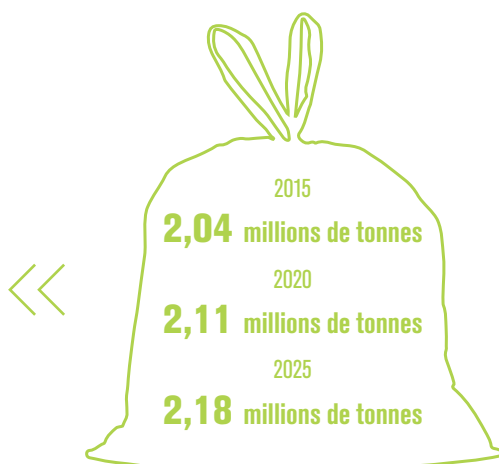
**L'élaboration** du cadre financier s'appuie sur une projection des quantités générées, récupérées et éliminées de 2013 à 2030, des hypothèses financières concernant les sommes projetées en financement exogène et les coûts unitaires moyens anticipés à l'échelle métropolitaine ainsi que l'année de l'atteinte des objectifs pour chacune des catégories de matières. Les quantités projetées et les coûts estimés n'incluent pas la gestion des boues résiduaires. Des variations importantes des coûts sont observées pour chaque type de collecte, transport et traitement des matières résiduelles. ●



Afin d'atténuer l'effet de ces variations, causées par divers facteurs (exigences des documents d'appel d'offres, journées, nombre et fréquence des collectes, mécanisation des collectes, distances à parcourir entre la collecte et le traitement, types de collecte, localisation et densité du territoire desservi, durée du contrat, nombre de soumissionnaires, moment de l'appel d'offres, nombre d'unités desservies, etc.), les projections de coûts sont faites à partir d'un prix unitaire métropolitain moyen.

## 5.1 Projection des quantités ●

En supposant que la génération par personne demeure identique à celle de 2012 (524 kg/personne), la génération sera fonction de la croissance de la population. Les hypothèses de croissance moyenne posées par l'Institut de la statistique du Québec et utilisées dans le cadre de l'élaboration du *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* ont été reprises. L'ISQ prévoit respectivement 3,9, 4,0 et 4,3 millions d'habitants en 2015, 2020 et 2025. En outre, l'hypothèse d'un taux de génération stationnaire facilite la comparaison entre les scénarios posés et la situation actuelle. Cependant, il convient de noter qu'il s'agit ici d'une moyenne pondérée à l'échelle métropolitaine et que ce taux de génération peut varier de façon significative selon les secteurs géographiques et les municipalités, phénomène attribuable à divers facteurs (p. ex. : milieu bâti, taille des ménages, revenu disponible par ménage, etc.).



Suivant cela, les quantités générées devraient être respectivement de l'ordre de 2,04, 2,11 et 2,18 millions de tonnes en 2015, 2020 et 2025.

Les quantités récupérées et éliminées dépendent de l'année de l'atteinte de l'objectif visé pour chacune des grandes catégories de matières résiduelles. Le tableau suivant indique la croissance annuelle de la récupération nécessaire à l'atteinte de ces objectifs.

**TABLEAU 12 • Croissance annuelle nécessaire à l'atteinte des objectifs**



Catégories de matières	2012	Objectif	Année de l'atteinte	Taux de progression annuelle
Matières recyclables	59 %	70 %	2020	1,4 %
Matières organiques	12 %	60 %	2025	3,7 %
CRD et autres matières récupérées	57 %	70 %	2020	1,6 %

Tenant compte de ces paramètres, le tableau suivant présente la projection des quantités à gérer qui a été établie pour les années 2015, 2020 et 2025.

**TABLEAU 13 • Quantités gérées par les municipalités de 2015 à 2025 (en milliers de tonnes)**



Activités	2015	2020	2025
Matières recyclables récupérées	424,1	487,5	502,8
Matières organiques récupérées	187,9	350,6	522,4
CRD et autres matières récupérées	314,9	369,2	380,9
Élimination des ordures ménagères	1 040,6	847,3	723,0
Élimination des CRD et autres matières	68,4	55,7	47,5
<b>Quantités totales gérées par les municipalités</b>	<b>2 035,9</b>	<b>2 110,3</b>	<b>2 176,6</b>

## 5.2 Projection des revenus et des dépenses ●

Pour produire le cadre financier, il est nécessaire de faire le lien entre les revenus (les entrées de fonds provenant des programmes de compensation pour les services de collecte sélective et de redistribution des redevances), les coûts unitaires de gestion des matières résiduelles et les quantités à gérer.

**TABLEAU 14** ● Coûts unitaires de gestion des matières résiduelles posés comme hypothèses aux fins d'estimation et d'analyse financière (en dollars/tonne)



Catégories de matières	Collecte	Traitement	Total
Matières recyclables récupérées	164,70	13,37	<b>178,00</b>
Matières organiques récupérées	150,00	110,00	<b>260,00</b>
CRD et autres matières récupérées			<b>65,00</b>
Ordures ménagères	81,88	65,39	<b>147,28</b>
CRD et autres matières éliminées			<b>184,59</b>
Redevances régulières		11,19	<b>11,19</b>
Redevances supplémentaires		9,50	<b>9,50</b>

Note : Les montants pour la collecte et le traitement des résidus constituent une moyenne à l'échelle métropolitaine. D'importantes variations, tant à la hausse qu'à la baisse, sont à prévoir en fonction du milieu bâti et du type de traitement.



En 2012, les sommes provenant du régime de compensation couvraient en moyenne 71 % des coûts totaux de la collecte sélective. Selon les secteurs de la Communauté, en 2012, le taux de couverture des compensations reçues variait entre 50 % et 90 % des coûts totaux assumés par les administrations municipales. En fait, les coûts nets admissibles au régime de compensation ne couvrent qu'une partie des coûts totaux que doivent assumer les municipalités. Ce ratio moyen est conservé pour établir la projection. Pour leur part, les sommes projetées en provenance du programme de redistribution des redevances sont proportionnelles aux coûts d'élimination (ordures ménagères et CRD) de l'année précédente.

Le bilan financier anticipé pour les années 2015, 2020 et 2025, en dollars constants de 2012, prévoit que l'objectif de 60 % de récupération des matières organiques sera atteint en 2025. Entre 2012 et 2025, les sommes reçues provenant de sources exogènes diminueront de 1,8 M\$ en raison d'une réduction significative des redevances (20,8 M\$), tandis que les dépenses totales augmenteront de 74,6 M\$, malgré une réduction escomptée de plus de 80 M\$ des coûts de collecte et d'élimination des ordures ménagères. Le versement des redevances supplémentaires doit être aboli après 2023, contrairement aux redevances régulières qui devraient être maintenues.

**TABLEAU 15 • Bilan financier anticipé à partir de 2015 (en millions de dollars de l'année 2012)**

	2012	2015	2020	2025	Variation 2012-2025
<b>Financement exogène</b>	<b>77,5</b>	<b>85,5</b>	<b>87,7</b>	<b>75,6</b>	<b>(1,8)</b>
Compensation pour la collecte sélective	44,8	53,8	61,8	63,7	19,0
Redistribution des redevances à l'élimination	32,7	31,7	25,9	11,9	(20,8)
<b>Coûts totaux</b>	<b>(299,4)</b>	<b>(320,0)</b>	<b>(355,7)</b>	<b>(374,0)</b>	<b>74,6</b>
Collecte sélective des matières recyclables	(62,9)	(75,5)	(86,8)	(89,5)	26,6
Collecte des matières organiques	(13,8)	(35,2)	(91,1)	(135,8)	122,0
Collecte des autres matières récupérées	(7,7)	(20,5)	(24,0)	(24,8)	17,1
Collecte et élimination des ordures ménagères	(174,4)	(153,3)	(124,8)	(106,5)	(68,0)
Collecte et élimination des CRD et autres matières	(14,4)	(12,6)	(10,3)	(8,8)	(5,6)
Redevances à l'élimination	(26,1)	(22,9)	(18,7)	(8,6)	(17,5)
<b>Contributions municipales nettes</b>	<b>(221,9)</b>	<b>(234,5)</b>	<b>(268,0)</b>	<b>(298,3)</b>	<b>76,4</b>

Note : Les montants pour la collecte et le traitement des résidus constituent une moyenne à l'échelle métropolitaine. D'importantes variations, tant à la hausse qu'à la baisse, sont à prévoir en fonction des facteurs indiqués au début de cette section.

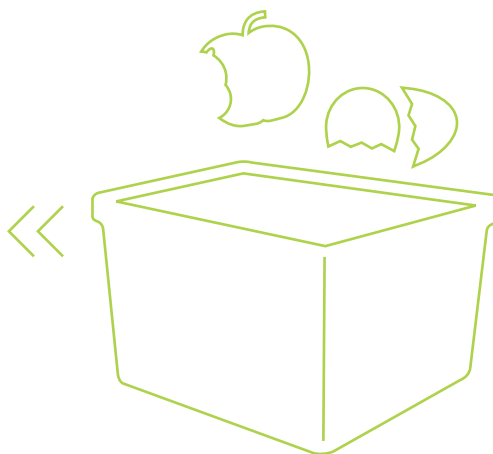


© 123rf.com Stock Photos

### 5.3 Surcoût de la gestion des matières organiques ●

Pour établir le surcoût de la gestion des matières résiduelles, un scénario de gestion suivant lequel les matières organiques générées sont totalement éliminées a été comparé au scénario dans lequel les objectifs sont atteints pour toutes les catégories de matières.

En 2020 et 2025, les contributions municipales nettes du scénario sans récupération des matières organiques seraient moindres que dans le scénario avec récupération et mise en valeur des matières organiques. La différence entre les deux scénarios en 2025 est égale au surcoût anticipé de 55,6 M\$ comme indiqué dans le tableau suivant.



**TABLEAU 16** ● Surcoût de la gestion des matières organiques (en millions de dollars constants de l'année 2012)

	2015	2020	2025
<b>Contributions municipales sans récupération des matières organiques</b>	(238,7)	(242,1)	(242,7)
<b>Contributions municipales avec récupération des matières organiques</b>	(234,5)	(268,0)	(298,3)
<b>Surcoût anticipé</b>	<b>Nil</b>	<b>25,9</b>	<b>55,6</b>
	Indexé à raison de 3,8 % de croissance annuelle des coûts, tel qu'observé de 2006 à 2012		<b>90,3</b>
	Indexé à raison de 1,9 % de croissance annuelle (plus près d'un taux d'indexation d'IPC)		<b>71,0</b>

Note : Les montants pour la collecte et le traitement des résidus constituent une moyenne à l'échelle métropolitaine. D'importantes variations, tant à la hausse qu'à la baisse, sont à prévoir en fonction des facteurs indiqués au début de cette section.



## 5.4 Pistes d'optimisation et de rationalisation ●

À raison de 55,6 M\$ en 2025, en dollars constants de 2012, il ressort que le surcoût demeure appréciable et mérite d'être contenu. D'entrée de jeu, deux grandes catégories de pistes de solution émergent, lesquelles peuvent aussi être jumelées :

1. réduire les coûts totaux de la gestion des matières résiduelles en optimisant les services offerts et les contrats;
2. réduire les quantités totales de matières produites et, au premier chef, celles qui sont destinées à l'élimination;
3. une combinaison des deux premières catégories de pistes.

Sur le plan de l'analyse économique, l'optimisation porte sur la réduction des coûts de l'offreur (ceux des administrations municipales), tandis que la rationalisation consiste à réduire les pressions de la demande (la quantité de matières résiduelles) sur les coûts.

L'impact des pistes d'optimisation et de rationalisation est plus facile à mesurer lorsque les données financières sont présentées sous forme d'unités d'occupation. Pour les années 2015, 2020 et 2025, le nombre d'unités d'occupation correspond à la projection des ménages effectuée par l'ISQ dans le cadre du PMAD. Les contributions municipales nettes par unité d'occupation passeront de 138 \$ en 2012 à 163 \$ en 2025, lorsque l'objectif de 60 % fixé pour la récupération des matières organiques sera atteint.

**TABLEAU 17** • Évolution projetée des coûts des services et des activités, par unité d'occupation (en dollars constants de l'année 2012)

	2012	2015	2020	2025
<b>Financement exogène</b>	<b>48 \$</b>	<b>51 \$</b>	<b>50 \$</b>	<b>42 \$</b>
Compensation pour la collecte sélective	28 \$	32 \$	35 \$	35 \$
Redistribution des redevances à l'élimination	20 \$	19 \$	15 \$	7 \$
<b>Coûts totaux</b>	<b>186 \$</b>	<b>192 \$</b>	<b>203 \$</b>	<b>205 \$</b>
Collecte sélective des matières recyclables	39 \$	45 \$	49 \$	49 \$
Collecte et traitement des matières organiques	9 \$	21 \$	52 \$	74 \$
Collecte et traitement des autres matières récupérées	5 \$	12 \$	14 \$	14 \$
Collecte et élimination des ordures ménagères	108 \$	92 \$	71 \$	58 \$
Collecte et élimination des CRD et autres matières	9 \$	8 \$	6 \$	5 \$
Redevances à l'élimination	16 \$	14 \$	11 \$	5 \$
<b>Contributions municipales nettes</b>	<b>138 \$</b>	<b>141 \$</b>	<b>153 \$</b>	<b>163 \$</b>
			Indexé à raison de 3,8 % de croissance annuelle des coûts, tel qu'observé de 2006 à 2012	<b>265 \$</b>
			Indexé à raison de 1,9 % de croissance annuelle (plus près d'un taux d'indexation d'IPC)	<b>208 \$</b>

Note : Les montants pour la collecte et le traitement des résidus constituent une moyenne à l'échelle métropolitaine. D'importantes variations, tant à la hausse qu'à la baisse, sont à prévoir en fonction des facteurs indiqués au début de cette section.

Sans s'y limiter, la hausse des contributions municipales est principalement attribuable au surcoût de la récupération des matières organiques. La valeur de ce surcoût par unité d'occupation atteindra un peu plus de 30 \$ en 2025.

**TABLEAU 18 • Surcoût de la récupération des matières organiques, par unité d'occupation (en dollars constants de l'année 2012)**



	2012	2015	2020	2025
<b>Contributions municipales nettes</b>	nil	nil	14,76 \$	30,31 \$
	Indexé à raison de 3,8 % de croissance annuelle des coûts, tel qu'observé de 2006 à 2012			49,22 \$
	Indexé à raison de 1,9 % de croissance annuelle (plus près d'un taux d'indexation d'IPC)			38,71 \$

Note : Les montants pour la collecte et le traitement des résidus constituent une moyenne à l'échelle métropolitaine. D'importantes variations, tant à la hausse qu'à la baisse, sont à prévoir en fonction du milieu bâti et du type de traitement.

### Pistes d'optimisation des services et des coûts de gestion des matières résiduelles

Différentes pistes d'optimisation des coûts permettraient de diminuer les impacts du surcoût. Vu la grande variabilité des coûts de collecte, transport et traitement observée à la grandeur du territoire, chaque piste devra faire l'objet d'une analyse à l'échelle locale voire régionale pour chiffrer son impact réel.

- la réduction de la fréquence de la collecte des ordures ménagères;
- la réduction du nombre total de collectes des matières résiduelles (matières recyclables, matières organiques et ordures ménagères confondues);
- la réduction du volume de matières résiduelles acceptées à la collecte des ordures ménagères, par limitation du nombre de sacs ou de bacs, réduction du volume des bacs, ou autres restrictions;
- la mécanisation et l'automatisation des opérations de collecte au moyen de bacs roulants et de véhicules de collecte munis de bras articulés;
- la « co-collecte » permettant de ramasser simultanément et dans le même véhicule deux catégories de matières résiduelles (matières organiques et recyclables une semaine, puis matières organiques et ordures ménagères la semaine suivante), rendue possible au moyen de véhicules de collecte à bennes compartimentées, mais qui nécessite aussi que les lieux de traitement (ou de dépôt) soient rapprochés;
- l'octroi de contrats distincts pour les activités de collecte et de traitement;
- l'analyse des avantages et des inconvénients du mode de gestion (régie, contrat, etc.);
- le paiement des activités d'élimination en fonction de la quantité livrée (à la tonne);
- l'implantation d'installations de traitement des matières résiduelles à proximité;
- la réévaluation de la taille des territoires de collecte et de la charge totale des travaux demandés. Au besoin, regrouper les territoires, les scinder, étaler les activités sur plusieurs journées ou autrement, de façon à optimiser les activités de collecte;
- l'identification dans les devis d'appels d'offres, des conditions et des exigences non essentielles pouvant être jugées trop contraignantes pour les soumissionnaires potentiels;
- la tarification à l'acte des résidus ultimes.

# Conclusion

Toujours en accord avec la vision présentée dans son mémoire *La gestion des matières résiduelles : un défi prioritaire pour la Communauté métropolitaine de Montréal*, la Communauté poursuit son engagement envers le respect de la hiérarchie des 3RV et l'atteinte du zéro enfouissement. Les mesures mises en place dans le PMGMR 2006-2011 ont permis, entre autres, de faire baisser la génération de matières résiduelles par habitant pour atteindre 524 kg en 2012 comparativement à 565 kg en 2006, ainsi que d'atteindre 59 % pour le taux de récupération des matières recyclables. Toutefois seulement 12 % des matières organiques ont trouvé le chemin de la valorisation.

Si le premier PMGMR a permis de faire progresser le taux de récupération des matières recyclables, le principal défi de ce projet de PMGMR sera la valorisation des matières organiques, ce qui passe inévitablement par la mise en exploitation d'installations de biométhanisation et de compostage dans le Grand Montréal. Une estimation de surcoût se chiffrant à près de 30 \$ par année par unité d'occupation, la gestion des matières organiques exigera d'importants efforts des citoyens

à participer aux différentes collectes qui leur seraient offertes. Après avoir réduit au maximum les quantités de matières à éliminer, le troisième plan portera sur le traitement des résidus ultimes. Non seulement cette prochaine étape permettra de réduire considérablement les impacts environnementaux de la gestion des matières résiduelles du Grand Montréal, mais elle contribuera de plus à l'amélioration des conditions sociales et économiques du Québec. Toutefois, il est difficile de prévoir les échéanciers qui permettront l'atteinte de l'objectif enfouissement zéro de la vision 2025.

À titre d'intervenant de premier plan pour la planification de la gestion des matières résiduelles au Québec, la Communauté entend poursuivre ses efforts, en étroite collaboration avec les administrations municipales qui la composent, pour tendre vers l'atteinte des objectifs gouvernementaux. De par les objectifs, les orientations, les mesures et le cadre financier de son projet de PMGMR, la Communauté est déterminée à contribuer positivement à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* et à son *Plan d'action 2011-2015*.



© iStockphoto

# Lexique

## **3RV-E**

Réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation, élimination

## **BAPE**

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

## **CRD**

Construction, rénovation et démolition

## **CREATE**

Centre de Recherche en économie de l'Environnement, de l'Agroalimentaire, des Transports et de l'Énergie

## **CRU**

Contenant à remplissage unique

## **GES**

Gaz à effet de serre

## **ICI**

Industries, commerces et institutions

## **IPC**

Indice des prix à la consommation

## **ISQ**

Institut de la statistique du Québec

## **LET**

Lieu d'enfouissement technique

## **Matière organique**

Les grandes familles de matières compostables généralement reconnues dans le milieu sont :

- les boues municipales, de papetières, de fosses septiques;
- les résidus agricoles (fumier, paille);
- les résidus agroalimentaires;
- les résidus de bois (sciure, copeaux, résidus de branches et d'arbres, écorces);
- les résidus de table;
- les résidus verts (feuilles, herbes, résidus de tailles et de jardin).

Il est à noter que, tout en étant compostables, les résidus de scieries et de papetières tels que la sciure, les copeaux, les écorces, les boues de papetières et autres, sont régis par le règlement sur les papetières.

## **Matière recyclable**

Matière pouvant être réintroduite dans le procédé de production dont elle est issue ou dans un procédé similaire utilisant le même type de matériau.

## **MDDELCC**

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

## **MRC**

Municipalité régionale de comté

## **PGMR**

Plan de gestion des matières résiduelles

## **PIB**

Produit intérieur brut

## **PMAD**

Plan métropolitain d'aménagement et de développement

## **PMGMR**

Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

## **PTMOBC**

Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage

## **REP**

Responsabilité élargie des producteurs

## **Résidu domestique dangereux (RDD)**

Tout résidu généré à la maison qui a les propriétés d'une matière dangereuse (lixiviable, inflammable, toxique, corrosive, explosive, comburante ou radioactive) ou qui est contaminé par une telle matière, qu'il soit sous forme solide, liquide ou gazeuse.

## **Résidu ultime**

Résidu issu du tri, du conditionnement et de la mise en valeur des matières résiduelles.



The image features a vibrant green background with a large white circle. Inside this circle, there are two overlapping green arcs that create a lens-like shape in the center. The word "ANNEXES" is printed in a bold, green, sans-serif font within this central lens shape.

**ANNEXES**

# ANNEXE 1

## • Évolution de la situation de la gestion des matières résiduelles

### Indicateurs quantitatifs



	2001	2006	2012
<b>Génération</b> de matières résiduelles à l'échelle métropolitaine (tonnes)	5 120 000 <sup>(a)</sup>	n/d	n/d
<b>Génération</b> de matières résiduelles gérées par les municipalités (tonnes)	1 681 000 <sup>(a)</sup>	1 966 142 <sup>(b)</sup>	1 977 310 <sup>(b)</sup>
<b>Génération</b> de matières résiduelles gérées par les municipalités (kg/pers./an)	501 <sup>(a)</sup>	565 <sup>(b)</sup>	524 <sup>(b)</sup>
<b>Élimination</b> de matières résiduelles à l'échelle métropolitaine (tonnes)	3 435 000 <sup>(a)</sup>	n/d	2 626 299 <sup>(c)</sup>
<b>Élimination</b> de matières résiduelles à l'échelle métropolitaine (kg/pers./an)	1 025 <sup>(a)</sup>	n/d	695 <sup>(c)</sup>
<b>Élimination</b> de matières résiduelles gérées par les municipalités (tonnes)	1 442 000 <sup>(a)</sup>	1 449 503 <sup>(b)</sup>	1 262 262 <sup>(b)</sup>
<b>Élimination</b> de matières résiduelles gérées par les municipalités (kg/pers./an)	430 <sup>(a)</sup>	417 <sup>(b)</sup>	335 <sup>(b)</sup>
<b>Taux de détournement</b> des matières à l'échelle métropolitaine (%)	33 % <sup>(a)</sup>	n/d	n/d
<b>Taux de détournement</b> des matières gérées par les municipalités (%)	14 % <sup>(a)</sup>	27 % <sup>(b)</sup>	36 % <sup>(b)</sup>
<b>Récupération</b> de matières résiduelles à l'échelle métropolitaine (tonnes)	1 685 000 <sup>(a)</sup>	n/d	n/d
<b>Récupération</b> de matières résiduelles gérées par les municipalités (tonnes)	239 000 <sup>(a)</sup>	516 639 <sup>(b)</sup>	715 048 <sup>(b)</sup>
<b>Récupération</b> de matières résiduelles gérées par les municipalités (kg/pers./an)	71 <sup>(a)</sup>	148 <sup>(b)</sup>	189 <sup>(b)</sup>
<b>Récupération</b> des matières valorisables gérées par les municipalités (%)	17 % <sup>(a)</sup>	29 % <sup>(b)</sup>	38 % <sup>(b)</sup>
<b>Récupération</b> des matières recyclables gérées par les municipalités (tonnes)	185 000 <sup>(a)</sup>	268 041 <sup>(b)</sup>	375 383 <sup>(b)</sup>

## Indicateurs quantitatifs

	2001	2006	2012
<b>Récupération</b> des matières recyclables gérées par les municipalités (kg/pers./an)	55 <sup>(a)</sup>	77 <sup>(b)</sup>	99 <sup>(b)</sup>
<b>Récupération</b> des matières recyclables gérées par les municipalités (%)	27 % <sup>(a)</sup>	46 % <sup>(b)</sup>	59 % <sup>(b)</sup>
<b>Récupération</b> des matières organiques gérées par les municipalités (tonnes)	43 000 <sup>(a)</sup>	56 084 <sup>(b)</sup>	97 954 <sup>(b)</sup>
<b>Récupération</b> des matières organiques gérées par les municipalités (kg/pers./an)	13 <sup>(a)</sup>	16 <sup>(b)</sup>	26 <sup>(b)</sup>
<b>Récupération</b> des matières organiques gérées par les municipalités (%)	7 % <sup>(a)</sup>	8 % <sup>(b)</sup>	12 % <sup>(b)</sup>

Note : Toutes les données excluent la gestion des boues résiduaires.

Sources :

(a) PMGMR, 2001.

(b) Tableau de bord du PMGMR, 2006 et 2012, pour les données municipales seulement.

(c) MDDELCC pour les données d'élimination à l'échelle métropolitaine, 2012.

## Cadre financier municipal



	2001	2006	2012
<b>Coûts totaux</b> de gestion des matières gérées par les municipalités (\$/an)	180 200 000 <sup>(a)</sup>	203 268 164 <sup>(b)</sup>	299 356 534 <sup>(b)</sup>
<b>Coûts totaux</b> de gestion des matières gérées par les municipalités (\$/foyer/an)	117 <sup>(a)</sup>	134 <sup>(b)</sup>	190 <sup>(b)</sup>
<b>Coûts totaux</b> de gestion des matières gérées par les municipalités (\$/tonne)	107 <sup>(a)</sup>	111 <sup>(b)</sup>	164 <sup>(b)</sup>
<b>Coûts</b> de gestion des matières récupérées par les municipalités (\$/an)	50 000 000 <sup>(a)</sup>	61 286 912 <sup>(b)</sup>	84 424 468 <sup>(b)</sup>
<b>Coûts</b> de gestion des matières récupérées par les municipalités (\$/foyer/an)	33 <sup>(a)</sup>	40 <sup>(b)</sup>	53 <sup>(b)</sup>
<b>Coûts</b> de gestion des matières récupérées par les municipalités (\$/tonne)	209 <sup>(a)</sup>	163 <sup>(b)</sup>	150 <sup>(b)</sup>
<b>Coûts</b> de gestion des matières éliminées par les municipalités (\$/an)	130 200 000 <sup>(a)</sup>	141 981 252 <sup>(b)</sup>	214 932 066 <sup>(b)</sup>
<b>Coûts</b> de gestion des matières éliminées par les municipalités (\$/foyer/an)	84 <sup>(a)</sup>	94 <sup>(b)</sup>	136 <sup>(b)</sup>
<b>Coûts</b> de gestion des matières éliminées par les municipalités (\$/tonne)	90 <sup>(a)</sup>	109 <sup>(b)</sup>	168 <sup>(b)</sup>
<b>Compensations reçues pour les services de collecte sélective</b> (\$/an)	n/d	11 928 807 <sup>(b)</sup>	44 755 328 <sup>(b)</sup>

## Cadre financier municipal

	2001	2006	2012
Sommes perçues par les municipalités en <b>redistribution des redevances</b> (\$/an)	n/d	13 604 589 <sup>(b)</sup>	32 678 374 <sup>(b)</sup>
<b>Coûts nets totaux</b> de gestion des matières gérées par les municipalités (\$/an)	180 200 000 <sup>(a)</sup>	177 734 768 <sup>(b)</sup>	221 922 832 <sup>(b)</sup>
<b>Coûts nets totaux</b> de gestion des matières gérées par les municipalités (\$/foyer/an)	117 <sup>(a)</sup>	117 <sup>(b)</sup>	141 <sup>(b)</sup>
<b>Coûts nets totaux</b> de gestion des matières gérées par les municipalités (\$/tonne)	107 <sup>(a)</sup>	97 <sup>(b)</sup>	121 <sup>(b)</sup>
<b>Coûts</b> de gestion des matières recyclables pour les municipalités (\$/an)	38 700 000 <sup>(a)</sup>	42 227 991 <sup>(b)</sup>	62 886 463 <sup>(b)</sup>
<b>Coûts</b> de gestion des matières recyclables pour les municipalités (\$/foyer/an)	25 <sup>(a)</sup>	28 <sup>(b)</sup>	40 <sup>(b)</sup>
<b>Coûts</b> de gestion des matières recyclables pour les municipalités (\$/tonne)	206 <sup>(a)</sup>	171 <sup>(b)</sup>	178 <sup>(b)</sup>
<b>Compensations reçues pour les services de collecte sélective</b> (\$/an)	n/d	11 928 807 <sup>(b)</sup>	44 755 328 <sup>(b)</sup>
<b>Coûts nets de gestion des matières recyclables</b> (\$/an)	38 700 000 <sup>(a)</sup>	30 299 184 <sup>(b)</sup>	18 131 135 <sup>(b)</sup>
<b>Coûts nets de gestion des matières recyclables</b> (\$/foyer/an)	25 <sup>(a)</sup>	20 <sup>(b)</sup>	11 <sup>(b)</sup>

Note : Toutes les données excluent la gestion des boues résiduaires.

Sources :

(a) PMGMR, 2001.

(b) Tableau de bord du PMGMR, 2006 et 2012.

# ANNEXE 2

- **Organisation territoriale, données sociodémographiques et activités économiques**

## Population et ménages dans le Grand Montréal

	Population			Ménages		
	2006	2011	2031	2006	2011	2031
Agglomération de Montréal	1 854 442	1 886 481	2 100 826	831 520	849 445	990 470
Baie-D'Urfé	3 902	3 850	-	1 375	1 385	-
Beaconsfield	19 194	19 505	-	6 560	6 685	-
Côte-Saint-Luc	31 395	32 321	-	13 535	13 570	-
Dollard-des-Ormeaux	48 930	49 637	-	16 350	16 955	-
Dorval	18 088	18 208	-	7 810	7 990	-
Hampstead	6 996	7 153	-	2 515	2 510	-
Kirkland	20 491	21 253	-	6 540	6 830	-
L'Île-Dorval	0	5	-	0	-	-
Montréal	1 620 693	1 649 519	-	743 205	759 945	-
Montréal-Est	3 822	3 728	-	1 640	1 650	-
Mont-Royal	18 933	19 503	-	7 020	7 050	-
Montréal-Ouest	5 184	5 085	-	1 855	1 845	-
Pointe-Claire	30 161	30 790	-	12 050	12 065	-
Sainte-Anne-de-Bellevue	5 197	5 073	-	2 005	1 965	-
Senneville	962	920	-	370	350	-
Westmount	20 494	19 931	-	8 680	8 635	-

	Population			Ménages		
	2006	2011	2031	2006	2011	2031
Laval	368 709	401 555	478 887	144 185	154 455	200 538

	Population			Ménages		
	2006	2011	2031	2006	2011	2031
Agglomération de Longueuil	385 533	399 095	433 157	159 780	169 280	196 865
Boucherville	39 062	40 753	-	14 945	16 235	-
Brossard	71 154	79 273	-	26 645	31 000	-
Longueuil	229 330	231 409	-	98 735	102 065	-
Saint-Bruno-de-Montarville	24 388	26 107	-	9 225	9 990	-
Saint-Lambert	21 599	21 555	-	10 220	9 990	-

	Population			Ménages		
	2006	2011	2031	2006	2011	2031
Mirabel	34 626	41 957	56 786	12 715	15 765	22 762

	Population			Ménages		
	2006	2011	2031	2006	2011	2031
MRC Deux-Montagnes	87 264	95 670	119 544	34 045	38 100	51 442
Deux-Montagnes	17 402	17 552	-	6 780	6 985	-
Oka	3 300	3 969	-	1 310	1 545	-
Pointe-Calumet	6 574	6 396	-	2 565	2 540	-
Saint-Eustache	42 077	44 154	-	16 695	18 005	-
Saint-Joseph-du-Lac	4 958	6 195	-	1 750	2 270	-
Saint-Placide*	1 642	1 715	-	665	715	-
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	11 311	15 689	-	4 275	6 040	-

	Population			Ménages		
	2006	2011	2031	2006	2011	2031
MRC Thérèse-De Blainville	143 355	154 144	186 246	53 245	58 055	76 713
Blainville	46 493	53 510	-	16 090	18 730	-
Bois-des-Filion	8 383	9 485	-	3 240	3 885	-
Boisbriand	26 468	26 816	-	9 575	9 940	-
Lorraine	9 613	9 479	-	3 215	3 265	-
Rosemère	14 173	14 294	-	4 870	5 080	-
Sainte-Anne-des-Plaines	13 001	14 535	-	4 515	5 015	-
Sainte-Thérèse	25 224	26 025	-	11 740	12 145	-

	Population			Ménages		
	2006	2011	2031	2006	2011	2031
MRC Les Moulins	128 467	148 813	200 850	46 895	55 175	78 793
Mascouche	33 764	42 491	-	12 060	15 790	-
Terrebonne	94 703	106 322	-	34 820	39 385	-

	Population			Ménages		
	2006	2011	2031	2006	2011	2031
MRC L'Assomption	109 621	119 840	146 874	42 435	47 835	62 434
Charlemagne	5 594	5 853	-	2 525	2 800	-
L'Assomption	16 723	20 065	-	6 380	7 935	-
L'Épiphanie, Ville*	4 606	5 353	-	1 750	2 045	-
L'Épiphanie, Paroisse*	3 129	3 296	-	1 130	1 215	-
Repentigny	76 237	82 000	-	29 395	32 540	-
Saint-Sulpice	3 332	3 273	-	1 255	1 305	-

	Population			Ménages		
	2006	2011	2031	2006	2011	2031
MRC Vaudreuil-Soulanges (partie CMM)	89 083	104 017	-	33 550	39 155	-
Hudson	5 088	5 135	-	2 075	2 125	-
L'Île-Cadieux	128	105	-	55	50	-
L'Île-Perrot	9 927	10 503	-	4 215	4 555	-
Les Cèdres	5 732	6 079	-	2 115	2 325	-
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	9 885	10 620	-	3 360	3 675	-
Pincourt	11 197	14 305	-	4 100	5 240	-
Pointe-des-Cascades	1 046	1 340	-	440	565	-
Saint-Lazare	17 016	19 295	-	5 675	6 410	-
Terrasse-Vaudreuil	1 985	1 971	-	805	815	-
Vaudreuil-Dorion	25 789	33 305	-	10 260	12 925	-
Vaudreuil-sur-le-Lac	1 290	1 359	-	445	470	-

	Population			Ménages		
	2006	2011	2031	2006	2011	2031
MRC Beauharnois-Salaberry (partie CMM)	11 918	12 011	-	5 120	5 335	-
Beauharnois	11 918	12 011	-	5 120	5 335	-

	Population			Ménages		
	2006	2011	2031	2006	2011	2031
MRC Roussillon	149 996	162 187	196 754	56 165	61 905	81 400
Candiac	15 947	19 876	-	5 965	7 420	-
Châteauguay	42 786	45 904	-	16 265	17 910	-
Delson	7 322	7 462	-	2 740	2 885	-
La Prairie	21 763	23 357	-	8 555	9 105	-
Léry	2 385	2 307	-	970	965	-
Mercier	10 121	11 584	-	3 655	4 320	-
Saint-Constant	23 957	24 980	-	8 355	8 905	-
Saint-Isidore	2 489	2 581	-	915	980	-
Saint-Mathieu	1 894	1 879	-	750	755	-
Saint-Philippe	5 121	5 495	-	1 925	2 105	-
Sainte-Catherine	16 211	16 762	-	6 065	6 560	-

	Population			Ménages		
	2006	2011	2031	2006	2011	2031
MRC Rouville (partie CMM)	9 714	10 085	-	3 830	4 070	-
Richelieu	5 208	5 467	-	2 070	2 205	-
Saint-Mathias-sur-Richelieu	4 506	4 618	-	1 760	1 865	-

	Population			Ménages		
	2006	2011	2031	2006	2011	2031
MRC La Vallée-du-Richelieu (partie CMM)	99 307	109 136	-	37 670	41 980	-
Belœil	18 927	20 783	-	7 460	8 385	-
Carignan	7 426	7 966	-	2 640	2 810	-
Chambly	22 608	25 571	-	8 540	9 810	-
McMasterville	5 234	5 615	-	2 065	2 210	-
Mont-Saint-Hilaire	15 720	18 200	-	6 165	7 160	-
Otterburn Park	8 464	8 450	-	3 090	3 200	-
Saint-Basile-le-Grand	15 605	16 736	-	5 735	6 180	-
Saint-Jean-Baptiste	3 035	3 191	-	1 200	1 325	-
Saint-Mathieu-de-Belœil	2 288	2 624	-	785	900	-

	Population			Ménages		
	2006	2011	2031	2006	2011	2031
MRC Marguerite-d'Youville	69 881	74 416	82 769	25 680	27 915	62 434
Calixa-Lavallée	533	504	-	190	195	-
Contrecoeur	5 678	6 252	-	2 410	2 730	-
Saint-Amable	8 398	10 870	-	2 985	3 990	-
Sainte-Julie	29 079	30 104	-	10 350	10 780	-
Varennes	20 950	20 994	-	7 615	7 895	-
Verchères	5 243	5 692	-	2 115	2 325	-

	Population			Ménages		
	2006	2011	2031	2006	2011	2031
Grand Montréal**	3 541 916	3 719 407	4 295 909	1 486 835	1 568 470	1 916 528
Agglomération de Montréal	1 854 442	1 886 481	2 100 826	831 520	849 445	990 470
Agglomération de Longueuil	385 533	399 095	433 157	159 780	169 280	196 865
Laval	368 709	401 555	478 887	144 185	154 455	200 538
Couronne Nord***	503 333	560 424	710 300	189 335	214 930	292 144
Couronne Sud	429 899	471 852	572 739	162 015	180 360	236 511

\* Les municipalités de Saint-Placide, L'Épiphanie (Ville et Paroisse) sont couvertes par le PMGMR, bien qu'elles ne fassent pas partie de la CMM.

\*\* Les données pour le Grand Montréal incluent les municipalités de Saint-Placide, L'Épiphanie (Ville et Paroisse).

\*\*\* Les données pour la couronne Nord incluent les municipalités de Saint-Placide et L'Épiphanie (Ville et Paroisse).

Sources :

Statistique Canada, recensement de la population, 2006 et 2011.

Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques du Québec et des régions 2006-2056*, éditions 2009. Traitement : CMM, 2014.

## Typologie du logement dans le Grand Montréal

	Total - Type de construction résidentielle		Maison individuelle		Maisons jumelées, en rangée ou autres maisons individuelles attenantes	
	2006	2011	2006	2011	2006	2011
Grand Montréal*	1 486 905	1 568 470	469 900	502 175	124 995	135 745
Agglomération de Montréal	831 555	849 445	97 790	99 365	64 390	67 915
Agglomération de Longueuil	159 810	169 280	65 945	68 585	16 870	17 935
Laval	144 200	154 455	69 560	74 510	17 785	19 425
Couronne Nord*	189 345	214 930	123 315	136 230	15 135	16 545
Couronne Sud	161 995	180 360	113 290	123 485	10 815	13 925

	Appartement dans un immeuble de moins de cinq étages (incluant les duplex)		Appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus		Maison mobile	
	2006	2011	2006	2011	2006	2011
Grand Montréal*	761 405	792 370	127 200	134 745	3 365	3 505
Agglomération de Montréal	561 815	568 225	107 090	113 480	475	460
Agglomération de Longueuil	67 770	73 035	8 705	9 330	515	390
Laval	47 350	51 015	9 445	9 465	60	50
Couronne Nord*	48 450	59 145	1 695	2 105	715	890
Couronne Sud	36 020	40 950	265	365	1 600	1 715

\* Incluant les municipalités de Saint-Placide et L'Épiphanie (Ville et Paroisse).

Source : Statistique Canada, recensement de la population, 2006 et 2011. Traitement : CMM, 2014.

## Activités économiques

En 2011, la Communauté<sup>2</sup> comptait 112 500 emplacements de production<sup>3</sup> : 1 % dans le secteur primaire, 16 % dans le secteur secondaire et 83 % dans le secteur tertiaire. Au chapitre de l'emploi, la répartition était essentiellement la même, soit 0,5 % dans le secteur primaire, 14,4 % dans le secteur secondaire et 85,1 % dans le secteur tertiaire.

Le secteur primaire de l'économie montréalaise est dominé par la production agricole. En 2011, les terres agricoles, principalement situées dans les couronnes Nord et Sud, couvraient 58 % de la superficie de la Communauté<sup>4</sup>. L'emploi agricole a augmenté de 19 % de 2001 à 2006, puis s'est replié de 2 % de 2006 à 2011; 7 000 personnes y travaillaient. En 2011, l'agriculture contribuait pour 0,4 % au PIB métropolitain. Le secteur primaire comprend également l'activité de quelques carrières et sablières et celle liée au soutien à l'exploitation forestière et minière.

En 2011, le secteur secondaire contribuait pour 19 % au PIB. Il employait 260 000 personnes, soit 14,4 % de l'emploi métropolitain, en baisse de 2,1 % par rapport à 2006. Ce portrait est toutefois contrasté si on décompose l'évolution de l'emploi selon les deux principaux secteurs qui le composent, soit la construction et la fabrication. En effet, alors que l'emploi dans la construction a augmenté de 3 % de 2001 à 2011, il a chuté de 20 % dans la fabrication. Le secteur de la fabrication était le principal pourvoyeur d'emplois du secteur secondaire (79 % de l'emploi) et contribuait pour 13 % au PIB métropolitain.

Dans le secteur tertiaire, l'emploi a augmenté de 19 % depuis 2001. Le secteur employait 1,5 million de personnes en 2011, soit 77 % de l'emploi total de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. Ces emplois étaient répartis dans 93 100 emplacements qui contribuaient pour 78 % au PIB métropolitain en 2011.

En 2011, le commerce (de gros et de détail) était le plus gros pourvoyeur d'emplois avec 21,3 % des travailleurs du secteur tertiaire. En deuxième place se trouvait le secteur de la santé et des services sociaux (14,6 % de l'emploi tertiaire total) et en troisième place, les services professionnels, scientifiques et techniques (10,7 % de l'emploi tertiaire total). Ces trois secteurs regroupaient 39,7 % de l'emploi métropolitain et contribuaient pour 27 % au PIB régional. À lui seul, le secteur des services financiers, des assurances et des services immobiliers, qui comptait pour 6,9 % de l'emploi de la RMR de Montréal, contribuait pour 20 % au PIB de la RMR en 2011. De 2001 à 2011, les secteurs dont les effectifs ont le plus augmenté sont la santé et les services sociaux (32 %), l'enseignement (28 %) et les services professionnels (26 %). Dans la RMR de Montréal, en 2011, le marché du travail comptait un total de 2 129 400 personnes, soit quelque 2 millions en emploi et 176 900 en chômage. Le taux d'activité s'établissait à 66,1 %, le taux d'emploi à 60,6 % et le taux de chômage à 8,3 %<sup>5</sup>.

L'inventaire des organismes et des entreprises participant à la gestion des matières résiduelles a permis de recenser plus de 1 000 organismes et entreprises, dont 43 % se trouvant dans le secteur géographique de Montréal. Au total, 88 % des organismes et des entreprises travaillent à la récupération des matières, alors que 9 % de ceux-ci sont actifs dans le recyclage, la valorisation ou l'élimination. Par ailleurs, 117 installations de gestion des matières résiduelles ont été recensées sur le territoire de la Communauté, incluant 51 stations de traitement des eaux usées.

<sup>2</sup> RMR de Montréal.

<sup>3</sup> Statistique Canada, registre des entreprises.

<sup>4</sup> Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, emploi selon le lieu de travail, 2011.

<sup>5</sup> Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2011.

# ANNEXE 3

## • Ententes intermunicipales

Description des ententes intermunicipales conclues dans le domaine de la gestion des matières résiduelles



Objet de l'entente ou de la compétence	Administration responsable	Administrations locales couvertes
Traitement/disposition de toutes les catégories de matières résiduelles	Agglomération de Montréal	19 arrondissements de la Ville de Montréal et 15 municipalités liées à l'agglomération
Gestion des écocentres et des matières qui y sont acheminées	Agglomération de Montréal	19 arrondissements de la Ville de Montréal et 15 municipalités liées à l'agglomération
Gestion des installations de traitement des matières organiques	Agglomération de Montréal	19 arrondissements de la Ville de Montréal et 15 municipalités liées à l'agglomération
Collecte et transport des RDD	Agglomération de Montréal	19 arrondissements de la Ville de Montréal et 15 municipalités liées à l'agglomération
Traitement/disposition de toutes les catégories de matières résiduelles	Agglomération de Longueuil	3 arrondissements de la Ville de Longueuil et 4 municipalités liées à l'agglomération
Gestion des écocentres et des matières qui y sont acheminées	Agglomération de Longueuil	3 arrondissements de la Ville de Longueuil et 4 municipalités liées à l'agglomération
Gestion des installations de traitement des matières organiques	Agglomération de Longueuil	3 arrondissements de la Ville de Longueuil et 4 municipalités liées à l'agglomération
Collecte et transport des RDD	Agglomération de Longueuil	3 arrondissements de la Ville de Longueuil et 4 municipalités liées à l'agglomération
Collecte, transport et traitement de toutes les catégories de matières	MRC de L'Assomption	6 municipalités locales liées à la MRC
Gestion des écocentres et des matières qui y sont acheminées	MRC de L'Assomption	6 municipalités locales liées à la MRC
Gestion de l'écocentre et des matières qui y sont acheminées	Rosemère	Rosemère et Lorraine
Collecte, transport et élimination des déchets	Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes	7 municipalités liées à la MRC de Deux-Montagnes
Collecte, transport et traitement de toutes les catégories de matières	MRC de Marguerite-D'Youville	6 municipalités locales liées à la MRC
Gestion des écocentres et des matières qui y sont acheminées	MRC de Marguerite-D'Youville	6 municipalités locales liées à la MRC

## Description des ententes intermunicipales conclues dans le domaine de la gestion des matières résiduelles

Objet de l'entente ou de la compétence	Administration responsable	Administrations locales couvertes
Collecte, transport et traitement de toutes les catégories de matières	MRC de Rouville	8 municipalités locales liées à la MRC (dont 6 hors CMM)
Gestion des écocentres et des matières qui y sont acheminées	MRC de Rouville	8 municipalités locales liées à la MRC (dont 6 hors CMM)
Traitement des matières résiduelles domestiques organiques	MRC de La Vallée-du-Richelieu	13 municipalités locales de la MRC (dont 4 hors CMM)
Collecte et transport des matières résiduelles domestiques organiques	MRC de La Vallée-du-Richelieu	11 municipalités locales de la MRC (dont 4 hors CMM)
Collecte, transport, tri et conditionnement des matières recyclables	MRC de La Vallée-du-Richelieu	10 municipalités locales de la MRC (dont 4 hors CMM)
Gestion des installations de traitement des matières organiques	Société d'économie mixte de l'Est de la couronne Sud (SEMECS)	27 municipalités locales des 3 MRC Marguerite-d'Youville, Rouville et La Vallée-du-Richelieu (dont 10 hors CMM)
Collecte, transport et traitement des ordures, des résidus verts et des matières recyclables	MRC de Roussillon	11 municipalités locales liées à la MRC
Collecte, transport et traitement des ordures ménagères, des RDD et des matières recyclables	MRC de Beauharnois-Salaberry	7 municipalités locales liées à la MRC (dont 6 hors CMM)
Gestion des installations de traitement des matières organiques	Régie intermunicipale des MRC de Roussillon et de Beauharnois-Salaberry (BioM)	18 municipalités locales des 2 MRC de Roussillon et de Beauharnois-Salaberry (dont 6 hors CMM)
Collecte, transport et traitement de toutes les catégories de matières à l'exception des ordures ménagères	MRC de Vaudreuil-Soulanges	23 municipalités locales liées à la MRC (dont 12 hors CMM)
Gestion des écocentres et des matières qui y sont acheminées	MRC de Vaudreuil-Soulanges	23 municipalités locales liées à la MRC (dont 12 hors CMM)

Source : Compilation CMM, 2014.

# ANNEXE 4

- **Organismes et entreprises œuvrant dans la gestion des matières résiduelles**

Compilation des organismes et des entreprises desservant le territoire de la Communauté, selon le type d'activité et le secteur géographique



Secteur géographique	Récupération	Recyclage/ valorisation	Élimination	Total
Agglomération de Montréal	424	36	5	465
Laval	101	5	1	107
Agglomération de Longueuil	98	12	3	113
Couronne Nord	163	20	4	187
Couronne Sud	143	31	4	178
<b>Total</b>	<b>929</b>	<b>104</b>	<b>17</b>	<b>1050</b>

Source : Étude préalable à la révision du PMGMR, Dessau, juin 2012.

**LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL**

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
<b>ANJOU</b>					
Privé	3R Environnement International Inc.	8105, boulevard Parkway			
Privé	Enviroplast inc.	9060, boulevard Parkway			
OBNL	OPEQ (Ordinateurs pour les écoles du Québec)	9000, boulevard Ray-Lawson	NON		
Privé	RCI Environnement	9501, boulevard Ray-Lawson	OUI		●
<b>BAIE D'URFÉ</b>					
Privé	Recyclage Camco (Recycan)	20 500, avenue Clark-Graham			
<b>DORVAL</b>					
Privé	Geep Ecosys Montréal	1615, 55 <sup>e</sup> Avenue	NON	●	
Privé	Aevitas	725, avenue Meloche			
Privé	Entreprises Century Laser inc.	659, avenue Lépine	NON		
<b>KIRKLAND</b>					
Privé	Targray Technology International	18 105, route Transcanadienne			
<b>LACHINE</b>					
Privé	Interecycle	415, 18 <sup>e</sup> Avenue	NON	●	
Privé	Honeywell	2100, 52 <sup>e</sup> avenue	NON		
Privé	Acier Century	600, rue Berge-du-Canal	NON		
Privé	Cascades Récupération	63, boulevard Saint-Joseph			
Privé	Métafix inc.	1925, 46 <sup>e</sup> Avenue	NON		
Privé	Récup Globe	1700, 50 <sup>e</sup> avenue			
<b>LASALLE</b>					
Privé	Deitcher Brothers	6550, rue Saint-Patrick			
Privé	Emco Matériaux de construction	2850, rue Dollard			
Privé	RécupérAction Marronniers (RAMI)	2555, avenue Dollard			
Privé	La boîte jaune	106, 6 <sup>e</sup> avenue			●
<b>MONTRÉAL</b>					
OBNL	AMRAC	9015, rue Meilleur	NON	●	
Privé	Carrousel Prêt à Reporter	343, rue Fleury Ouest	NON	●	
OBNL	Cartier Émilie	12 395, rue Lachapelle	NON	●	
OBNL	Centre ÉcoBrico	4791, rue de Salaberry	NON	●	
OBNL	Communauté Chrétienne Saints-Martyrs-Canadiens	10 005, rue Parthenais	NON	●	
OBNL	Comptoir Christ-Roi	9475, rue Berri	NON	●	
OBNL	Comptoir d'entraide Saint-Benoit	505, avenue du Mont-Cassin	NON	●	
Privé	Drum Guitare Plus	8780, boulevard Saint-Laurent, bureau 2	NON	●	
OBNL	Fabrique Saint-Paul-de-la-Croix	10 215, avenue Georges-Baril	NON	●	
NON	Friperie Mystik	1450, rue Fleury Est	NON	●	
OBNL	Joujouthèque de la maison des parents de Bordeaux	2005, rue Victor-Doré, bureau 111	NON	●	
Privé	Le Rappel	1535, rue Fleury Est	NON	●	



## LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
Privé	Le Reliquaire	1452, rue Fleury Est	NON	●	
Privé	Lili Café et Cie	650, rue Fleury Est	NON	●	
Privé	Service d'Appareils Major	9625, avenue Papineau	NON	●	
OBNL	Vestiaire Saint-Antoine-Marie-Claret	10 630, avenue Larose	NON	●	
OBNL	Conférence Saint-Conrad	6527, rue Azilda	NON	●	
Privé	Acte 2	5465, chemin Queen-Mary, bureau 234	NON	●	
Privé	Antiques Rich Man Poor Man Arts and Crafts	6250, rue Sherbrooke Ouest	NON	●	
OBNL	Armée du Salut	6160, chemin de la Côte-des-Neiges	NON	●	
OBNL	Armée du Salut	5762, rue Sherbrooke Ouest	NON	●	
OBNL	Association cigogne	3333, chemin de la Côte-Sainte-Catherine	NON	●	
OBNL	Association des parents de Côte-des-Neiges	6767, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 599	NON	●	
OBNL	Baobab familial	6767, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 499	NON	●	
OBNL	Centre communautaire MADA	6700, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 218	NON	●	
OBNL	Centre communautaire Mountain Sights	7802, avenue Mountain Sights	NON	●	
Privé	Computer Exchange	5355 A, rue Sherbrooke Ouest	NON	●	
OBNL	Gestion PCNet	3085, chemin Bedford	NON	●	
OBNL	Head and Hands - Programme jeunes parents	6870, rue de Terrebonne	NON	●	
Privé	Kavanagh Vintage	5922, rue Sherbrooke Ouest	NON	●	
Privé	Librairie Diamond	5035, rue Sherbrooke Ouest	NON	●	
Privé	Livres presque 9	5885, rue Sherbrooke Ouest	NON	●	
Privé	Play it Again Sports	2100, boulevard Décarie	NON	●	
OBNL	PROMIS	3333, chemin de la Côte-Sainte-Catherine	NON	●	
OBNL	Renaissance Côte-des-Neiges	6700, chemin Côte-des-Neiges, local 205	NON	●	
OBNL	Renaissance Saint-Jacques	7205, rue Saint-Jacques Ouest	NON	●	
Privé	Service informatique SDS	3543, rue Swail	NON	●	
Privé	Sport-au-Gus	5808, rue Sherbrooke Ouest	NON	●	
Privé	Village des Valeurs	4906, rue Jean-Talon Ouest	NON	●	
OBNL	Carrefour d'Entraide Lachine	1176, rue Provost	NON	●	
OBNL	Centre Multi-Ressources de Lachine	800, rue Sherbrooke, bureau 206	NON	●	
Privé	Les Chapeaux de la Chaudière	117, 6 <sup>e</sup> Avenue	NON	●	
OBNL	Bazar Sainte-Catherine Labourés	448, rue Trudeau	NON	●	
Privé	Livres Bronx	7682, rue Édouard	NON	●	
OBNL	Renaissance - Centre de don LaSalle	8459, boulevard Newman	NON	●	
Privé	Ameublement Elvis	4349, avenue Papineau	NON	●	
Privé	Ameublement Laurier	1575, avenue Laurier Est	NON	●	
Privé	Ameublement Woodstock enr.	4665, boulevard Saint-Laurent	NON	●	
Privé	Antique Puce Libre	3916, rue Saint-Denis	NON	●	
Privé	Antiques Hubert	3680, boulevard Saint-Laurent	NON	●	



## LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
Privé	Antiquités Caroline	5601, avenue du Parc	NON	●	
Privé	Appareils R.V. Dupuis	1551, avenue Laurier Est	NON	●	
Privé	Aux 33 tours	1379, avenue du Mont-Royal Est	NON	●	
Privé	Avenue Informatique	1217, avenue du Mont-Royal Est	NON	●	
Privé	Beatnick	3770, rue Saint-Denis	NON	●	
Privé	Bouquinerie du Plateau	799, avenue du Mont-Royal Est	NON	●	
Privé	Bouquinerie Saint-Denis	4075, rue Saint-Denis	NON	●	
Privé	Bouquiniste S.W. Welch	225, rue Saint-Viateur	NON	●	
Privé	Boutique TRALALA	363, avenue Fairmount Ouest	NON	●	
OBNL	Comptoir Irène	4201, avenue Papineau	NON	●	
Privé	Cul-de-Sac	371, avenue du Mont-Royal Est	NON	●	
Privé	Cul-de-Sac	3966, boulevard Saint-Laurent	NON	●	
Privé	Cycle Pop	1000, rue Rachel Est	NON	●	
Privé	Débédé	3882, rue Saint-Denis	NON	●	
Privé	Discoteca Portuguesa	4134, boulevard Saint-Laurent	NON	●	
Privé	D'un sport à l'autre	173, rue Bernard Ouest	NON	●	
Privé	Éco-Inkjet	4450, rue Drolet	NON	●	
Privé	Ekkip	1153, avenue du Mont-Royal Est	NON	●	
Privé	Électros Cadet	4360, avenue Papineau	NON	●	
Privé	Folles Alliées	365, avenue du Mont-Royal Est	NON	●	
Privé	Friperie Coup De foudre	111, avenue des Pins Est	NON	●	
Privé	Friperie des amis	4395, avenue Papineau	NON	●	
Privé	Friperie Euréka	3878, boulevard Saint-Laurent	NON	●	
Privé	Friperie Peek a Boo!	807, rue Rachel Est	NON	●	
Privé	Friperie Saint-Laurent	3976, boulevard Saint-Laurent	NON	●	
Privé	Galerie CO	5235, boulevard Saint-Laurent	NON	●	
Privé	Garantie Bicycle	857, rue Marie-Anne Est	NON	●	
Privé	Il était deux fois	4539, boulevard Saint-Laurent	NON	●	
OBNL	Jeunesse au Soleil	4251, rue Saint-Urbain	NON	●	
Privé	Kabotine	5116, avenue du Parc	NON	●	
Privé	La Bicycletterie J.R.	201, rue Rachel Est	NON	●	
Privé	Le Cheval Fringué	448, rue Fabre	NON	●	
OBNL	Le Coffre aux Trésors du Chaïnon	4375, boulevard Saint-Laurent	NON	●	
Privé	Le Colisée du Livre	1809, avenue du Mont-Royal Est	NON	●	
Privé	Le Débarras	269, avenue du Mont-Royal Est	NON	●	
Privé	Le Fox Troc	819, avenue du Mont-Royal Est	NON	●	
Privé	Le Rétroviseur	751, rue Rachel Est	NON	●	
Privé	L'Échange	713, avenue du Mont-Royal Est	NON	●	



## LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
OBNL	Les Trouvailles des Petits Frères des Pauvres	1380, rue Gilford	NON	●	
Privé	Librairie Bonheur d'Occasion	4487, rue de la Roche	NON	●	
Privé	Librairie Guérin	4440, rue Saint-Denis	NON	●	
Privé	Librairie Henri-Julien	4800, avenue Henri-Julien	NON	●	
Privé	Marché du Disque	793, avenue du Mont-Royal Est	NON	●	
OBNL	Mission communautaire Mile End	99, rue Bernard Ouest	NON	●	
Privé	Moly Kulte	5333, rue Casgrain, bureau 1002-B	NON	●	
Privé	Monastiraki	5478, boulevard Saint-Laurent	NON	●	
OBNL	Paroisse Saint-Stanislas	4816, rue Garnier	NON	●	
Privé	Primitive	3830, rue Saint-Denis	NON	●	
Privé	Réal Giguère Télévision	828, rue Marie-Anne Est	NON	●	
OBNL	Refuge des Jeunes	3767, rue Berri	NON	●	
Privé	Rétromania	820, avenue du Mont-Royal Est	NON	●	
Privé	Saint-Pierre-Claver	4885, rue de Bordeaux	NON	●	
OBNL	Sanctuaire Saint-Sacrement Fraternité Monastique	500, avenue du Mont-Royal Est	NON	●	
Privé	Sonik	4050, rue Berri	NON	●	
Privé	Vertige Pop Boutique	806, avenue du Mont-Royal Est	NON	●	
OBNL	La Gaillarde	4019, rue Notre-Dame Ouest	NON	●	
Privé	André l'Écuyer Antiquités	1896, rue Notre-Dame Ouest	NON	●	
Privé	Antiquités Landry	1726, rue Notre-Dame Ouest	NON	●	
Privé	Antiquités Rowntree	780, avenue Atwater	NON	●	
OBNL	Armée du Salut	1620, rue Notre-Dame Ouest	NON	●	
Privé	ARTE	4865, avenue Dunn	NON	●	
Privé	Au Regratier	3734, rue Notre-Dame Ouest	NON	●	
Privé	Aubaines du Quartier	1940, rue du Centre	NON	●	
Privé	Brocante Saint-Henri	4005, rue Notre-Dame Ouest	NON	●	
OBNL	CEDA - Comité d'éducation des adultes Saint-Henri	2515, rue Delisle	NON	●	
Privé	Entraide Les Amis de Montréal	3723, rue Notre-Dame Ouest	NON	●	
Privé	Freddy Weil Antiquités inc.	1654, rue Notre-Dame Ouest	NON	●	
OBNL	Friperie MPC	1960, rue du Centre	NON	●	
OBNL	Friperie... Et Plus	1966, rue du Centre	NON	●	
Privé	Gogofrisette	4911, rue Dagenais	NON	●	
Privé	Grand Central inc.	2448, rue Notre-Dame Ouest	NON	●	
Privé	Harricana	3000, rue Saint-Antoine Ouest	NON	●	
OBNL	La Maison du Partage d'Youville	2327, rue du Centre	NON	●	
Privé	L'Antiquaire	2451, rue Notre-Dame Ouest	NON	●	
Privé	Les Services B&N (1979) Ltée	5157, rue Notre-Dame Ouest	NON	●	
Privé	Milord Antiquités inc.	1870, rue Notre-Dame Ouest	NON	●	
Privé	Mission Bon Accueil	4755-D, rue Acorn	NON	●	



## LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
OBNL	Mission du grand berger	2510, rue du Centre	NON	●	
OBNL	Partageons l'espoir	625, rue Fortune	NON	●	
Privé	Pas à papier	4911, rue Dagenais	NON	●	
OBNL	Point de couture T.L.H.	1130, rue Charlevoix	NON	●	
Privé	Réseau-Bureautique	4700, rue Saint-Ambroise	NON	●	
OBNL	Restore	4399, rue Notre-Dame Ouest	NON	●	
Privé	Rien de Neuf	2660, rue Notre-Dame Ouest	NON	●	
OBNL	Saint-Paul N.D.P.S.	5959, boulevard Monk	NON	●	
Privé	Trésors de l'Île	3629, rue Notre-Dame Ouest	NON	●	
OBNL	Tyndale Treasures	731, rue des Seigneurs	NON	●	
Privé	Véломakak inc.	215, rue Murray	NON	●	
OBNL	Vestiaire Saint-Charles	2111, rue du Centre	NON	●	
Privé	Viva Galerie	1970, rue Notre-Dame Ouest	NON	●	
Privé	Y. Philippe Harvey Antiques	2518, rue Notre-Dame Ouest	NON	●	
OBNL	À Coeur Ouvert	397, rue Cherrier	NON	●	
OBNL	Renaissance - Centre de don Bizard	570, boulevard Jacques-Bizard	NON	●	
Privé	Antiquités Brocantes André Comeau	4221, rue Sainte-Catherine Est	NON	●	
OBNL	Armée du Salut	3444, rue Ontario Est	NON	●	
Privé	Atelier Violi	4039, rue Sainte-Catherine Est	NON	●	
Privé	Boutique de la Récupération du Vélo enr.	8370, rue Hochelaga	NON	●	
OBNL	Carrefour familial Hochelaga	1611, avenue d'Orléans	NON	●	
OBNL	Comptoir d'aubaine Saint-François-d'Assise	750, rue Georges-Bizet	NON	●	
Privé	Conférence Longue-Pointe	6055, rue Hochelaga	NON	●	
OBNL	Escale Famille le Triolet	3100, rue Arcand	NON	●	
Privé	Gene Vélo Sport	3235, rue Ontario Est	NON	●	
OBNL	La Corde à Linge	8859, rue Hochelaga	NON	●	
Privé	La Note	4301, rue Ontario Est	NON	●	
Privé	Le Butin	3687, rue Sainte-Catherine Est	NON	●	
Privé	L'Idée Fixe	3320, rue Ontario Est	NON	●	
Privé	Ordi occasion	8763, rue Sherbrooke Est	NON	●	
OBNL	Paroisse Marie-Reine-des-Cœurs	5905, rue Turenne	NON	●	
OBNL	Regroupement Entre Mamans	3363, rue de Rouen, app.1	NON	●	
OBNL	Renaissance - Centre de don Cadillac	6002, rue Sherbrooke Est	NON	●	
OBNL	Renaissance Pie-IX	2030, boulevard Pie-IX	NON	●	
Privé	Rétro Pop	3257, rue Ontario Est	NON	●	
Privé	Rétro Pop	3939, rue Sainte-Catherine Est	NON	●	
OBNL	S.O.S. Vélo	2085, avenue Bennett	NON	●	
Privé	Vertige Pop Déco	4128, rue Sainte-Catherine Est	NON	●	

MATIÈRES RÉCUPÉRÉES

Articles de sport	Batteries d'automobiles	Bois	Bonbonnes de propane	C carcasses et pièces d'automobiles	Cartouches d'imprimantes	Électroménagers	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets	Livres et disques	Lunettes	Matelas	Matières compostables (résidus verts et de table)	Médicaments	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC (cellulaires, ordinateurs, etc.)	Verre	Vêtements et chaussures
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
		●				●												●				●				
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●						●						●		●
●						●			●	●	●	●														

## LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
OBNL	Vestiaire Hochelaga-Maisonneuve	3944, place Jeanne-D'Arc	NON	●	
OBNL	Vestiaire Le Cap Saint-Barnabé	1475, avenue Bennett	NON	●	
OBNL	Vestiaire Saint-Justin : la Ruche	8830, rue de Grosbois	NON	●	
Privé	Village des Valeurs	2033, boulevard Pie-IX	NON	●	
OBNL	Accueil chez Frédéric	11 900, avenue l'Archevêque	NON	●	
Privé	Ameublement Delorimier	10 530, boulevard Pie-IX	NON	●	
Privé	Bijoux Acces inc.	5849, boulevard Henri-Bourassa Est	NON	●	
Privé	Collectophile	3570, boulevard Henri-Bourassa Est	NON	●	
OBNL	Fondation des Grands Frères Grandes Sœurs de Montréal	10 871, avenue Salk, bureau A	NON	●	
OBNL	Galaxy Musique	3748, rue Fleury Est	NON	●	
Privé	Ordinateurs neufs et usagés Orustech	3316, rue Monselet	NON	●	
Privé	Sport Multi Échange	6085, boulevard Henri-Bourassa Est	NON	●	
Privé	Village des Valeurs	5630, boulevard Henri-Bourassa Est	NON	●	
Privé	Appareils Ménagers Outremont	5999, avenue du Parc	NON	●	
Privé	Friperie Morgane	1308, avenue Van Horne	NON	●	
Privé	Julie et Benjamin	1351, avenue Van Horne	NON	●	
Privé	Librairie Outremont	1284, avenue Bernard Ouest	NON	●	
OBNL	Paroisse Sainte-Madeleine	750, avenue Outremont	NON	●	
Privé	Via Mondo	1103, avenue Laurier Ouest	NON	●	
Privé	Yazz Boutique	1344, avenue Van Horne	NON	●	●
Privé	Antiquités Jean-Claude enr.	10 394, boulevard Gouin Ouest	NON	●	
OBNL	Armée du Salut	11 815, boulevard de Pierrefonds	NON	●	
Privé	Aspirateur Desjardins	10 450, boulevard Gouin Ouest	NON	●	
OBNL	Friperie du fond de dépannage de l'Ouest de l'île	9, rue du Centre-Commercial	NON	●	
OBNL	Le Grenier d'Ozanan	700, boulevard Saint-Jean-Baptiste	NON	●	
Privé	M&M Sports inc.	11 685, rue Victoria	NON	●	
OBNL	Renaissance Pointe-aux-Trembles	1530, boulevard Saint-Jean-Baptiste	NON	●	
Privé	Secret Bien Gardé	3463, rue Robert-Chevalier	NON	●	
OBNL	Vestiaire Sainte-Marthe	8280, boulevard Gouin Est	NON	●	
OBNL	Vestiaire Saint-Joseph R.D.P.	11 627, boulevard de la Rivière-des-Prairies	NON	●	
OBNL	Armée du Salut	7066, rue St-Hubert	NON	●	●
Privé	Bazar Masson	3818-3826, rue Masson	NON	●	●
Privé	Boutique Oui, je le vœux	6924, rue Saint-Hubert	NON	●	
Privé	Computation Ltd.	7080, rue Alexandra	NON	●	
OBNL	Coopérative de solidarité DesÉquilibres	1315, rue Bellechasse	NON	●	
OBNL	Éco-Réno	6631, avenue Papineau	NON	●	
Privé	Électro Beaubien P.J.	1530, rue Beaubien Est	NON	●	
OBNL	Grossesse-Secours	79, rue Beaubien Est	NON	●	



LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
Privé	Importations du Palais	1960, rue Beaubien Est	NON	●	
OBNL	Insertech Angus	2600, rue William-Tremblay, bureau 110	NON	●	
Privé	Italmelodie	274, rue Jean-Talon Est	NON	●	
Privé	L'Antiquaire du Coin	2548, rue Beaubien Est	NON	●	
Privé	Le Grenier de Bébé	4021, rue Dandurand	NON	●	
OBNL	Les lutins verts	6214, rue Saint-Hubert	NON	●	
Privé	Mini Puce d'Or	1873, rue Saint-Zotique Est	NON	●	●
OBNL	Paroisse Notre-Dame-de-la-Consolata	1700, rue Jean-Talon Est	NON	●	
Privé	Réfrigération Contrera	3756, rue Masson	NON	●	
OBNL	Renaissance Masson	3200, rue Masson	NON	●	
OBNL	Renaissance Saint-Hubert	6960, rue Saint-Hubert	NON	●	
Privé	Réparations Martin et Fils enr.	1307, rue Saint-Zotique Est	NON	●	
Privé	Vélo Montréal	3880, rue Rachel Est	NON	●	
OBNL	Vestiaire Saint-François-Solano	3730, rue Dandurand	NON	●	
Privé	Yaima	178, rue Beaubien Est	NON	●	
Privé	123 Compute.com	720, boulevard Décarie	NON	●	
OBNL	Centre communautaire Bon courage de Place Benoit	155, Place Benoit, n° 2	NON	●	●
Privé	Encan Dépôt	1170, rue Bégin	NON	●	
Privé	Friperie la Boîte aux Trésors	1610, rue Barré	NON	●	
OBNL	Joujouthèque du YMCA Saint-Laurent	1745, rue Décarie	NON	●	
Privé	Les ventes Buro-pri\$	5440, boulevard Thimens	NON	●	
Privé	PC Dépôt	1330, rue Bégin	NON	●	
Privé	PC Recyclé	1455, rue Bégin	NON	●	●
Privé	Play It Again Sports	1908, boulevard Thimens	NON	●	
OBNL	Renaissance Décarie	801, boulevard Décarie	NON	●	
OBNL	Fondation québécoise de la déficience intellectuelle	6275, boulevard des Grandes-Prairies	NON	●	●
Privé	Musique Kitts	5350, rue Jean-Talon Est	NON	●	
Privé	Play It Again Sports	8295, boulevard Langelier	NON	●	
OBNL	Renaissance - Centre de don Métropolitain	5580, boulevard Métropolitain Est	NON	●	
Privé	Sports aux Puces Métropolitain	5727, boulevard Métropolitain Est	NON	●	
Privé	Ameublement Delorimier	539, rue de l'Église	NON	●	
OBNL	Association Entre tes Mains	4924, rue Wellington	NON	●	
OBNL	Le magasin des économies	4949, rue Verdun	NON	●	
Privé	Meubles restaurés et antiquités de Verdun	4835, rue Wellington	NON	●	
Privé	Récupération R.E.G. enr.	3795, rue Wellington	NON	●	
OBNL	Renaissance - Centre de don Île-des-Sœurs	750, chemin du Golf	NON	●	
OBNL	Renaissance Verdun	4261, rue Wellington	NON	●	
OBNL	Boutique d'occasion pour Nova	449, boulevard Beaconsfield	NON	●	



LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
OBNL	Renaissance - Centre de don Beaconsfield	42B, boulevard Saint-Charles	NON	●	
Privé	Book Market	3343 H, boulevard des Sources	NON	●	
Privé	GM Appliances Entreprises	149, rue France	NON	●	
Privé	Village des Valeurs	3399, boulevard des Sources	NON	●	
OBNL	Renaissance - Centre de don Dorval	660, chemin du Bord-du-Lac	NON	●	
OBNL	The used clothing, Boutique Parish	865, chemin du Bord-du-Lac	NON	●	
Privé	Book Market	2935, boulevard Saint-Charles	NON	●	
OBNL	Boutique d'occasion pour Nova	2750, boulevard Saint-Charles	NON	●	
Privé	Play it Again Sports 2	2973, boulevard Saint-Charles	NON	●	
OBNL	Les lutins verts	421, avenue Marien	NON	●	
Privé	Échange de Ski	54, avenue Westminster Nord	NON	●	
Privé	Ultrasoft Innovations inc.	37, avenue Westminster Nord	NON	●	
Privé	Boutique Annie & Sue	304, chemin du Bord-du-Lac	NON	●	
Privé	Boutique Au Jardin D'Enfant	325, chemin du Bord-du-Lac	NON	●	
Privé	La Book-tique	79-81, avenue Donegani	NON	●	
Privé	Trading Post	19, avenue de la Baie-de-Valois	NON	●	
OBNL	Bazar de la Paroisse Ste-Anne-de-Bellevue	1, rue de l'Église	NON	●	
OBNL	Boutique d'occasion pour Nova	43, rue Sainte-Anne, bureau 2	NON	●	
OBNL	Boutique d'occasion pour Nova	43, rue Sainte-Anne, bureau 3	NON	●	
Privé	Lapidarius Antiquaire	1312, avenue Greene	NON	●	
Privé	Le Pays d'OZ	342 B, avenue Victoria	NON	●	
Privé	Sharyn Scott	4925, rue Sherbrooke Ouest	NON	●	
Privé	À l'Antiquité Curiosité	1769, rue Amherst	NON	●	
OBNL	Accueil Bonneau	427, rue de la Commune Est	NON	●	
Privé	Ameublement Frontenac inc.	1840, rue Frontenac	NON	●	
Privé	Antiquités A@Z	1840, rue Amherst	NON	●	
Privé	Appareils Ménagers Cobra enr.	1345, rue Ontario Est	NON	●	
OBNL	Atelier-Meubles	1930, rue de Champlain	NON	●	
Privé	Audio d'Occasion	1325, rue Ontario Est	NON	●	
Privé	Boutique Eva B	2015, boulevard Saint-Laurent	NON	●	
Privé	Boutique Jack's	1883, rue Amherst	NON	●	
Privé	Boutique Spoutnik	2120, rue Amherst	NON	●	
Privé	Boutique Volume	277, rue Sainte-Catherine Est	NON	●	
OBNL	Centre d'Amitié Autochtone de Montréal	2001, boulevard Saint-Laurent	NON	●	
Privé	Centre d'information Communautaire et de dépannage	2766, rue de Rouen	NON	●	
Privé	Chapeau Melon Bottes de Cuir	1028, rue Ontario	NON	●	
Privé	Cheap Thrills	2044, rue Metcalfe	NON	●	
OBNL	Dans la rue	895, rue de la Gauchetière Ouest, niveau 90, bureau 220	NON	●	

MATIÈRES RÉCUPÉRÉES

Articles de sport	Batteries d'automobiles	Bois	Bonbonnes de propane	C carcasses et pièces d'automobiles	Cartouches d'imprimantes	Électroménagers	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets	Livres et disques	Lunettes	Matelas	Matières compostables (résidus verts et de table)	Médicaments	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CAD	Terre	TIC (cellulaires, ordinateurs, etc.)	Verre	Vêtements et chaussures	
●									●	●	●	●						●						●		●	
						●						●													●		
●									●	●	●	●							●					●		●	
●									●	●	●	●							●					●		●	
												●														●	
●											●															●	
●																										●	
									●	●	●	●													●		●
●											●															●	
												●														●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	
																										●	

LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
OBNL	Entraide Léo Théorêt	2000 B, rue Alexandre-DeSève	NON	●	
Privé	Faucher le Roi des Bas Prix	1881, rue Ontario Est	NON	●	
Privé	Fénomène	1072, rue Saint-Dominique	NON	●	
OBNL	Frip Chic Prix	105, rue Ontario Est, bureau 101	NON	●	
Privé	Frip Frap	1387, rue Sainte-Catherine Est	NON	●	
Privé	Friperie Boutique Fringues & Cie	1355, boulevard René-Lévesque Ouest	NON	●	
OBNL	La Maison du Père	550, boulevard René-Lévesque Est	NON	●	
OBNL	La Voie libre	1500, boulevard de Maisonneuve, bureau 204	NON	●	
Privé	Le 1863	1863, rue Amherst	NON	●	
OBNL	Le Bon Dieu dans la Rue	1664, rue Ontario Est	NON	●	
OBNL	Le Comptoir 1930 Champlain	1930, rue de Champlain	NON	●	
Privé	Les Antiquités Montréal Universel	269, rue Sherbrooke Ouest	NON	●	
Privé	Librairie Astro enr.	1844, rue Sainte-Catherine Ouest	NON	●	
Privé	Librairie Bibliomania	460, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 406	NON	●	
OBNL	Librairie coopérative de solidarité de l'Université Concordia	2150, rue Bishop	NON	●	
Privé	Librairie Marché du livre	801, boulevard de Maisonneuve Est	NON	●	
Privé	Librairie Mona Lisait	2054, rue Saint-Denis, 2 <sup>e</sup> étage	NON	●	
Privé	Librairie Québécoise	924, rue Sainte-Catherine Est	NON	●	
Privé	Librairie Westcott	2065, rue Sainte-Catherine Ouest	NON	●	
Privé	Maison Adrianna	2704, rue de Rouen	NON	●	●
Privé	Marina Achat et vente	1175, rue Ontario Est	NON	●	
OBNL	Mission Old Brewery	902, boulevard Saint-Laurent	NON	●	●
Privé	Odyssée	1439, rue Stanley	NON	●	
OBNL	Paroisse Saint-Eusèbe-de-Vergeil	2151, rue Fullum	NON	●	
Privé	Saint-Michel Jules Luthier inc.	57, rue Ontario Ouest	NON	●	
Privé	Seconde Chance	1691, rue Amherst	NON	●	
OBNL	St. James United Church	1435, rue City Councillors	NON	●	
Privé	The Word Bookstore	469, rue Milton	NON	●	
Privé	Ameublement Bon choix	750, rue Jean-Talon Ouest	NON	●	
Privé	Appareils Ménagers Cobra enr.	522, rue Villeray	NON	●	
Privé	Bureaubaine	9719 A, 8 <sup>e</sup> Avenue	NON	●	
OBNL	Centre Communautaire la Patience	8961, 12 <sup>e</sup> Avenue	NON	●	
OBNL	Centre communautaire rendez-vous 50 plus	3330, rue Jarry Est	NON	●	
OBNL	Cyclo Nord Sud	7235, rue Saint-Urbain	NON	●	
OBNL	Entraide diabétique	8550, boulevard Pie-IX, bureau 300	NON	●	●
OBNL	Friperie Au coin de l'Entraide Saint-René-Goupil	4251, rue du Parc-René-Goupil	NON	●	●
OBNL	Joujouthèque Saint-Michel	9480, rue Irène-Joly	NON	●	
OBNL	Maison des Grands-Parents de Villeray	8078, rue Drolet	NON	●	



LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
Privé	Meubles Usagés Jarry	637, rue Jarry Ouest	NON	●	
OBNL	Micro-Recyc Coopération	7000, avenue du Parc	NON	●	
Privé	PC et Mac Usagés inc.	7175, rue St-Hubert	NON	●	
Privé	Poubelle du Ski	8278, boulevard Saint-Laurent	NON	●	
Privé	Pro-Tech Électroménagers	9309, boulevard Pie-IX	NON	●	
Privé	Quinnski Quasi-Neuf	3250, boulevard Crémazie Est	NON	●	●
OBNL	Renaissance Saint-Laurent	7250, boulevard Saint-Laurent	NON	●	
OBNL	Ressource Action-Alimentation Parc-Extension	419, rue Saint-Roch, bureau SS-05	NON	●	
Privé	Saint-Mathieu	2596, rue Jean-Talon Est	NON	●	
Privé	Spazio antiquités architecturales	8405, boulevard Saint-Laurent	NON	●	
OBNL	Vélogik	2584, rue Jarry Est	NON	●	
OBNL	Vestiaire Notre-Dame-du-Rosaire	950, rue du Rosaire	NON	●	
Privé	Cartonnerie de Montréal	300, rue de Liège Ouest			
Privé	Chen Group International	4554, avenue Hingston			
Privé	Compagnie de recyclage de papier de Montréal	3820, rue Saint-Patrick			
Privé	Compost Montréal	3937, rue Sainte-Émilie			●
Privé	Copeaux de bois Sécure	2275, rue Michel Jurdant, bâtiment S			
Privé	Cyclo Nord-Sud	C.P. 1242, succursale Place du Parc			●
Public	Écocentre Côte-des-Neiges	6925, chemin de la Côte-des-Neiges	NON		
Public	Écocentre de la Petite-Patrie	1100, rue des Carrières	NON		
Public	Écocentre de l'Acadie	1200, boulevard Henri-Bourassa Ouest	NON		
Public	Écocentre de Rivière-des-Prairies	11 400, rue Léopold-Christin	NON		
Public	Écocentre de Saint-Michel	2475, rue des Regrattiers	NON		
Public	Écocentre d'Eadie	1868, rue Cabot	NON		
Privé	Entreprise PAVCO	12 153, avenue Pierre-Blanchet			
Privé	FCM recyclage inc.	240, rue St-Jacques Ouest			
Privé	Kadisal inc.	7005, chemin de la Côte-des-Neiges			
Privé	Les Fibres J.C.	1305, rue Montmorency			
Privé	Matador Convertisseurs	270, rue de Louvain Ouest			
Privé	Matt Canada	10 701 B, rue Secant			
Privé	Rebuts Solides Canadiens	2240, rue Michel-Jurdant			
Privé	Recouvrement Urbain	5524, rue Saint-Patrick, bureau 201			
Privé	Récupération Duffco	6607, rue de Lanaudière	NON	●	
Privé	Recy Béton	10 575, boulevard Henri-Bourassa Est			
Privé	Recyc-Matelas	5792, rue Royal Mount			
Privé	SOS Terre Bleue	3820, rue Saint-Patrick			
Privé	Turcal (division de Kruger)	5770, rue Notre-Dame Ouest			
Privé	Veolia ES Canada Services Industriels	1705, 3 <sup>e</sup> Avenue			



**LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL**

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
Public	Ville de Montréal (arrondissement Sud-Ouest)	6000, rue Notre-Dame Ouest			
Privé	Wipeco Industries	3700, rue Saint-Patrick			
Public	CESM	2235, rue Michel-Jurdant			
Privé	Groupe Mélimax	2236, rue Pitt			
Privé	Multi Recyclage	3900, rue Saint-Patrick			
OBNL	Centre des femmes de Montréal	3585, rue Saint-Urbain	NON	●	
Privé	Recyclage Sanimax Inc.	9900, 6 <sup>e</sup> rue	OUI		●
Privé	Mélimax	2236, rue Pitt	OUI		●
Privé	TTI Environnement (Théolis)	9990, boulevard Métropolitain Est	OUI		●
Privé	Métaux-Dépôt	10 301, boulevard Métropolitain Est	NON		
Privé	Iron Mountain	3512, rue Saint-Jacques	OUI		●
<b>MONTRÉAL-EST</b>					
Privé	AIM La Compagnie américaine de fer et métaux	9100, boulevard Henri-Bourassa Est	NON		
Privé	Éconord - Groupe EBI	151, rue Lakefield			
Privé	Lafarge	9990, boulevard Métropolitain Est			
Privé	Recyclex	8381, place Marien			
Privé	Récubec	485, avenue Marien	OUI		●
<b>MONTRÉAL-NORD</b>					
Privé	Métaux Boni Canada	10 171, avenue Pelletier	NON		
Privé	Pièces d'autos de Montréal-Nord	10 715, rue Jean-Meurier			
Privé	RS Démolition	9939, avenue du Parc-Georges			
<b>MONT-ROYAL</b>					
Privé	Entreprise de construction Panzini	2340, chemin Lucerne			
<b>PIERREFONDS</b>					
OBNL	CFER Riverdale	5060, boulevard des Sources			
Privé	Les Entreprises environnementales de Pierrefonds inc.	16 795, rue Oakwood			
<b>SAINT-LAURENT</b>					
Privé	Asphalte Hi-Tech	8080, boulevard Cavendish			
Privé	Métaux Champetier	4850, boulevard de la Côte-Vertu	NON		
Privé	Shred-It	5000, boulevard Thimens	OUI		●
<b>SAINT-LÉONARD</b>					
Privé	Recyc-Ordi	8549, rue du Champ d'Eau			
<b>PLUSIEURS LOCALITÉS</b>					
OBNL	Fédération québécoise de la déficience intellectuelle		NON		●
OBNL	Fondation des Grands Frères Grandes Sœurs de Montréal		NON		●
Privé	Iris		NON		
Privé	Lunetterie F. Fahrat		NON		
Public	Recyc-Frige		NON		
Privé	Bell (toutes les succursales)		NON		



LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
Privé	Best Buy (toutes les succursales)		NON		
Privé	BMR (toutes les succursales)		NON		
Privé	Bureau en Gros (toutes les succursales)		NON		
Privé	Home Dépôt (toutes les succursales)		NON		
Privé	Rona (toutes les succursales du groupe)		NON		
Privé	Superclubs Videotron (toutes les succursales)		NON		
Privé	L&L matériel et scrap		NON		●
Privé	1 800-got-junk?		OUI		●
Privé	Recyclage BoumBoum		NON		●
Privé	Toutes les pharmacies		NON		
OBNL	Fondation Mira		NON		
Privé	Canadian Tire (toutes les succursales)		NON		
Privé	La Source (toutes les succursales)		NON		
Privé	RBRC Rechargeable Battery Recycling Corporation		NON		
Privé	Métaux Recup BR		NON		●
Privé	Wal-Mart (toutes les succursales)				
OBNL	Entraide diabétique du Québec		NON		●
Privé	ramasse.ca		OUI		●



**LISTE DES RECYCLEURS - AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL**

Catégorie	Nom	Adresse	
<b>ANJOU</b>			
Privé	Envioplast inc.	9060, boulevard Parkway	
Privé	Le Groupe Lavergne (div. Petco)	8800, 1 <sup>er</sup> Croissant	
<b>DORVAL</b>			
Privé	Aevitas	725, avenue Meloche	
<b>KIRKLAND</b>			
Privé	Targray Technology International	18 105, route Transcanadienne	
<b>LACHINE</b>			
Privé	Anachem	255, rue Norman	
Privé	Fonderie générale du Canada	1400, rue Norman	
Privé	Métafix inc.	1925, 46 <sup>e</sup> Avenue	
<b>LASALLE</b>			
Privé	Emco Matériaux de construction	2850, rue Dollard	
<b>MONTREAL</b>			
Privé	Chen Group International	4554, avenue Hingston	
Privé	Compagnie de recyclage de papier de Montréal	3820, rue Saint-Patrick	
Privé	Copeaux de bois Sécure	2275, rue Michel-Jurdant, bâtiment S	
Privé	FCM recyclage inc.	240, rue St-Jacques Ouest	
Privé	Kadisal inc.	7005, chemin Côte-des-Neiges	
Privé	Matador Convertisseurs	270, rue de Louvain Ouest	
Privé	Matt Canada	10 701 B., rue Secant	
Privé	Papier rebut Central	4270, rue Hogan	
Privé	Recy Béton	10 575, boulevard Henri-Bourassa Est	
Privé	Recyc-Matelas	5792, rue Royal Mount	
Privé	Sonoco Montréal Corporation	50, rue des Seigneurs	
Privé	Transit Plastiques	415, avenue Marien	
Privé	Wipeco Industries	3700, rue Saint-Patrick	
Privé	La compagnie de recyclage de papier de Montréal	3820, rue Saint-Patrick	
Privé	Multi-Recyclage S.D.	3900, rue Saint-Patrick	
Public	Ville de Montréal (arrondissement Sud-Ouest)	6000, rue Notre-Dame Ouest	
Public	CESM	2235, rue Michel-Jurdant	
Privé	Remtl.ca	5085, rue Gilmore	
Privé	Corporation Copnick	6198, rue Notre-Dame Ouest	
<b>MONTREAL-EST</b>			
Privé	AIM La Compagnie américaine de fer et métaux	9100, boulevard Henri-Bourassa Est	
Privé	Lafarge	9990, boulevard Métropolitain Est	
Privé	Recyclex	8381, place Marien	
<b>MONTREAL-NORD</b>			
Privé	Pièces d'autos de Montréal-Nord	10 715, rue Jean-Meunier	



## LISTE DES RECYCLEURS - AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Catégorie	Nom	Adresse
<b>MONT-ROYAL</b>		
Privé	Entreprise de construction Panzini	2340, chemin Lucerne
<b>PIERREFONDS</b>		
Privé	Les Entreprises environnementales de Pierrefonds inc.	16 795, rue Oakwood
<b>SAINT-LAURENT</b>		
Privé	Asphalte Hi-Tech	8080, boulevard Cavendish
Privé	Métaux Champetier	4850, boulevard de la Côte-Vertu
<b>SAINT-LÉONARD</b>		
Privé	Fibres Jasztek	5375, boulevard des Grandes-Prairies

## LISTE DES ENTREPRISES AYANT DES ACTIVITÉS D'ÉLIMINATION - AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Catégorie	Nom	Adresse
<b>LASALLE</b>		
Privé	Cintec Environnement	5505, rue Irwin
<b>MONTRÉAL</b>		
Privé	Carrière Demix	11 175, boulevard Métropolitain Est
Public	CESM	2235, rue Michel-Jurdant
Public	Station d'épuration Jean-R.-Marcotte	12 001, boulevard Maurice-Duplessis
<b>MONTRÉAL-EST</b>		
Privé	Recyclage Notre-Dame (Groupe EBI)	9000, avenue Marien



LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - VILLE DE LAVAL

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
<b>LAVAL</b>					
Privé	Island Ink-Jet	1600, boulevard Le Corbusier	NON	●	
OBNL	Centre de dons - Renaissance Concorde	2770, boulevard Concorde Est	NON	●	
OBNL	Centre de dons - Renaissance des Laurentides	5140, boulevard des Laurentides	NON	●	
OBNL	Armée du Salut	965, boulevard Curé-Labelle	NON	●	
OBNL	Centre de bénévolat et Moisson Laval	1870, rue Michelin	NON	●	●
Privé	ABC Fosses Septiques Inc.	928, rue de Bordeaux	OUI		●
Privé	Alpine Mini-Conteneur	1314, avenue Léo-Lacombe	OUI		●
Privé	Apple store	3035, boulevard le Carrefour	NON		
Privé	Atelier de tri des matières plastiques recyclables du Québec	3405, boulevard Industriel	NON		
OBNL	Au Jardin de la Famille de Fabreville	3867, boulevard Sainte-Rose	NON	●	
Privé	Auto Vany	160, rue de la Station	NON		●
Privé	Batteries Expert	1860, boulevard Curé-Labelle	NON		
OBNL	Bazar Sainte-Rose-de-Lima	186 B, boulevard Sainte-Rose	NON	●	
Privé	Bisson Conteneurs	3960, boulevard Leman	OUI		
OBNL	Carrefour d'entraide de Laval	3, rue Tourangeau Ouest	NON	●	
OBNL	Carrefour Familial de Laval	1133, boulevard Lesage	NON	●	
Privé	Carrefour Multisports	3095, autoroute 440 Ouest	NON		
OBNL	Textil'Art	2599, boulevard Le Corbusier	NON	●	
Public	Centre de la nature de Laval	901, avenue du Parc	NON		
Public	Conteneurs de collecte de feuilles mortes (11 sites)		NON		
Privé	Demix Agrégats Carrière Laval	1500, boulevard Saint-Martin Est	OUI		
Privé	Duvernay Recycleur inc.	4064, Rang du Haut Saint-François	NON		
Privé	Entreprise sanitaire FA Ltée	4799, rue Bernard-Lefebvre	NON		
Privé	Fournitures de bureau Denis	2990, boulevard Le Corbusier	NON		●
Public	Garage municipal	2550, boulevard Industriel	NON		
Privé	Gaz Propane Monin	555, montée Saint-François	NON		
Privé	Gestion Plastique Management	905, avenue Munck	NON		
Privé	GM - 440 Chevrolet Buick GMC	3670, autoroute Laval	NON		
Privé	Groupe Planète Mobile	1807, boulevard Saint-Martin	NON		
Privé	IRS 2001 inc.	945, boulevard de l'Hôtel-de-Ville	NON	●	
Privé	Le Centre du Rasoir	3003, boulevard Le Carrefour	NON		
OBNL	Le relais communautaire de Laval	111, boulevard des Laurentides	NON	●	
Privé	Les entreprises Léo Prud'homme	1470, boulevard des Laurentides	NON	●	
Privé	Librairie Mini-Prix Inc.	125, boulevard des Laurentides	NON	●	
Privé	Marcil	164, boulevard des Laurentides	NON	●	
Privé	Metonor	1250, avenue Godin	NON	●	
Privé	Met Recy Ltée	2975, boulevard Industriel	NON		



**LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - VILLE DE LAVAL**

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
Privé	M.G.N.	5877, boulevard des Rossignols	OUI		●
Privé	Microbytes Laval	577, boulevard Saint-Martin Ouest	NON		
Privé	Multi-Recyclage SD inc.	140, rue Saulnier	OUI		
Privé	Palettes National	6990, avenue des Perrons	NON	●	
Privé	Palettes Standards	3985, boulevard Lemay	NON		
Privé	Pièces d'auto D. Fréchette	4747, boulevard Lévesque Est	NON	●	
Privé	Pièces d'auto Saulniers	85, rue Saulnier	NON	●	
Privé	Kenny pièces d'autos	1600, rue Boisclerc	NON	●	
Privé	Primeau Vélo	367, boulevard des Laurentides	NON		
Privé	Raytech Électronique Inc.	1451, boulevard des Laurentides	NON		
Privé	Recyclage automobiles SVP	6515, boulevard Lafayette	NON	●	
Privé	Recyclage Laval	10, rue Gélinas	NON		
Privé	Rond Point du Meuble	111, boulevard des Laurentides	NON	●	
Privé	Simard-Beaudry Carrières	4297, boulevard Saint-Elzéar Est	OUI	●	
Public	Site de compostage de la Ville de Laval	4026, boulevard Dagenais Ouest	OUI		
Privé	Ski Shop Laval	1316, boulevard Curé-Labelle	NON	●	
Privé	Société nationale des ferrailles	2185, montée Masson	NON		
Privé	Sport Dépôt	645, boulevard des Laurentides	NON	●	
Privé	Sports aux Puces 440	3224, autoroute 440 Ouest	NON	●	
Privé	Sterling	5570, place Maurice Cullen	OUI	●	
Privé	Supérieur Propane	111, rue de la Station	NON	●	
Privé	Village des Valeurs	875, boulevard Curé-Labelle	NON	●	
Privé	Yasmin Auto	1750, rue de Lierre	NON		
Privé	Centre de tri RCI	275, boulevard Saint-Elzéar Ouest	OUI		
Privé	Enlèvement des déchets Bergeron	4365, boulevard Saint-Elzéar Ouest	OUI		●

**PLUSIEURS LOCALITÉS**

Privé	Lunetterie F. Fahrat		NON		
Public	Recyc-Frigo		NON		
Privé	Bell (toutes les succursales)		NON		
Privé	Best Buy (toutes les succursales)		NON		
Privé	BMR (toutes les succursales)		NON		
Privé	Bureau en Gros (toutes les succursales)		NON		
Privé	Home Depot (toutes les succursales)		NON		
Privé	RONA (toutes les succursales)		NON		
Privé	Réno-Dépôt (toutes les succursales)		NON		
Privé	La Source Par Circuit City (toutes les succursales)		NON		
Privé	1 800-got-junk?		OUI		●



LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - VILLE DE LAVAL

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
Privé	Future Shop (toutes les succursales)		NON		
Privé	Toutes les pharmacies		NON		
OBNL	Fondation Mira (plusieurs dépôts pour les dons)		NON		
OBNL	Renaissance (plusieurs succursales et boîtes de dons)		NON	●	
OBNL	Armée du Salut (plusieurs succursales et boîtes de dons)		NON	●	
Privé	La Boîte Jaune		OUI		●
Privé	Recybac inc.		OUI		●
Privé	Écobac		OUI		●
Privé	Rogers (toutes les succursales)		NON		
OBNL	Cyclo Nord-Sud		OUI		
Privé	Brick (plusieurs succursales)		NON		●
Privé	Dormez-vous (plusieurs succursales)		NON		●
Privé	Canadian Tire (poutes les succursales)		NON		
Privé	Monsieur Muffler (poutes les succursales)		NON		
OBNL	Société Saint-Vincent-de-Paul : Sainte-Béatrice		NON	●	●
OBNL	Société Saint-Vincent-de-Paul : Saint-Elzéar		NON	●	●
OBNL	Société Saint-Vincent-de-Paul : Sainte-Rose-de-Lima		NON	●	●
OBNL	Société Saint-Vincent-de-Paul : Saint-Ferdinand		NON	●	●
OBNL	Société Saint-Vincent-de-Paul : Saint-Théophile		NON	●	●
OBNL	Société Saint-Vincent-de-Paul : François-de-Laval		NON	●	●
OBNL	Société Saint-Vincent-de-Paul : Saint-François-de-Sales		NON	●	●
OBNL	Société Saint-Vincent-de-Paul : Saint-Noël-Chabanel		NON	●	●
OBNL	Société Saint-Vincent-de-Paul : Saint-Sylvain		NON	●	●
OBNL	Société Saint-Vincent-de-Paul : Saint-Vincent-de-Paul		NON	●	●
OBNL	OPEQ (ordinateurs pour les écoles du Québec)		NON	●	
Privé	Telus (toutes les boutiques)		NON		
OBNL	FQDI (40 boîtes de dons à Laval)		NON		
Privé	Mondou (toutes les succursales)		NON		



## LISTE DES RECYCLEURS - VILLE DE LAVAL

Catégorie	Nom	Adresse	
<b>LAVAL</b>			
Privé	Multi-Recyclage	140, rue Saulnier	
Privé	Services de recyclage Sterling	5570, place Maurice Cullen	
Privé	Boomerang Environnement	2400, rue de Lierre	
Public	Site de compostage de la Ville de Laval	4026, boulevard Dagenais Ouest	
OBNL	Textil'Art	2599, boulevard Le Corbusier	

## LISTE DES ENTREPRISES AYANT DES ACTIVITÉS D'ÉLIMINATION - VILLE DE LAVAL

Catégorie	Nom	Adresse	
<b>LAVAL</b>			
Privé	CTVNS Laval	275, boulevard Saint-Elzéar Ouest	



**LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL**

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
<b>BOUCHERVILLE</b>					
OBNL	CFER des Patriotes	955, boulevard de Montarville	NON		
OBNL	La Fondation internationale des cultures à partager	1390 G, rue Newton	NON	●	
Privé	IKEA	586, rue de Touraine	NON		
Privé	A1 Réservoir A-9	1570-A, boulevard de Montarville	NON		
Privé	Laser 3R	1350, rue Gay-Lussac, bureau 1			
Privé	Safety-Kleen	1455, rue de Coulomb	OUI		
OBNL	Centre des générations de Boucherville	453, rue Darontal	NON	●	
OBNL	Moisson Rive-Sud	1356, rue Volta	NON	●	●
Privé	Les services Matrec	4, chemin Du Tremblay	OUI		
<b>BROSSARD</b>					
Privé	Écocentre Matrec	8005, boulevard Grande-Allée	NON		
Privé	Construction G.F.L.	9550, place Jade	NON		
Public	Hôtel de ville - Brossard	2001, boulevard de Rome	NON		
OBNL	Comptoir familial	2190, rue André	NON	●	
Public	Garage municipal de Brossard	3800, boulevard Matte	NON		
Public	Bibliothèque municipale de Brossard	7855, avenue San Francisco	NON		
Privé	Clean Harbors Québec	7305, boulevard Marie-Victorin, bureau 200	OUI		●
Privé	NI Récupération	3505, rue Isabelle, local P	OUI		●
<b>LEMOYNE</b>					
OBNL	La Mosaïque	1650, avenue de l'Église	NON	●	
Privé	Serrupro	98, rue Saint-Louis	NON		
<b>LONGUEUIL</b>					
Public	CFER Jacques-Ouellet	1240, boulevard Nobert	NON		
Privé	Island Ink-Jet	825, rue Saint-Laurent Ouest			
OBNL	Entraide chez nous	155, rue Brodeur	NON	●	
Privé	Centre de tri Transit 1 - Poste de citoyen	2355, chemin du Lac	NON		
Privé	Allie Pièces Pour Autos	2600, rue Jean-Désy	NON		
Privé	Centre de recyclage palettes express	1730, rue Westgate	OUI		
Privé	Demix Agrégats	435, place Trans-Canada			
Privé	Ifco Systems	766, rue Bériault	NON		
Privé	Pyrolaser	655, boulevard Jean-Paul-Vincent	NON		
Privé	Recyclage Mirage	1599, rue Cartier	NON		
Privé	Centre mécanique Sylvain Bélisle	720, chemin de Chambly	NON		
Privé	Pièces d'autos Ste-Foy	575, boulevard Sainte-Foy	NON		
OBNL	La croisée de Longueuil	1230, rue Green	NON	●	
Privé	La Fripière	196, rue de Gentilly Ouest	NON	●	
Privé	Librairie Discours Lu	32, rue Le Moyne Ouest	NON	●	



**LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL**

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
OBNL	Saint-Vincent-de-Paul	2027, rue Daniel	NON	●	●
Privé	Pneus Chartrand	1076, boulevard Curé-Poirier Ouest	NON		
Privé	Béliste pneus et mécanique	2296, chemin de Chambly	NON		
OBNL	La Tablée des Chefs	930, rue Curé-Poirier Est	OUI		●
OBNL	Le Partage St-Robert	701, rue Duhamel	NON	●	
OBNL	La Maison Le Cavalier	2027, rue Daniel	NON	●	
Privé	Écono-Click inc	1200, rue Marmier	OUI	●	
Privé	WM Québec (Waste Management)	2457, chemin du Lac	OUI		
<b>SAINT-BRUNO</b>					
Privé	Centre de recyclage St-Bruno	1500, rue Marie-Victorin	NON		
Privé	Printwell	1, boulevard des Promenades	NON		
Public	Éco-centre Saint-Bruno	600, rue Sagard	NON		
<b>SAINT-HUBERT</b>					
OBNL	CFER Mgr-Parent	3875, boulevard Grande-Allée	NON		
OBNL	Centre de récupération et de recyclage du textile Certex	7500, boulevard Grande-Allée	NON		
Privé	Métaux Lorbec	5055, rue Ramsay	NON		
Privé	Sports aux puces	3919, boulevard Taschereau	NON	●	
Privé	Boutique Relire	3675, boulevard Taschereau	NON	●	
Privé	Atelier la flèche de fer inc (AFFI Informatique)	3800, rue Richelieu	OUI		
Privé	Centre de tri - Matrec	5300, rue Albert-Millichamp	NON		
Privé	Brick	1451, boulevard des Promenades	NON		●
OBNL	Vélo Champlain		NON	●	●
OBNL	Friperie des Terrasses	2245, terrasse Georges-Jutras (sous-sol)	NON	●	
Privé	Joujouthèque	3625, montée Saint-Hubert	NON	●	
OBNL	La Petite Caisse	4990 rue Redmond	NON	●	
OBNL	La boutique Quévillon	4550, rue Quévillon	NON	●	
OBNL	Le comptoir familial	Complexe Cousineau	NON	●	
OBNL	Les aubaines NDA	3375, rue Windsor	NON	●	
OBNL	Friperie Notre-Dame-des-7-Douleurs	3780, boulevard Grande-Allée	NON	●	
Privé	Services industriels Newalta	3500, rue Richelieu	OUI		
<b>SAINT-LAMBERT</b>					
Privé	Station service Alain Blondeau Inc (Sonic)	197, rue Riverside	NON		
Privé	Garage Wallace	101, rue Prince-Arthur	NON		
Privé	Garage Boutin	127, avenue Saint-Denis	NON		
Privé	Lunetterie Saint-Lambert	45, rue Green	NON		
Privé	Clinique Optométrique Dr. Boissy et associés	400, avenue Notre-Dame	NON		



LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
<b>PLUSIEURS LOCALITÉS</b>					
Privé	Lunetterie F. Fahrat		NON		
Public	Recyc-Frigo		NON		
Privé	Bell (toutes les succursales)		NON		
Privé	Best Buy (toutes les succursales)		NON		
Privé	BMR (toutes les succursales)		NON		
Privé	Bureau en Gros (toutes les succursales)		NON		
Privé	Home Depot (toutes les succursales)		NON		
Privé	Rona L'Entrepôt (toutes les succursales)		NON		
Privé	Superclub Vidéotron (toutes les succursales)		NON		
Privé	L&L matériel et scrap		NON		●
Privé	1 800-got-junk?		OUI		●
Privé	Recyclage BoumBoum		NON		●
Privé	Future Shop (toutes les succursales)		NON		
Privé	Toutes les pharmacies		NON		
OBNL	Fondation Mira (plusieurs dépôts pour les dons)		NON		
OBNL	Renaissance (plusieurs succursales et boîtes de dons)		NON	●	
OBNL	Armée du Salut (plusieurs succursales et boîtes de dons)		NON	●	
Privé	Recybac inc		OUI		●
Privé	Mini-conteneurs Rive-Sud		OUI		●
Privé	Écobac		OUI		●
Privé	Rogers (toutes les succursales)		NON		
OBNL	Cyclo Nord-Sud		OUI		
Privé	Dormez-vous (plusieurs succursales)		NON		●
Privé	Association des femmes diplômées universitaires - Rive-Sud		NON	●	
OBNL	Cyclo Nord-Sud		NON	●	●
Privé	Canadian Tire (toutes les succursales)		NON		
Privé	Monsieur Muffler (toutes les succursales)		NON		
OBNL	OPEQ (ordinateurs pour les écoles du Québec)		NON	●	
Privé	Telus (toutes les boutiques)		NON		
Privé	Mini-conteneurs Rive-Sud		OUI		●
Privé	Village des valeurs (plusieurs succursales)		NON	●	



## LISTE DES RECYCLEURS - AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

Catégorie	Nom	Adresse
<b>BOUCHERVILLE</b>		
Privé	A1 Réservoir A-9	1570-A, boulevard de Montarville
<b>BROSSARD</b>		
Privé	Construction G.F.L.	9550, place Jade
<b>LEMOYNE</b>		
Privé	Serrupro	98, rue Saint-Louis
<b>LONGUEUIL</b>		
Privé	Centre de recyclage palettes express	1730, rue Westgate
Privé	Demix Agrégats	435, place Trans-Canada
Privé	Ifco Systems	766, rue Bériault
OBNL	CFER Jacques-Ouellet	1240, boulevard Nobert
Privé	Unical inc.	550, rue du Parc-Industriel
<b>SAINT-HUBERT</b>		
Privé	Atelier la Flèche de fer inc. (AFFI Informatique)	3800, rue Richelieu
OBNL	Centre de récupération et de recyclage du textile Certex	7500, boulevard Grande-Allée
Privé	Acier métropolitain inc.	5055, rue Ramsay
OBNL	CFER Mgr-Parent	3875, boulevard Grande-Allée

## LISTE DES ENTREPRISES AYANT DES ACTIVITÉS D'ÉLIMINATION - AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

Catégorie	Nom	Adresse
<b>LONGUEUIL</b>		
Privé	Waste Management	2457, chemin du Lac
Public	Centre d'épuration Rive-Sud	2999, rue de l'Île-Charron
<b>SAINT-HUBERT</b>		
Privé	Centre de transfert - Services Matrec	5300, rue Albert-Millichamp



**LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - COURONNE NORD**

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
<b>BLAINVILLE</b>					
OBNL	Arbressence inc.	77, rue Omer Deserres	OUI		●
Privé	Gravel Recyclage Automobile inc.	677, boulevard Labelle			
Public	Ville de Blainville (plusieurs bâtiments municipaux dont aréna et hôtel de ville)	1000, chemin du Plan-Bouchard			
Public	Éco-centre de la Seigneurie	68, boulevard de la Seigneurie	OUI		
Privé	RPM Environnement Ltée	50, rue Marius-Warnet, bureau 101			
<b>BOISBRIAND</b>					
Privé	BFI Environnement	4141, boulevard Grande-Allée			
Privé	Recyclage de métaux Boisbriand inc.	4180, rue Marcel-Lacasse			
Privé	Saine-Terre Recyclage Informatique	3683, chemin de la Rivière cachée			
Privé	L'encrier 2000	4052, rue Alfred-Laliberté			
<b>BOIS-DES-FILION</b>					
Public	Ville de Bois-des-Filion (bibliothèque, atelier municipal)	60, 36 <sup>e</sup> Avenue			
<b>CHARLEMAGNE</b>					
Privé	Clinique du BBQ	371, rue Notre-Dame			
Privé	AIM Recyclage	265, chemin de la Presqu'île			
<b>DEUX-MONTAGNES</b>					
Public	Garage municipal Ville de Deux-Montagnes	625, 20 <sup>e</sup> Avenue			
Public	École des Mésanges	203, 14 <sup>e</sup> Avenue			
OBNL	Église Saint-Agapit	1002, chemin d'Oka			
Privé	Optométriste Lionel Pascal	1908, chemin d'Oka			
Public	Bibliothèque municipale de Deux-Montagnes	200, rue Henri-Durant			
Public	Ville de Deux-Montagnes	Bornes de récupérations			
<b>JOLIETTE</b>					
Privé	B.M.R. Recyclage	2091-G, rue de la Visitation			
<b>L'ASSOMPTION</b>					
Privé	Centre de Location XL-343 inc.	1139, boulevard de L'Ange-Gardien			
Privé	Dupuis Automobiles Enr.	1689, Rang du Bas-de-L'Assomption Nord			
<b>LACHUTE</b>					
Privé	Recypro	70, rue Simon	OUI		
<b>L'ASSOMPTION</b>					
Privé	D M Démolition	150, rue de l'Industrie			
OBNL	Société Saint-Vincent-de-Paul, Conférence l'Assomption	168, rue Saint-Joseph		●	
Privé	Recyclage Mc Mullen	149-A, rue Édouard Roy			
Privé	Cell Plus	333, boulevard de L'Ange-Gardien			
OBNL	La Coop de L'Assomption	701, boulevard de L'Ange-Gardien			
Privé	Servitel Communication	1069, boulevard de L'Ange-Gardien Nord			
OBNL	Société Saint-Vincent-de-Paul de L'Assomption	2740, boulevard de L'Ange-Gardien Nord		●	



## LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - COURONNE NORD

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
<b>LE GARDEUR</b>					
Privé	Alignement Le Gardeur inc	315-A, rue Charles-Marchand			
Privé	Battery Direct	446, rue St-Paul, n° 104			
Privé	Bruco	307-B, rue Charles-Marchand		●	
Privé	Démolition A.M. de l'Est du Québec inc.	261, chemin de la Presqu'île			
Privé	Patrick Morin	567, boulevard Pierre-Le Gardeur			
Privé	Centre L'Opto Granger	555, rue Notre-Dame		●	
Privé	CGL Micro inc	199, rue Saint-Paul			
Privé	Clinique d'optométrie Le Gardeur	515-S, boulevard Lacombe			
	Electrobec	415, boulevard Lacombe		●	
	Friperie Discrétion	581, rue Notre-Dame			
Privé	Quincaillerie Limoges et Frères inc.	17, rue Rivest			
<b>L'ÉPIPHANIE</b>					
Privé	Pièces d'autos L'Épiphanie	1371, rang de la Côte St-Charles			
Privé	Construction et pavage Maskimo Ltée	861, rang de l'Achigan Sud			
Privé	Superclub Vidéoiron	24, rue du Couvent		●	
Privé	Centre de compostage de l'Épiphanie	246, côte Saint-Louis, C.P. 1271			
<b>LORRAINE</b>					
Public	Centre culturel Louis-Saint-Laurent (ville de Lorraine)	4, boulevard de Montbéliard			
Public	Hôtel de ville de Lorraine	33, boulevard de Gaulle			
<b>MASCOUCHE</b>					
OBNL	Friperie Ressourcerie La petite ourse	3100, boulevard Mascouche		●	
OBNL	Centre d'entraide Mascouche	3320, chemin Sainte-Marie		●	
Public	Garage municipal Ville de Mascouche	3394, chemin Sainte-Marie			
	Friperie 2 fois passera	2683, chemin Gascon		●	
Privé	Entreprise T-Net Enr.	544, rue Birchgrove	OUI		
Privé	Fortin Fournitures d'Impression	1270, avenue de la Gare			
	Petite Girafe	3011, chemin Sainte-Marie		●	
<b>MIRABEL</b>					
Privé	Palettes St-Janvier / 2959-8828 Québec Inc.	14 555, rue Joseph-Marc Vermette			
Public	Ville de Mirabel	14 111, rue Saint-Jean			
Public	Éco-centres de Mirabel	4 emplacements			
Privé	Coursol M. Automobiles inc.	14 383, boulevard Curé-Labelle			
<b>OKA</b>					
Public	Dépôt de matériaux secs- Ville d'Oka	2017, chemin d'Oka			
OBNL	L'Ouvroir	181, rue des Anges		●	
OBNL	Comptoir alimentaire d'Oka	174, rue Saint-Jean-Baptiste			
<b>POINTE-CALUMET</b>					
OBNL	Comptoir vestimentaire	810, boulevard de la Chapelle		●	



## LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - COURONNE NORD

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
<b>REPENTIGNY</b>					
OBNL	Au Coin du Livre Usagé	527, rue Notre-Dame		●	
Privé	Bell	Galeries Rive Nord			
Privé	Centre du rasoir	Galeries Rive Nord			
Privé	Communication Idéale	309, rue Notre-Dame			
Privé	EB Games	Galeries Rive Nord		●	
Privé	Game Buzz	Galeries Rive Nord		●	
OBNL	Grands Frères Grandes Sœurs du Grand Montréal - Super C	85, boulevard Brien		●	
Privé	King Ink Jet	Galeries Rive Nord			
	La P'tite Cachottière	818, rue Notre-Dame		●	
Privé	Rogers sans fil - Solution cellulaire	Galeries Rive Nord			
Privé	Sears	100, boulevard Brien		●	
Privé	Cellulaire Communication Inc.	358, rue Notre-Dame, bureau 220			
Privé	B M Finition de Meuble	119, rue L'Écuyer		●	
OBNL	Club Lions de Repentigny	50, rue Thouin		●	
Privé	Communications Reguy - Centre Cantel	110, boulevard Industriel			
Privé	Devault - La source du sport	613, rue Notre-Dame		●	
	Friperie Sélection	585, boulevard Iberville			
Privé	La Cabine Téléphonique	Galeries Rive Nord			
Privé	Sports aux Puces	4-125, rue De La Fayette		●	
Privé	Cellairis	Galeries Rive Nord			
Privé	Brassard Lunetterie	920, boulevard Iberville		●	
<b>ROSEMÈRE</b>					
Public	Écocentre Rosemère	190, rue Charbonneau	OUI		
OBNL	Comptoir Cabrini - Église Sainte-Françoise-Cabrini	210, rue de l'Église		●	
Public	Ville de Rosemère (plusieurs bâtiments)	100, rue Charbonneau			●
<b>SAINTE-ANNE-DES-PLAINES</b>					
Privé	Compost Sainte-Anne	139, boulevard Sainte-Anne			
OBNL	Comptoir Recyc-dons	246, 5 <sup>e</sup> Avenue		●	
Privé	SMR Société des métaux recyclés	160, rang Sainte-Claire			
Public	Hôtel de Ville Sainte-Anne-des-Plaines	139, boulevard Sainte-Anne			●
Public	Garage municipal Sainte-Anne-des-Plaines	111, rue des Entreprises	OUI		
Public	Paroisse Sainte-Anne-des-Plaines	129, boulevard Sainte-Anne, C.P. 210		●	
Privé	Pièces d'auto Sainte-Anne	123, chemin Sainte-Claire	OUI		
<b>SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC</b>					
Privé	Miron Les Pièces d'autos usagées inc.	221, 33 <sup>e</sup> Avenue			
Public	Garage municipal de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	2960, boulevard des Promenades	OUI		
<b>SAINTE-SOPHIE</b>					
Privé	Waste Management inc.	2535, 1 <sup>ère</sup> rue	OUI		●



## LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - COURONNE NORD

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
<b>SAINTE-THÉRÈSE</b>					
OBNL	Comptoir Dépanne-tout	45, boulevard Curé-Labelle		●	
OBNL	Comptoir familial Cœur-Immaculé-de-Marie	7, boulevard Desjardins Ouest		●	
OBNL	Société d'entraide familiale	62, rue Saint-Jean		●	
Privé	Écolojet	32, rue Turgeon			
OBNL	Club Lions	120, boulevard du Séminaire		●	
Public	Déchetterie municipale	105, rue Blanchard	OUI		
<b>SAINT-EUSTACHE</b>					
OBNL	Grenier populaire des Basses-Laurentides	196, boulevard Industriel		●	
Privé	Groupe Artex	435, rue Guindon			
Privé	Les Automobiles M. Miller inc.	805, rue Arthur-Sauvé			
Privé	Les Carrières Saint-Eustache Itée (Mathers)	400, rue Hector-Lanthier			
Privé	Ste-Monique Pièces d'autos (1986) inc.	695, rue Dubois			
Privé	Uniko Extrusion Inc. / EPS Recycling	212, boulevard Industriel			
Privé	Relampage 5E inc.	114, rue Pierre-Laporte			
Privé	Lou-tec inc.	390, rue Saint-Eustache			
Public	Village des jeunes	16, rue Perry			
OBNL	Friperie La Petite Griffre	15, chemin de la Grande-Côte		●	
OBNL	Friperie Cache ta bédaine	88, rue Saint-Laurent		●	
OBNL	Bébé et petit lou enr.	40, rue Saint-Louis			
OBNL	Jou-Jou Récup R	356, chemin de la Grande-Côte			
Privé	Les cèdres recyclés des Laurentides	440, rue Guindon			
OBNL	La ressourcerie des Patriotes	133, rue Saint-Eustache		●	
OBNL	Les trouvailles d'Eustache	123, rue Saint-Louis		●	
OBNL	L'ouvroir communautaire	367, rue Godard		●	
<b>SAINT-JÉRÔME</b>					
Privé	Confidentiel Déchiquetage de documents	730, rue Nobel			
<b>SAINT-JOSEPH-DU-LAC</b>					
Public	Hôtel de ville de Saint-Joseph-du-Lac	1110, chemin Principal			
OBNL	Comité d'action sociale de Saint-Joseph-du-Lac	1028, chemin Principal		●	
Privé	Matériaux JC Brunet	3639, chemin d'Oka			
Privé	Atelier Jean-Qui	3678, chemin d'Oka			
Privé	Garage Charbonneau	3384, chemin d'Oka			
Privé	Garage Charauto	3735, chemin d'Oka			
Privé	Garage Jean-Maurice Pothier	3374, chemin d'Oka			
<b>SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN</b>					
Privé	Pièces d'autos usagées J.G. Rivest inc.	227, rang Saint-Charles			
<b>SAINT-SULPICE</b>					
Privé	B.C. Auto Recyclage	711, rue Perreault			



**LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - COURONNE NORD**

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
Privé	Finition De Meubles Techni L A B	742, rue Notre-Dame		●	
<b>TERREBONNE</b>					
OBNL	Comité d'aide aux Plainois	5611, boulevard Laurier		●	
OBNL	Comité d'aide aux Lachenois	1345, boulevard Grande Allée, bureau 104		●	
OBNL	Comptoir d'entraide de Terrebonne (Centraide)	421, rue Léveillé			
OBNL	Comptoir familial de Terrebonne	529, rue Saint-Louis		●	●
OBNL	Service d'aide SEDAI TSS	3677, montée Gagnon		●	
Public	Ville de Terrebonne	10 emplacements			
Privé	Vélo Saint-Joseph	1717, chemin Gascon		●	
Privé	Autos Core Désulmé & Gervais Ltée	1900, rue Thomas-Edison			
Privé	Monsieur Carton inc.	2275, rue Antonio Héroux			
Privé	R. Lacombe et frères démolition inc.	2057, montée Gagnon			
Privé	Robert & Gilles Demers inc.	345, 20 <sup>e</sup> Avenue			
Privé	Tricentris, centre de tri	2801, chemin des Quarante-Arpents			
Privé	Ste-Claire Recycleur inc.	1761, chemin Sainte-Claire			
Privé	BFI Canada	3779, chemin des Quarante-Arpents	OUI		
OBNL	Les œuvres de Galilée	663, rue Saint-Pierre		●	●
	Mode Mères-filles	313, montée des Pionniers		●	
<b>PLUSIEURS LOCALITÉS</b>					
Privé	Canadian Tire	plusieurs localisations			
Privé	Batteries Expert	plusieurs localisations			
Privé	Home Depot	plusieurs localisations			
OBNL	Cyclo Nord-Sud	plusieurs collectes à différents endroits		●	
Privé	Monsieur Muffler	plusieurs localisations			
Privé	Best Buy	plusieurs localisations			
Privé	Détaillants de cellulaires	plusieurs localisations			
Privé	Bureau en Gros	toutes les succursales			
Privé	La Source	plusieurs localisations			
Privé	Les pharmacies	toutes les succursales			
OBNL	Fondation Mira				
OBNL	Fédération québécoise de la déficience intellectuelle	plusieurs boîtes de donation		●	
OBNL	Éco-peinture	plusieurs points de dépôt		●	
Privé	Future Shop	plusieurs localisations	NON		
Privé	Rona	plusieurs localisations			
	Société de gestion des huiles usagées	plusieurs points de collecte			
Public	Recyc-Frigo				●
OBNL	Ordinateurs pour les écoles du Québec	Dépôt dans un Bureau en Gros		●	



## LISTE DES RECYCLEURS - COURONNE NORD

Catégorie	Nom	Adresse
<b>BLAINVILLE</b>		
OBNL	Arbressence inc.	77, rue Omer Deserres
Privé	RPM Environnement Ltée	50, rue Marius-Warnet, bureau 101
<b>BROWNSBURGH-CHATHAM</b>		
Privé	Mironor - Fosses septiques Miron	751, rang Concession 2
<b>CRABTREE</b>		
Privé	Papiers Scott Ltée	100, 1 <sup>ère</sup> Avenue
<b>JOLIETTE</b>		
Privé	Plastrec inc.	1461, rue Lépine
<b>L'ASSOMPTION</b>		
Privé	D.M. Démolition	150, rue de l'Industrie
Privé	IPEX Recyclage	901, rang du Bas-de-L'Assomption Nord
<b>LAVALTRIE</b>		
Privé	FCM Recyclage inc.	71, rue Boisjoly
<b>LE GARDEUR</b>		
Privé	Démolition A.M. de l'Est du Québec inc.	261, chemin de la Presqu'île
<b>L'ÉPIPHANIE</b>		
Privé	Construction et pavage Maskimo Ltée	861, rang de l'Achigan Sud
<b>MIRABEL</b>		
Privé	Palettes Saint-Janvier / 2959-8828 Québec Inc.	14 555, rue Joseph-Marc Vermette
Public	Ville de Mirabel	14 111, rue Saint-Jean
<b>SAINTE-ANNE-DES-PLAINES</b>		
OBNL	Compost Sainte-Anne	139, boulevard Sainte-Anne
<b>SAINT-EUSTACHE</b>		
Privé	Les Carrières Saint-Eustache Ltée (Mathers)	400, rue Hector-Lantherier
<b>SAINT-PAUL</b>		
Privé	Sintra inc. (Lanaudière)	475, rue Forest
<b>SAINT-THOMAS</b>		
Privé	Fonderie Cormier inc.	621A, rang Saint-Charles
Privé	Centre de Valorisation M. Charrette inc.	89, route 158
<b>TERREBONNE</b>		
Privé	Robert & Gilles Demers inc.	345, 20 <sup>e</sup> avenue
Privé	BFI Usine de triage Lachenaie Ltée	3779, chemin des Quarante-Arpens
Privé	R. Lacombe et frères démolition inc	2057, montée Gagnon



LISTE DES ENTREPRISES AYANT DES ACTIVITÉS D'ÉLIMINATION - COURONNE NORD

Catégorie	Nom	Adresse
<b>LACHUTE</b>		
Privé	Gestion environnementale Nord-Sud (RCI)	6985, chemin des Sources
<b>SAINTE-SOPHIE</b>		
Privé	Waste Management	2535, 1 <sup>re</sup> Rue
<b>SAINT-THOMAS</b>		
Privé	Dépôt Rive-Nord (Groupe EBI)	1001, chemin Saint-Joseph
<b>TERREBONNE</b>		
Privé	BFI Usine de triage Lachenaie Ltée	3779, chemin des Quarante-Arpens

MATIÈRES ÉLIMINÉES

Articles de sport	Batteries d'automobiles	Bois	Bonbonnes de propane	C carcasses et pièces d'automobiles	Cartouches d'imprimantes	Électroménagers	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets	Livres et disques	Lunettes	Matelas	Matières compostables (résidus verts et de table)	Médicaments	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CFD	Terre	TIC (cellulaires, ordinateurs, etc.)	Verre	Vêtements et chaussures
●		●			●	●	●		●	●	●	●	●	●	●		●	●		●		●	●	●	●	●
●		●			●	●	●		●	●	●	●	●	●	●		●	●		●		●	●	●	●	●
●		●			●	●	●		●	●	●	●	●	●	●		●	●		●		●	●	●	●	●
●		●			●	●	●		●	●	●	●	●	●	●		●	●		●		●	●	●	●	●

**LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - COURONNE SUD**

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
<b>BEAUHARNOIS</b>					
Privé	Le coin du partage Beauharnois	600, rue Ellice, local S01-04	NON	●	
Privé	Matériaux à Bas Prix	245, chemin de la Beauce	NON	●	
Public	Eco-Centre Beauharnois	264, boulevard Edgar-Hébert	OUI		
<b>BROSSARD</b>					
Privé	Sonic poêle et foyer	4050, boulevard Matte	NON		
<b>CANDIAC</b>					
Privé	La Corne d'abondance	3, rue Halifax	NON	●	
Privé	Vélo Roussillon	28, rue de Gaulle Sud	NON		●
<b>CARIGNAN</b>					
Privé	Auto Recyclage Rive-Sud	5250, rue Salaberry, R.R. 2	NON		
<b>CHAMBLY</b>					
	Aux sources du bassin Chambly	1369, avenue Bourgogne	NON	●	●
OBNL	Centre de bénévolat de la Rive-Sud	1410, avenue de Salaberry	NON	●	●
Privé	Drolet et Lamarche	1101, boulevard Brassard	NON		
	La boîte à Fripe	977, boulevard Grand	NON	●	
Privé	Marcil Daniel O.D. et Associés	Centre commercial Place Chambly	NON		
Privé	Optique Josée Touchette	987, boulevard de Périgny	NON		
Privé	Pétronille	1177, avenue Bourgogne	NON	●	
Privé	Conteneurs Rouville	3200, boulevard Industriel	OUI		
Privé	Veolia Environnement	2630, boulevard Industriel	NON		
Public	Bibliothèque municipale de Chambly	1691, avenue Bourgogne	NON		
Privé	Fibres J.C.	3718, chemin de la Grande Ligne			
Privé	Récupération de métaux YMB	2125, boulevard Industriel	NON		
OBNL	POSA/Source des Monts	620, rue Senécal			
Public	École secondaire de Chambly				
Privé	Sorinco	7860, rue Samuel-Hatt	OUI		
<b>CHÂTEAUGUAY</b>					
OBNL	Centre communautaire de Châteauguay	35A, boulevard d'Anjou	NON	●	
Privé	Comptoir du meuble	90, rue Principale Sud	NON	●	●
Public	Écocentre Châteauguay	224, boulevard Industriel	NON		
OBNL	Saint-Vincent-de-Paul de Châteauguay	42, rue Gilmour	NON	●	●
Privé	Groupe Tiru - Rebutis solides canadiens	125, rue Baillargeon			
Privé	Centre de tri Mélimax	222, boulevard Industriel	OUI		
Privé	Suntech Recycle	350, rue Ford, bureau 110	OUI		
Privé	Newalta	125, rue Bélanger	OUI		
Privé	Compagnie de Recyclage de papiers M.D.	235, boulevard Industriel	OUI		



**LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - COURONNE SUD**

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
<b>CONTRECŒUR</b>					
Privé	Chemtech Environnement	1223, montée de la Pomme d'Or	OUI		
Privé	Mittal Feruni	3185, route Marie-Victorin Ouest	NON		
Privé	Écolomondo International corp	999, montée de la Pomme d'Or	OUI		
<b>COTEAU-DU-LAC</b>					
Privé	CRI Environnement	75, rue du Progrès	OUI		
<b>DELSON</b>					
Privé	La Manne à Linge	8, 2 <sup>e</sup> Avenue	NON	●	
Public	Travaux publics Delson	142, rue Fleming	NON		
Privé	Environnement PSL	121, rue Industrielle	OUI		
Privé	Pompage express M.D. Inc.	121, boulevard Industriel	OUI		●
<b>LA PRAIRIE</b>					
OBNL	Complexe Le Partage	547, rue Saint-Henri	NON	●	●
Privé	J.M. Langlois	1985, rue Jean-Marie-Langlois	OUI		
Privé	La Prairie Pneus et Mécanique	1085, boulevard Taschereau	NON		
Public	Travaux publics de La Prairie	725, rue Bernier	NON		
OBNL	Terre Sans Frontière	399, rue des Conseillers, porte 23	NON		
Privé	Fers et métaux recyclés	1975, rue Jean-Marie-Langlois	NON		
Privé	Recycle-City	1400, rue de Guise	OUI		
<b>LES CÈDRES</b>					
Privé	Michel Lanthier	770, rue Levac	NON	●	●
<b>MARIEVILLE</b>					
OBNL	Centre d'action bénévole de la Seigneurie de Monnoir		NON		
<b>MCMASTERVILLE</b>					
Privé	Meublétout	179, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier	NON	●	
<b>MERCIER</b>					
OBNL	Entraide Mercier	959, rue Saint-Joseph	NON	●	
Privé	Recy-Mat	1138, boulevard Sainte-Marguerite	NON		
Privé	Clean Harbors	1294, boulevard Sainte-Marguerite	OUI		
<b>RICHELIEU</b>					
Privé	Rouville Station	1032, boulevard Richelieu	NON		
Public	Garage municipal de Richelieu		NON		
<b>SAINT-AMABLE</b>					
Privé	Brassard Pièces d'autos	1410, rue Principale, C.P. 367	NON		
<b>SAINT-CONSTANT</b>					
OBNL	Comptoir à linge et pastorale Saint-Constant	242, rue Saint-Pierre	NON	●	
OBNL	Complexe Le Partage	200, rue Saint-Pierre, bureau 100	NON	●	●
Privé	Centre de Récupération GLG	437, rang Saint-Pierre Sud	NON		●



**LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - COURONNE SUD**

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
Privé	Centre du Pneu Saint-Constant	77, rue Saint-Pierre	NON		
Public	Travaux publics de Saint-Constant	25, montée Lasaline	NON		
Privé	La clé des mots	200, rue Saint-Pierre	NON	●	
Public	MRC de Roussillon	260, rue Saint-Pierre, 2 <sup>e</sup> étage	NON		
Privé	Lafarge	436, chemin de la Petite Côte	OUI		
Privé	Stericycle Inc.	1606, rue Jean-Lachaine	OUI		●
<b>SAINTE-CATHERINE</b>					
Privé	Centre de recyclage de la Montérégie (CREM)	1840, rue Laurier	OUI		
Privé	Globe métal recyclage	1545, 1 <sup>re</sup> Avenue	NON		
Privé	Pneus Côté	5280, route 132	NON		
Privé	N. Legault inc. Démolisseurs d'autos	1505, rue des Quais	NON		●
Privé	Newalta	1200, rue Garnier	OUI		
Public	Travaux publics de Sainte-Catherine	5900, boulevard Saint-Laurent	NON		
Privé	Supérieur Propane	600, rue Garnier	NON		
Privé	Vestiaire Kateri	5367, boulevard Marie-Victorin	NON	●	
Privé	Démolisseurs d'autos N. Legault	1505, rue des Quais	NON		
Privé	Les industries associées de l'acier	7140, route 132	NON		
Privé	Rothsay/Laurenco division Aliments Maple Leaf inc.	605, 1 <sup>re</sup> Avenue	NON		
Privé	Services environnementaux Clean Harbors	6785, route 132	OUI		●
Privé	Récupération Trévipec Inc.	605, 1 <sup>re</sup> Avenue	NON	●	●
<b>SAINTE-JULIE</b>					
Privé	Copal Métal	760-A, rue Principale	NON		
Privé	Tecknolaser	1421, rue Nobel	NON		
<b>SAINT-ETIENNE-DE-BEAUHARNOIS</b>					
Privé	Recyclage La Forestière	329, chemin Saint-Louis	OUI		
<b>SAINT-ISIDORE</b>					
Public	Travaux publics Saint-Isidore	En face du 202, rue Boyer	NON		
Privé	Sintra inc	7, rang Saint-Régis Sud			
<b>SAINT-LAZARE</b>					
OBNL	La Source d'Entraide	1803, chemin Sainte-Angélique	NON	●	
Privé	Recyclage d'Autos Saint-Lazare	1021, chemin Saint-Louis	NON		
Privé	Yvan Chevrier	1186, rue des Sittelles	NON		●
<b>SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU</b>					
Public	Garage municipal de Saint-Mathias		NON		
Privé	Récupération Gâco	121A, chemin des Patriotes	NON		
<b>SAINT-MATHIEU</b>					
Public	Travaux publics Saint-Mathieu	299, chemin Saint-Édouard	NON		



**LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - COURONNE SUD**

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
Privé	Delta Récupération	420, rue Principale	NON		
<b>SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL</b>					
Privé	Rebuts de métaux Leblanc	25, rue Alfred-Nobel	NON		
Privé	Saint-Mathieu Pièces d'autos	3104, rue Bernard-Pilon	NON		
<b>SAINT-PHILIPPE</b>					
Public	Travaux publics Saint-Philippe	68, rue Monette	NON		
Privé	G. & C. Pièces d'autos inc.	1545, route Édouard VII	NON		
Privé	CPE Saint-Philippe	49, rue des Érables	NON	●	
Privé	Roy Gaz Propane	1700, rue Édouard VII	NON		
Privé	Propane Express inc.	300, rue Monette	NON		
<b>SAINT-RÉMI</b>					
Privé	Recycle Gypse Québec	81, boulevard Saint-Rémi	OUI		
<b>SALABERRY-DE-VALLEYFIELD</b>					
Privé	Les Industries JPB	940, boulevard des Érables	OUI		
Privé	Ecycle Solutions	35, rue Robineault	OUI		
Privé	Bazar 2006 plus	22, rue Ellice	NON	●	
<b>VARENNES</b>					
Privé	Demix agrégats	3350, chemin de la Butte aux Renards			
Privé	Pavage Varennes (Div.Bau-Val)	550, chemin de la Butte aux Renards	NON		
Privé	Conteneurs RMV	1953, rue Émile-Nelligan	OUI		
Privé	Conteneurs Carlex	140, rue Jobin	OUI		
<b>VAUDREUIL-DORION</b>					
Privé	Pavage Vaudreuil	888, montée Labossière	NON	●	
Privé	Kerr Norton	387, rue Joseph-Carrier	NON		
OBNL	Centre d'action bénévole l'Actuel	88, rue Adèle	NON	●	
OBNL	Carrefour de l'espoir	235, rue Saint-Joseph	NON	●	●
Privé	Réal Métal Réal Beaudoin	59, rue du Domaine	NON	●	
Privé	Berry Michel Transport	142, avenue Leroux	NON	●	
Privé	Pièces d'Autos Reno	907, route Harwood	NON		
Privé	Charbonneau Propane	81, rue Charbonneau	NON	●	
Public	Ville de Vaudreuil-Dorion	2555, rue Dutrisac	NON		
Public	Bibliothèque municipale de Vaudreuil-Dorion	51, rue Jeannotte	NON		
OBNL	Service d'action communautaire	21, rue Louise-Josephthe	NON		
<b>PLUSIEURS LOCALITÉS</b>					
OBNL	Fédération québécoise de la déficience intellectuelle		NON		●
OBNL	Fondation des Grands Frères Grandes Sœurs de Montréal		NON		●
Privé	Iris		NON		
Privé	Lunetterie F. Fahrat		NON		



LISTE DES RÉCUPÉRATEURS - COURONNE SUD

Catégorie	Nom	Adresse	Tarif à la collecte ou au dépôt	Réemploi	Collecte à domicile
Public	Recyc-Frigo		NON		
Privé	Bell (toutes les succursales)		NON		
Privé	Best Buy (toutes les succursales)		NON		
Privé	BMR (toutes les succursales)		NON		
Privé	Bureau en Gros (toutes les succursales)		NON		
Privé	Home Depot (toutes les succursales)		NON		
Privé	Rona (toutes les succursales du groupe)		NON		
Privé	Superclub Vidéotron (toutes les succursales)		NON		
Privé	L&L matériel et scrap		NON		●
Privé	1 800-got-junk?		OUI		●
Privé	Recyclage BoumBoum		NON		●
Privé	Toutes les pharmacies		NON		
OBNL	Fondation Mira		NON		
Privé	Canadian Tire (toutes les succursales)		NON		
Privé	La Source (toutes les succursales)		NON		
Privé	RBRC Rechargeable Battery Recycling Corporation		NON		
Privé	Métaux Recup BR		NON		●
Privé	Wal-Mart (toutes les succursales)				
OBNL	entraide diabétique du Québec		NON		●
Privé	A. Stabile & Fils Conteneurs				
Privé	Centre de rebuts de Delson Inc.				
Privé	ramasse.ca		OUI		●
Privé	Services environnementaux Richelieu (SER)				
Privé	Camille Fontaine				



**LISTE DES RECYCLEURS - COURONNE SUD**

Catégorie	Nom	Adresse	
<b>BELOEIL</b>			
Privé	Centre de transbordement SER Richelieu	1205, rue Louis-Marchand	
<b>CANDIAC</b>			
Privé	Papiers Perkins Ltée	75, boulevard Marie-Victorin	
<b>CHAMBLY</b>			
Privé	Bennett Fleet (Chambly) inc.	2700, rue Bourgogne	
<b>CHÂTEAUGUAY</b>			
Privé	Pro-Jet Démolition	166, boulevard Industriel, bureau 300	
Privé	Recyclage de palettes AA	2465, rue Ford, bureau 205	
Privé	Suntech Recycle	350, rue Ford, bureau 110	
Privé	Newalta	125, rue Bélanger	
Privé	Compagnie de recyclage de papiers M.D.	235, boulevard Industriel	
<b>CONTRECOEUR</b>			
Privé	Mittal	3185, route Marie-Victorin Ouest	
Privé	Chemtech environnement	1223, montée de la Pomme d'Or	
Privé	Nortex environnement inc.	699, montée de la Pomme d'Or	
Privé	Écolomondo International Corporation	999, montée de la Pomme d'Or	
<b>COTEAU-DU-LAC</b>			
Privé	RLF Recyclage des lampes fluorescentes inc.	40, rue de l'Acier	
<b>LA PRAIRIE</b>			
Privé	Enfouissement J.M. Langlois	2025, rue J.M. Langlois	
Privé	Potters Canada	1505, rue Industrielle	
Privé	Recycle-City	1400, rue de Guise	
Privé	Fers et métaux recyclés	1975, rue Jean-Marie-Langlois	
Privé	Compagnie de Recyclage de Papier de Montréal	1400, rue de Guise	
<b>RICHELIEU</b>			
Privé	Rouville Station	1032, boulevard Richelieu	
<b>SAINT-CONSTANT</b>			
Privé	Lafarge	436, chemin de la Petite Côte	
Privé	Lafarge Canada	1, chemin Lafarge, C.P. 390	
<b>SAINTE-CATHERINE</b>			
Privé	Rothsay/Laurencio div. Aliments Maple Leaf inc.	605, 1 <sup>re</sup> Avenue	
Privé	Centre de recyclage de la Montérégie (CREM)	1840, rue Laurier	
Privé	Les industries associées de l'acier	7140, route 132	
<b>SAINTE-JULIE</b>			
Privé	Benolec Ltée	1451, rue Nobel	
<b>SAINT-ISIDORE</b>			
Privé	Sintra inc.	7, rang Saint-Régis Sud	



## LISTE DES RECYCLEURS - COURONNE SUD

Catégorie	Nom	Adresse
<b>SAINT-RÉMI</b>		
Privé	Recycle Gypse Québec	81, boulevard Saint-Rémi
<b>SALABERRY-DE-VALLEYFIELD</b>		
Privé	Ecycle Solutions	35, rue Robineault
Privé	Les Industries JPB	940, boulevard des Érables
<b>VARENNES</b>		
	Pavage Varennes (Div. Bau-Val)	550, chemin de la Butte aux Renards
<b>VAUDREUIL-DORION</b>		
Privé	Pavage Vaudreuil	888, montée Labossière

## LISTE DES ENTREPRISES AYANT DES ACTIVITÉS D'ÉLIMINATION - COURONNE SUD

Catégorie	Nom	Adresse
<b>BELOEIL</b>		
Privé	Centre de transbordement SER Richelieu	1205, rue Louis-Marchand
<b>LA PRAIRIE</b>		
Privé	Enfouissement J.M. Langlois	2025, rue J.M. Langlois
<b>SAINT-RÉMI</b>		
Privé	CTVNS Saint-Rémi	112, boulevard Saint-Rémi
<b>VAUDREUIL-DORION</b>		
Privé	Centre de transbordement Raylobec	325, rue Marie-Curie



# ANNEXE 5

## • Installations de traitement des matières résiduelles

Inventaire et localisation des installations de gestion des matières résiduelles et des boues résiduaires



Installations de gestion de matières résiduelles et de boues résiduaires	Agglomération de Montréal	Agglomération de Longueuil	Laval	Couironne Nord	Couironne Sud	Total - Communauté	Hors territoire CMM	Total - CMM + hors territoire
Centres de tri de matières recyclables	4	1	1	1	3	10	2	12
Installations de traitement des matières organiques	2	0	1	3	0	6	6	12
Centres de tri et/ou de traitement des CRD	4	1	3	1	3	12	4	16
Centres de transfert (transbordement)	1	2	1	0	2	6	2	8
Lieux d'enfouissement technique	0	0	0	1	0	1	5	6
Installations de traitement d'autres matières résiduelles	3	1	1	0	2	7	0	7
<b>Installations de traitement des matières résiduelles</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>42</b>	<b>19</b>	<b>61</b>
Stations d'épuration des eaux usées	2	1	3	24	21	51	0	51
Site de traitement/disposition des fosses septiques	0	0	0	0	1	1	4	5
<b>Sites de traitement/disposition des boues</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>24</b>	<b>22</b>	<b>52</b>	<b>4</b>	<b>56</b>
<b>Total des installations de gestion de matières et de boues</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>32</b>	<b>94</b>	<b>23</b>	<b>117</b>

Source : Étude préalable à la révision du PMGMR, Dessau, juin 2012.



Catégorie d'établissement	Municipalité	Nom de l'établissement
Centre de transbordement	Belœil	CTTMR SER Richelieu
Centre de transbordement	Laval	CTVNS Laval
Centre de transbordement	Longueuil	Centre de tri Transit 1 WM Québec
Centre de transbordement	Montréal-Est	Recyclage Notre-Dame (EBI)
Centre de transbordement	Saint-Hubert	Services Matrec
Centre de transbordement	Saint-Rémi	CTVNS Saint-Rémi
Centre de transbordement	Salaberry-de-Valleyfield	Centre de tri Transit 2 WM Québec
Centre de transbordement	Vaudreuil-Dorion	Raylobec
Centre de tri des matières recyclables	Chambly	Fibres JC
Centre de tri des matières recyclables	Châteauguay	Compagnie de recyclage de papier MD
Centre de tri des matières recyclables	Châteauguay	Rebuts solides canadiens (Groupe TIRU)
Centre de tri des matières recyclables	Joliette	Récupération Nord-Ben (EBI)
Centre de tri des matières recyclables	Lachine	Cascades Récupération
Centre de tri des matières recyclables	Lachute	Centre de tri Tricentris
Centre de tri des matières recyclables	LaSalle	RécupérAction Marronniers (RAMI)
Centre de tri des matières recyclables	Laval	Centre de tri RCI
Centre de tri des matières recyclables	Montréal	Fibres JC
Centre de tri des matières recyclables	Montréal	Rebuts solides canadiens (Groupe TIRU) CESM
Centre de tri des matières recyclables	Saint-Hubert	Centre de tri Matrec
Centre de tri des matières recyclables	Terrebonne	Centre de tri Tricentris
Installation de traitement des matières organiques	Brownsburg-Chatham	Mironor
Installation de traitement des matières organiques	Lachute	Gestion environnementale Nord-Sud
Installation de traitement des matières organiques	Laval	Site de compostage de la Ville de Laval
Installation de traitement des matières organiques	Mirabel	Centre de formation agricole de Mirabel
Installation de traitement des matières organiques	Montréal	Complexe environnemental Saint-Michel
Installation de traitement des matières organiques	Montréal	Ville de Montréal – 6000, rue Notre-Dame Ouest
Installation de traitement des matières organiques	Moose Creek	Lafèche Environnement
Installation de traitement des matières organiques	Saint-Rosaire	Gaudreau Environnement
Installation de traitement des matières organiques	Saint-Thomas	Dépôt Rive-Nord (EBI)



Catégorie d'établissement	Municipalité	Nom de l'établissement
Installation de traitement des matières organiques	Sainte-Anne-des-Plaines	Compost Ste-Anne
Installation de traitement des matières organiques	Sainte-Marie-Madeleine	Compostage G L Matières organiques
Installation de traitement des matières organiques	Terrebonne	BFI Usine de triage Lachenaie Itée
Lieu d'enfouissement technique	Drummondville	WM Québec inc. – Saint-Nicéphore
Lieu d'enfouissement technique	Lachute	Gestion environnementale Nord-Sud
Lieu d'enfouissement technique	Saint-Thomas	Dépôt Rive-Nord (Groupe EBI)
Lieu d'enfouissement technique	Sainte-Cécile-de-Milton	Roland Thibault inc.
Lieu d'enfouissement technique	Sainte-Sophie	WM Québec inc. – Sainte-Sophie
Lieu d'enfouissement technique	Terrebonne	BFI Usine de triage Lachenaie Itée
Station de traitement des eaux usées	Beauharnois	Usine d'épuration de Beauharnois
Station de traitement des eaux usées	Belœil	Usine d'épuration des eaux usées Vallée du Richelieu
Station de traitement des eaux usées	Blainville	Station d'épuration Blainville-Sainte-Thérèse
Station de traitement des eaux usées	Boisbriand	Usine d'épuration de Boisbriand
Station de traitement des eaux usées	Carignan	Station d'épuration de Carignan
Station de traitement des eaux usées	Chambly	Station d'épuration de Chambly
Station de traitement des eaux usées	Châteauguay	Station d'épuration Saint-Bernard
Station de traitement des eaux usées	Contrecoeur	Station d'épuration des eaux usées de Contrecoeur
Station de traitement des eaux usées	Hudson	Usine d'épuration des eaux usées d'Hudson
Station de traitement des eaux usées	L'Assomption	Usine d'épuration des eaux usées de L'Assomption
Station de traitement des eaux usées	Laval	Station d'épuration d'Auteuil
Station de traitement des eaux usées	Laval	Station d'épuration Fabreville
Station de traitement des eaux usées	Laval	Station d'épuration La Pinière
Station de traitement des eaux usées	Les Cèdres	Station des eaux usées Les Cèdres
Station de traitement des eaux usées	L'Île-Perrot	Usine d'épuration – Ville de L'Île-Perrot
Station de traitement des eaux usées	Longueuil	Centre d'épuration Rive-Sud
Station de traitement des eaux usées	Mascouche	Station d'épuration des eaux usées de Mascouche et Lachenaie
Station de traitement des eaux usées	Melocheville	Station d'épuration de Melocheville
Station de traitement des eaux usées	Mercier	Station de traitement des eaux usées – Ville de Mercier
Station de traitement des eaux usées	Mirabel	Station d'épuration Saint-Benoît

Catégorie d'établissement	Municipalité	Nom de l'établissement
Station de traitement des eaux usées	Mirabel	Station d'épuration Saint-Canut
Station de traitement des eaux usées	Mirabel	Station d'épuration Saint-Hermas
Station de traitement des eaux usées	Mirabel	Station d'épuration Saint-Janvier
Station de traitement des eaux usées	Mirabel	Station d'épuration Sainte-Marianne
Station de traitement des eaux usées	Montréal	Station d'épuration Jean-R.-Marcotte
Station de traitement des eaux usées	Montréal	Usine d'épuration Île Notre-Dame
Station de traitement des eaux usées	Notre-Dame-de-L'Île-Perrot	Station d'épuration des eaux usées Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
Station de traitement des eaux usées	Oka	Usine d'épuration d'Oka
Station de traitement des eaux usées	Pincourt	Station d'épuration de Pincourt
Station de traitement des eaux usées	Repentigny	Station d'épuration de Repentigny
Station de traitement des eaux usées	Repentigny	Station de purification des eaux de Repentigny
Station de traitement des eaux usées	Rosemère	Station d'assainissement des eaux Rosemère-Lorraine
Station de traitement des eaux usées	Saint-Amable	Station d'épuration des eaux usées Saint-Amable
Station de traitement des eaux usées	Saint-Basile-le-Grand	Station d'épuration des eaux usées Saint-Bruno – Saint-Basile
Station de traitement des eaux usées	Saint-Eustache	Usine d'épuration de Saint-Eustache
Station de traitement des eaux usées	Saint-Isidore	Station d'épuration des eaux usées de Saint-Isidore
Station de traitement des eaux usées	Saint-Jean-Baptiste	Station d'épuration des eaux de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville
Station de traitement des eaux usées	Saint-Lazare	Station d'épuration Saint-Lazare
Station de traitement des eaux usées	Saint-Mathieu-de-Belœil	Station d'assainissement des eaux Saint-Mathieu-de-Belœil
Station de traitement des eaux usées	Saint-Mathias-sur-Richelieu	Station d'épuration de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Station de traitement des eaux usées	Saint-Philippe	Station d'épuration de Saint-Philippe
Station de traitement des eaux usées	Saint-Sulpice	Station d'épuration de Saint-Sulpice
Station de traitement des eaux usées	Sainte-Anne-des-Plaines	Usine d'épuration de Sainte-Anne-des-Plaines
Station de traitement des eaux usées	Sainte-Catherine	Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie
Station de traitement des eaux usées	Sainte-Julie	Station d'épuration de Sainte-Julie
Station de traitement des eaux usées	Sainte-Marthe-sur-le-Lac	Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
Station de traitement des eaux usées	Terrebonne	Station d'épuration de La Plaine
Station de traitement des eaux usées	Terrebonne	Station d'épuration des eaux usées Terrebonne
Station de traitement des eaux usées	Varenes	Usine d'épuration de Varenes

Catégorie d'établissement	Municipalité	Nom de l'établissement
Station de traitement des eaux usées	Vaudreuil-Dorion	Usine d'épuration des eaux de Vaudreuil-Dorion
Station de traitement des eaux usées	Verchères	Station d'épuration de Verchères
Site de traitement d'autres matières résiduelles	Contrecoeur	ArcelorMittal
Site de traitement d'autres matières résiduelles	La Prairie	ArcelorMittal
Site de traitement d'autres matières résiduelles	Laval	Société Nationale de Ferrailles (AIM)
Site de traitement d'autres matières résiduelles	Longueuil	Les Entrepôts de Métaux
Site de traitement d'autres matières résiduelles	Montréal	Acier Century (AIM)
Site de traitement d'autres matières résiduelles	Montréal	Métaux Dépôt
Site de traitement d'autres matières résiduelles	Montréal	REmtl.ca
Site de traitement des résidus de CRD	Brownsburg-Chatham	Bernard Paysagiste
Site de traitement des résidus de CRD	Chambly	Conteneurs Rouville
Site de traitement des résidus de CRD	Châteauguay	Melimax
Site de traitement des résidus de CRD	La Prairie	J.M. Langlois
Site de traitement des résidus de CRD	Laval	Boomerang Environnement
Site de traitement des résidus de CRD	Laval	Multi Recyclage
Site de traitement des résidus de CRD	Laval	Services de recyclage Sterling
Site de traitement des résidus de CRD	Mirabel	Services de recyclage Sterling
Site de traitement des résidus de CRD	Montréal	Les Entreprises Environnementales Pierrefonds
Site de traitement des résidus de CRD	Montréal	Melimax
Site de traitement des résidus de CRD	Montréal	Multi Recyclage
Site de traitement des résidus de CRD	Montréal	TTI Environnement (Théolis)
Site de traitement des résidus de CRD	Saint-Hubert	Bricon
Site de traitement des résidus de CRD	Saint-Rémi	Recycle Gypse Québec
Site de traitement des résidus de CRD	Saint-Roch-de-L'Achigan	Les Entreprises Pavco
Site de traitement des résidus de CRD	Sainte-Julienne	2845-5103 Québec inc.
Site de traitement/disposition des boues de fosses septiques	Brownsburg-Chatham	Mironor
Site de traitement/disposition des boues de fosses septiques	Godmanchester	Coffrey Donald Sani-Vrac
Site de traitement/disposition des boues de fosses septiques	Saint-Basile-le-Grand	Station d'épuration de Saint-Bruno – Saint-Basile

Catégorie d'établissement	Municipalité	Nom de l'établissement
Site de traitement/disposition des boues de fosses septiques	Saint-Rémi	Pompage Claubert inc.
Site de traitement/disposition des boues de fosses septiques	Sainte-Geneviève-de-Berthier	Dépôt Rive-Nord (Groupe EBI)

# ANNEXE 6

## • Mode de collecte – Description

### Inventaire des contrats et des services de collecte de matières résiduelles



Catégories de matières	Nombre de municipalités	Commentaires
Collecte d'ordures ménagères	85	en général, à fréquence hebdomadaire
Collecte sélective de matières recyclables	85	en général, à fréquence hebdomadaire
Encombrants et débris de CRD	79	habituellement inclus avec les contrats d'ordures
Résidus verts	85	service saisonnier souvent inclus dans les contrats d'ordures
Matières organiques (résidus alimentaires)	18 (et 8 arrondissements)	
Branches et résidus d'émondage	70	services fréquemment rendus par les services municipaux
Écocentres et parcs de conteneurs	72	services fréquemment rendus par les MRC et les agglomérations
RDD et déchets spéciaux	70	services fréquemment rendus par les MRC et les agglomérations

Source : Compilation CMM, 2014.

# ANNEXE 7

- **Règlements municipaux qui encadrent la gestion des matières résiduelles**

## Inventaire de la réglementation municipale relative à la gestion des matières résiduelles



Réglementation	Nombre de municipalités	Commentaires
Règlement général touchant plusieurs catégories de matières résiduelles	39	15 municipalités ont aussi des règlements particuliers pour certaines matières.
Règlement sur les ordures ménagères	49	
Règlement sur les encombrants et débris de CRD	32	
Règlement sur les matières recyclables	46	
Règlement sur les résidus verts et/ou les matières organiques	28	
Règlement sur les branches et les résidus d'émondage	26	
Règlement sur les résidus de frêne	8	
Règlement sur les RDD et les déchets spéciaux	27	
Règlement sur la vidange des fosses septiques	20	24 municipalités n'ont pas de fosses septiques.

Source : Compilation CMM, 2014.







## Communauté métropolitaine de Montréal

1002, rue Sherbrooke ouest, bureau 2400

Montréal (Québec) H3A 3L6

Téléphone : 514 350-2550

Télécopieur : 514 350-2599

[info@cmm.qc.ca](mailto:info@cmm.qc.ca)

[www.cmm.qc.ca](http://www.cmm.qc.ca)



**Communauté métropolitaine  
de Montréal**